5 centimes

La Petite Gironde

5 centimes

45e ANNEE – N° 15.584

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

MERCREDI 3 MARS 1915

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger.
2e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.
3e Édition : Charente-Inférieure.
4e Édition : Charente.
5e Édition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault.
6e Édition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers.
8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne.
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers.
10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arr de Bergerac.
11e Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas.
12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

		La ligne		La ligne
Annonces	dernière page (dix col. en 6)	1f 75	Faits Divers. . . (sept col. en 7)	7f
Réclames	d° d° (sept col. en 7)	3 50	Chronique Locale (sept col. en 7)	11

S'ADRESSER POUR LES ANNONCES
A BORDEAUX : Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre.
A PARIS : Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

Gironde et les départements limitrophes ci-après :	3 mois	6 mois	1 an
— Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6f »	11f »	22f »
Autres départements et Colonies	6 50	12	24
Etranger (Union Postale)	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

Encore les Allocations

Je continue à recevoir de nombreuses lettres qui m'apportent des réclamations plus ou moins fondées sur la façon dont sont attribuées les allocations aux familles des mobilisés.

Les uns me soumettent des cas particuliers qui ne sont nullement de ma compétence et pour l'examen desquels il faudrait d'ailleurs des précisions qui me manquent. Je me borne à rappeler aux correspondants de cette catégorie que s'ils se croient lésés, ils peuvent s'adresser à la commission d'appel qui fonctionne au chef-lieu de leur arrondissement et, s'ils ne sont pas satisfaits, en appeler des décisions de celle-ci à la commission supérieure récemment instituée à Paris par le ministre de l'intérieur.

D'autres me signalent — quelques-uns en termes un peu vifs — l'inquiétude créée dans les esprits par le paiement des allocations en tranches de vingt-huit jours. « Je comprends fort bien, m'écrit une des titulaires de l'allocation, qu'on ait voulu simplifier la comptabilité en supprimant les fractions; mais alors il serait juste de payer régulièrement tous les vingt-huit jours, tandis que la caisse du percepteur continue à s'ouvrir chaque mois seulement. Il en résulte pour chaque allocation de 1 fr. 25 une retenue mensuelle de 2 fr. 50 et 3 fr. 75. Que devient cette retenue ? Quand sera-t-elle restituée aux ayants-droit ? »

Une autre m'adresse la réclamation suivante : « Mon certificat d'inscription porte jouissance pour moi et mes deux enfants à partir du 1er janvier. Je dois donc toucher à la fin du mois, pour 28 jours, 63 fr. Je me présente. On me remet 47 fr. 25 seulement. Je réclame. On me fait observer que la période de 28 jours sur laquelle porte ce premier versement était commencée depuis le 25 décembre et que, par conséquent, je n'ai à toucher en janvier que pour 21 jours. Quand recevrai-je la différence ? »

Je transmets, comme on dit, ces diverses questions à « qui de droit », mais il me semble que l'administration devrait fournir aux intéressés des explications assez claires pour que ceux-ci comprissent le mécanisme un peu confus de cette comptabilité spéciale et ne fussent pas entraînés à concevoir des soupçons qui, j'en suis absolument convaincu, ne sont en aucune façon justifiés, mais qui trouvent un aliment naturel dans l'ignorance où sont tenus ceux qui s'en font les éditeurs et les colporteurs.

D'autres protestations me font penser que nombre de commissions cantonales ou de municipalités, car c'est souvent l'avis du maire qui guide les décisions des commissions cantonales, ne sont pas suffisamment imprégnées de l'idée inspiratrice des allocations payées par l'Etat aux familles des soldats qui combattent pour la patrie.

Trop souvent — les lettres que je reçois l'attestent — les commissions cantonales attribuent une signification excessive et erronée dans l'espèce à la cote des contributions. Voici une famille inscrite sur le rôle des contributions pour une somme de 60 fr. Cela représente une certaine aisance. On ne saurait ranger la femme et les enfants de celui qui possède cette aisance parmi les nécessiteux. On leur refuse l'allocation. — Oui, cet impôt de 60 fr., en théorie, répond à un certain bien-être; mais il est la taxe d'une maison d'habitation qui ne donne pas de revenus, de terres que l'absence du chef de famille empêche de cultiver, d'une patente qui n'est plus qu'une charge, puisque le commerce est suspendu ? Cette cote, dans l'espèce, est-elle autre chose que l'indication trompeuse d'une situation illusoire et par suite la source d'une flagrante injustice ?

Les maires avant de donner leur avis, les commissions cantonales avant de prendre leurs décisions, devraient ne pas se fier aux apparences et faire sur chaque cas d'espèce une enquête aussi minutieuse que loyale et impartiale.

Dans certaines régions, on s'est avisé, — je ne sais trop pourquoi, — d'exclure de la répartition des secours aux familles nécessiteuses des mobilisés les familles des métayers. On considère que ceux-ci trouvent dans les produits de la terre qu'ils exploitent des ressources suffisantes, et que, par conséquent, leurs familles n'ont pas besoin du concours de la collectivité.

Cette exclusion n'est pas seulement arbitraire et en opposition formelle avec l'esprit et les prescriptions de la loi. Elle repose en fait sur une interprétation absolument fausse de la situation générale des métayers. Il y en a quelques-uns — je le reconnais — qui sont à l'aise, grâce à l'importance de la métairie, à la richesse du cheptel, à la force du concours qu'ils trouvent dans leur entourage; mais il y en a un plus grand nombre qui sont pauvres et qui vivent difficilement au jour le jour de la vente quotidienne de leurs produits.

Pour les familles de ceux-ci et même pour celles des plus favorisés, la période de la guerre est particulièrement lourde et difficile. Les femmes et les vieillards qui restent à la métairie après le départ du fils ou du mari ont — c'est du moins l'argument employé — du blé dans la grange, du vin dans le cellier. Oui, mais ils ne peuvent pas le vendre, ou s'ils le vendent, l'argent est destiné d'avance — sous peine de misère future — au paiement de la main-d'œuvre à laquelle il va falloir recourir pour exploiter la terre abandonnée par celui qui la cultive et qui ne doit pas rester en friche. Où donc cette « métayère » trouvera-t-elle des ressources, si vous lui refusez l'appui que l'Etat doit aux familles de tous ceux qui le servent ?

Les métayers, au regard du service des allocations, ont les mêmes droits que tous les citoyens, et les familles qui se verront privées de ce « secours national », parce que familles de métayers, ont le droit de faire appel de ces décisions arbitraires.

Il importe, au surplus, que tous ceux qui ont une action quelconque dans la répartition de ces secours, s'inspirent fidèlement de la pensée du législateur : « Remplacer dans la mesure du possible le salaire qu'apportait chaque jour à sa famille le travailleur mobilisé pour la défense de la patrie. »

Pierre DEVAL.

Le Dix-huit

Le 18 est une date qui revient souvent dans l'histoire de l'Allemagne, et en particulier dans l'histoire de la Prusse. C'est un 18 que Frédéric Ier fut proclamé roi de Prusse en 1701, et c'est un 18 qu'il institua l'ordre de l'Aigle-Noir. C'est aussi un 18 que Guillaume Ier, grand-père du kaiser actuel, fut couronné roi de Prusse, et un 18 qu'il fut proclamé empereur d'Allemagne à Versailles. C'est toujours un 18 que le kaiser a inauguré les statues élevées à son aïeul, et c'est un 18 que fut posée la première pierre du monument national au vieil empereur. La Confédération de l'Allemagne du Nord fut formée aussi un 18, en 1866, et c'est un 18 encore que la fameuse Assemblée nationale allemande se réunit en 1848. Bismarck donna sa démission un 18, et il mourut un 18. C'est un 18, en 1898, que le kaiser, lors de son retentissant voyage en Orient, fut reçu par le sultan. C'est un 18, dans la guerre contre l'Autriche, que les Prussiens occupèrent Wiesbaden, et c'est un 18 qu'eut lieu la bataille de Gravelotte.

Mais aucun de tous ces 18 ne se place en février, et malgré toutes les menaces, le blocus de l'Angleterre n'a pas inscrit de hauts faits à la date du 18 février.

AUTOUR DE LA GUERRE

LA RESTAURATION DU VISAGE

AU CENTRE DE STOMATOLOGIE ET DE PROTHÈSE DE BORDEAUX

LA SALLE D'OPERATION DU SERVICE DE STOMATOLOGIE A L'HOPITAL SAINT-ANDRÉ DE BORDEAUX

Photo GOURDIN.

Silencieusement — modestement, pourrait-on dire s'il ne s'agissait d'une chose si importante, si grandement utile — fonctionne, à Bordeaux, depuis les premiers jours de novembre 1914, un des quatre centres organisés sur le territoire par le service de santé militaire pour le redressement et la restauration des dégâts qui intéressent les maxillaires et la face de nos blessés de guerre.

Ce n'aura pas été une des moindres surprises de cette terrible guerre de tranchées, si fertile en blessures de la tête, d'avoir fait utiliser les grands services de spécialités dont Bordeaux s'honore à juste titre.

C'est grâce à l'initiative des municipalités Daney et Bouche qu'a été organisé, à la Faculté de médecine, un enseignement stomatologique et dentaire, avec clinique et ateliers complets de prothèse, dont bénéficie, depuis 1906, la partie nécessiteuse de la population bordelaise et que dirige, depuis sa fondation, avec la compétence que l'on sait, l'éminent professeur agrégé M. Cavalié.

Les blessés de la guerre profitent aujourd'hui des ressources précieuses de la clinique et des ateliers devenus le « service de stomatologie et prothèse maxillo-faciale de l'armée, centre de Bordeaux pour les 9e, 10e, 11e, 12e, 16e, 17e et 18e régions ».

Plus de cent cinquante cas de mutilations ou fractures des maxillaires y ont été traités avec toutes les ressources que fournit cette branche si spéciale et relativement récente des sciences médicales.

Les déformations consécutives aux blessures produites par les armes à feu (balles, balles explosives, éclats d'obus) — déformations si souvent affreuses à voir sur le visage et qui démolissent l'harmonie de la bouche, des maxillaires et des arcades dentaires — sont rapidement corrigées, presque sans opérations chirurgicales, à l'aide d'appareils construits par des procédés connus ou encore inédits, qui sont des applications des grandes méthodes prothétiques créées en France par Cl. Martin, en Amérique par Angle, etc.

Le nombre est déjà grand d'officiers, sous-officiers et soldats complètement guéris à l'heure actuelle d'infirmités réputées jadis incurables.

L'hospitalisation des blessés de ce si important service a d'abord été assurée par l'hôpital militaire Saint-Nicolas et par l'hôpital auxiliaire 18 (Asile de nuit); elle se fait actuellement à l'hôpital temporaire 25 (petit lycée de Talence), où le service dispose de plus de cent lits et où sont aménagés des locaux pour l'application des traitements prothétiques. Comme pour les autres spécialités transférées récemment ou organisées à l'hôpital temporaire 25 de Talence, l'administration du service de santé ne pouvait faire un meilleur choix pour leur groupement sous la direction active et remarquable du médecin-chef de cet hôpital, M. le docteur Martin du Magny, qui assure ainsi le traitement rationnel des diverses affections relevant des compétences différentes placées sous ses ordres.

Nous avons été très vivement intéressé par la visite qu'on voulut bien nous autoriser à faire à l'hôpital Saint-André.

Sous la conduite de l'aimable et si dévoué professeur Cavalié, nous avons eu l'heureuse fortune de parcourir la clinique et les ateliers. L'éminent praticien nous expliquait le fonctionnement de son service avec une lumineuse clarté. Ses dévoués collaborateurs, militaires comme lui, opéraient sous nos yeux, et les nombreux blessés nous disaient, d'une voix émue, leur reconnaissance profonde pour le chef de service et ses collaborateurs.

Parmi les blessés en pleine voie de guérison, il en était qui nous stupéfièrent. Les photographies prises de leur visage, de leurs mâchoires au moment de leur arrivée à Bordeaux, ne pouvaient pas laisser espérer à un profane tel que nous une aussi complète et aussi heureuse transformation. Et pourtant, c'était bien la réalité; le miracle s'était opéré ! Des horribles blessures, des terribles déformations que nous présentaient les épreuves photographiques d' « avant », il ne restait rien ou presque.

Nous ne pouvions en croire nos yeux, et les tout jeunes étudiants, — les aînés n'ont-ils pas endossé l'uniforme ? — les dévouées étudiantes, si précieuses et si gracieuses aussi sous la coquette tenue blanche de clinique, s'amusaient un peu de notre stupéfaction.

Nous ne pouvions manquer de signaler ici les efforts soutenus et couronnés de succès du service de santé militaire dans la voie du « toujours mieux faire » pour soulager et pour guérir nos valeureux blessés. Et, comme nous le disait le professeur Cavalié, la visite terminée, « de telles constatations ne contribuent pas peu à nous réconforter, en attendant la victoire finale de nos glorieuses armes. »

R. H.

Paroles Italiennes

Rome, 25 février.

Je vous avais annoncé une suite à ma première lettre. C'est de Rome que je vous l'envoie, après avoir passé là par différents milieux et tâché de me faire ce que j'appellerai, si vous le voulez bien, une opinion moyenne.

La tâche n'est pas aisée; en voici la raison. Selon que vous vous adressez à un « interventionniste » (c'est le terme italien qu'on emploie couramment ici dans la conversation française) ou à un neutraliste, vous entendez des sons si différents qu'il vous arrive de passer par des alternatives de confiance et de pessimisme, ne laissant aucune marge à ce que j'appellerai, en style de barreau, le doute favorable. Nul n'est indifférent, en somme, et chacun a pris son parti. Il n'y a que les hommes politiques qui semblent indécis. Mais où trouvez-vous des députés ou des sénateurs qui aient réglé une fois pour toutes leur conduite politique ?

Ceux que j'ai pu approcher, ou bien se sont retranchés derrière une sorte de secret professionnel qui m'a paru masquer des hésitations d'ailleurs compréhensibles, ou bien m'ont développé la théorie de leur chef, lorsqu'il a parlé avec une si belle franchise, de « l'égoïsme sacré » de l'Italie. J'avoue qu'en lisant dans mon journal ces deux mots qui ont eu une singulière fortune, j'avais sursauté et éprouvé un sentiment voisin de l'indignation. Depuis quinze jours, j'ai eu tout le temps de modifier ma première impression, de préciser le véritable sens d'une formule dont j'ai pu apprécier la justesse.

Oui, la justesse. L'Italie n'entend obéir qu'à un seul intérêt, le sien. Seulement comprenez-moi bien. Cet intérêt n'est pas vulgaire. Nous avons, en France et même en Belgique, trop souvent l'habitude de taxer sans indulgence certaines attitudes, certains gestes, certaines paroles de nos amis italiens. Il nous semble tout naturel, et comme ordonné, qu'ils tendent les mains vers nous; que dans les graves circonstances une consanguinité historique, un passé où il y a du sang versé en commun, des amitiés individuelles et même collectives, de quelque éclat, de quelque poids aussi, doivent entraîner ceux qu'il nous plaît d'appeler nos frères de race à oublier des rancunes et à sacrifier des engagements les isolant de nous... Vous avez comme moi entendu des gens qui s'étonnaient très haut et qui parlaient sans ménagement de la froideur italienne depuis six mois...

A ces gens-là, je conseille de venir à Rome et d'y rester, ne fût-ce qu'une semaine. Ils déchanteront, je vous assure. Et tout d'abord, il faut qu'ils se persuadent bien qu'un pays jeune encore, en voie de réorganisation et de transformation, ne fait pas la guerre pour être agréable à des professeurs d'histoire; que les vingt-cinq dernières années de l'Italie nous montrent ce pays allié de nos pires ennemis et que c'est déjà un merveilleux résultat que de constater que c'en est fini, et bien fini, de la Triplice.

J'ajouterai que si le sentiment d'un certain nombre d'Italiens est que leur patrie doit s'abstenir de prendre part au formidable conflit qui se déroule dans le Nord, ce n'est nullement par un reste de gallophobie ou, si vous aimez mieux, de germanophilie. Tout le monde ici déteste cordialement l'Allemagne, dont l'orgueil méprisant, le manque de tact politique et diplomatique, les procédés commerciaux sont jugés comme ils le méritent. Je ne dis pas que tout le monde croit l'Allemagne vaincue. Oh, certes, non ! J'ai dû écouter patiemment — quitte à répliquer après — les déductions de plus d'un Italien s'efforçant d'établir devant moi que l'Allemagne est invaincue, sinon invincible. Mais celui-là même qui m'exposait un point de vue irritant en soi, et que j'estime erroné, de plus, le faisait sans ombre d'exultation, avec un mélange de froideur et d'ennui, dont chacune de ses paroles portait la marque. Même des journaux comme *la Stampa* et *Il Mattino*, qui sont contre nous ou, en tout cas, qui ne sont pas pour nous, enregistrent avec une satisfaction évidente les échecs de la diplomatie allemande, ou encore les faibles résultats du blocus des côtes anglaises.

C'est là un point important. L'Italie penche plutôt pour les alliés. Mais — et je pèse mes paroles — je me convainc chaque jour davantage qu'elle ne fera rien pour les alliés. Ce qu'elle fera, ce sera pour sa gloire morale et son profit matériel.

Avons-nous le droit de nous indigner ?

Je ne le crois pas ou plutôt je ne le crois plus.

Ah ! le bienfait du voyage, et combien je suis heureux d'être venu dans ce pays, combien je le serais si même je n'y avais pas été appelé par une campagne de conférences que la bienveillance italienne me facilite autant qu'elle peut ! A voir les gens de près, à causer avec eux, à comparer les hommes qui daignent s'ouvrir à vous et répondre à l'anxiété de vos interrogations, vous déposez peu à peu cette couche de préjugés que la vie dans les mêmes lieux, sous le même ciel, au milieu des mêmes êtres, a rendue si épaisse et si ferme qu'elle s'est, en quelque sorte, incorporée en vous, qu'elle est devenue une nécessité de votre être mental.

A vivre ici, je n'ai ni abandonné mes espoirs ni atténué mes haines. Mais j'ai peut-être un peu moins mal compris un état d'âme qui n'est pas le nôtre, qui est celui de la plupart des neutres sans doute. Il a sa grandeur, il a sa noblesse. Ici l'on dit couramment que l'Italie *farà da se*, que si elle prend les armes, ce ne sera pas pour nous être utile assurément, ni même à l'Angleterre, dont l'amitié importe beaucoup plus que la nôtre à la péninsule; que ce sera parce que l'avenir italien l'exige, tout simplement.

C'est ce qu'un officier, chez qui je dînais l'autre jour, m'expliquait très posément, sans aucun ménagement pour vous, Français, je le confesse, mais non plus sans aucune arrière-pensée blessante.

Et comme je lui demandais si son avis était partagé par la plupart de ses collègues, il me répondit :

— Je n'en sais rien, Monsieur; chez nous ce n'est pas comme en Allemagne : il n'y a pas de caste militaire. Mais je crois que beaucoup d'officiers, sans même regarder de votre côté, sans se soucier de vous, sont décidés comme moi, le jour venu, à faire tout leur devoir, à le faire avec enthousiasme.

Il cessa un moment de parler, parut réfléchir non sans mélancolie à quelque chose qui l'oppressait. Du geste, je l'invitai à continuer. Il sourit faiblement; puis, avec une étonnante énergie qui m'émut autant que son accent, il ajouta :

— ... Et dussions-nous être vaincus, nous estimerions que le sacrifice de nos vies n'aurait pas été inutile. Notre pays a besoin d'idéal, Monsieur, et jamais il n'aura eu une occasion aussi belle, aussi conforme à sa logique et à ses traditions, de grandir aux yeux de ses enfants.

J'avoue que je ne trouvai rien à dire. C'était à la fois si vrai, si bienfaisant, si noblement pensé et dit..., et pourtant, c'était si peu conforme à cette sentimentalité au nom de laquelle notre presse adjure l'Italie de prendre les armes !...

La presse italienne, par ses meilleurs organes, a d'ailleurs accepté un mot d'ordre identique. On y est le plus souvent favorable à l'action militaire, aussitôt que les préparatifs nécessaires seront terminés; mais on y garde une neutralité très prononcée, et c'est à peine si de temps en temps, dans le *Corriere della Sera* surtout (il est vrai que c'est le plus puissant organe de cette presse), la balance penche visiblement en faveur des alliés. Autrement, on donne les communiqués de tous les belligérants avec un soin égal et on reproduit vigoureusement les commentaires de nos journaux comme ceux des feuilles de Berlin et de Vienne. De temps en temps, et avec quel plaisir nous humons cela ici, une petite phrase ironique du *Secolo*, de la *Tribuna*, insérée dans le résumé de tête, nous averlit qu'on n'est pas, dans les rédactions de ces grands confrères, dupes de ce perpétuel *bluff* qui rend insupportable la lecture d'un journal d'outre-Rhin, même pour la bonne volonté la moins vite lassée.

Un autre jour je vous parlerai du monde ecclésiastique. J'ai eu hier avec un prélat qui touche de près à la France et qui jouit ici d'une considération exceptionnelle, un entretien que je m'en voudrais de ne pas résumer pour vous.

M. WILMOTTE,
Professeur aux Universités de Liège et de Bordeaux.

Les Premières Légions Américaines

New-York, 1er mars. — On annonce la formation des premières réserves connues sous le nom de légion américaine. Ce corps se compose d'anciens hommes de l'armée, de la flotte et de la milice. Le général Wood et le colonel Roosevelt soutiennent cette formation de réserves; ils déclarent qu'ils ne sont pas partisans du militarisme, mais qu'ils désirent voir le pays prêt pour toute occurrence.

DANS LES DARDANELLES

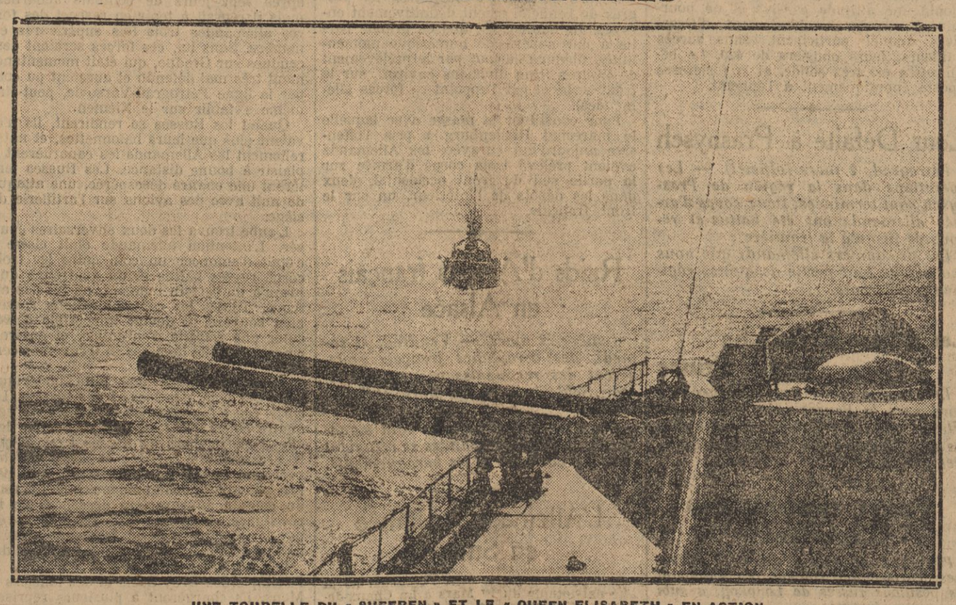

UNE TOURELLE DU « SUFFREN » ET LE « QUEEN ELISABETH » EN ACTION

Photo MEURISSE

CONTRE LES TAUBES

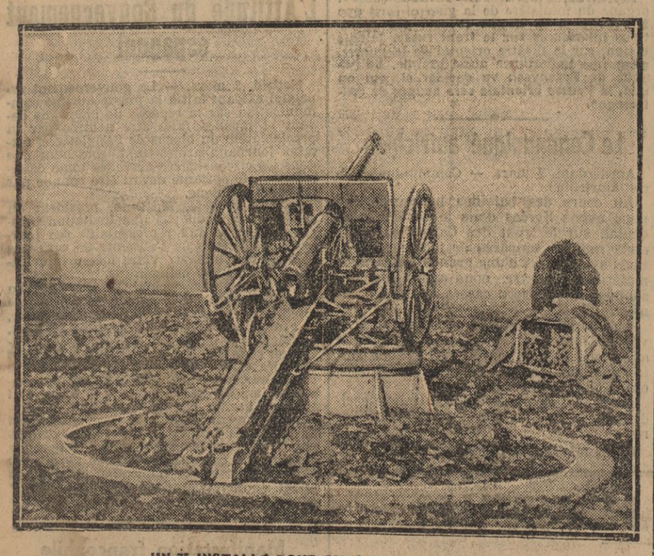

UN 75 INSTALLÉ POUR CHASSER LES AVIONS

L'EFFORT MILITAIRE ITALIEN

Venise, 1er mars. — Le nombre des hydroplanes militaires de la station de Venise vient d'être porté à cinquante. Ces appareils sont d'un modèle tout récent et peuvent naviguer vingt-huit heures sans avoir besoin de ravitaillement.

Chaque hydroplane peut enlever 85 kilos d'explosifs et cinq petites bombes.

Rome, 1er mars. — On expérimente actuellement dans le plus grand secret un nouveau canon lourd d'une grande puissance; quelques batteries ont été expérimentées avec succès.

La Terreur en Hongrie

Bucarest, 1er mars. — On mande de Budapest que toute la Hongrie est soumise depuis quelques semaines à un véritable régime de terreur. La censure militaire s'y exerce avec une sévérité telle que toutes les correspondances privées sont ouvertes, et que la moindre phrase ambiguë vaut à son auteur de l'amende ou de la prison.

La situation est devenue si intolérable que la Société littéraire hongroise Concordia vient d'envoyer une députation auprès du ministre de la justice pour lui demander d'autoriser la publication et la mise en vente des œuvres des auteurs anciens supprimées comme les autres par la police.

MESURES DE GUERRE EN IATLIE

Rome, 1er mars. — A la fin de la séance de la Chambre, M. Salandra a déposé un projet concernant les mesures à prendre pour la défense économique et militaire de l'Etat. Ce projet comprend des mesures contre l'espionnage et des sanctions pénales contre les crimes de contrebande; il prévoit en même temps la limitation de la liberté de la presse dans le sens de la discipline et la défense de publier des nouvelles au sujet des mouvements militaires.

AU MAROC

LE CAMP D'UN REGIMENT DE NOTRE RÉGION

FEUILLETON DE LA « PETITE GIRONDE » DU 3 MARS 1915.

(115)

Z. 212, ESPION

GRAND ROMAN D'ACTUALITÉ

Par Paul d'IVOI

PREMIERE PARTIE

Le Traité anglo-français

IX

L'Agnelet expiatoire

(Suite)

Quel drame est au fond de cette obstination ?

Et cependant l'obscurité envahit peu à peu la façade de la Casa Avreda, que l'on aperçoit à travers les arbres. Une à une, les fenêtres s'éteignent. On dirait des yeux qui se ferment.

La façade à présent est toute noire. Assuncion la montre à la jeune fille. Celle-ci se dresse sur ses pieds, s'appuyant au bras de sa suivante.

Et je murmure la phrase banale, alors qu'en mon être bouillonne une émotion surhumaine :

— Mademoiselle, permettez que, demain, je vienne prendre de vos nouvelles et obtenir une présentation plus correcte.

Elle fait non de la tête... Non, non, obstinément.

— Je vous remercie de votre intérêt, Monsieur, mais nul ne doit s'inquiéter de moi.

Elle s'arrête, comme prise de peur devant des paroles informulées.

— Pourtant...

Elle s'éloigne, secouant toujours la tête, dans une négation machinale, sans fin... Elle disparaît à travers les feuillages. Je suis seul.

Le mieux est de rentrer à l'hôtel de la Paix... Et je sors, je tire la porte de service sur moi.

Je regagne la rue San Geronimo, la Puerta del Sol, sans me douter que je viens de donner tout mon cœur à cette petite fille blonde qui pleurait.

La fille d'un espion ! Moi, Ned Allam !

Non, pour moi, elle ne le sera plus désormais... Elle sera seulement la victime expiatoire du crime auquel elle demeura étrangère; elle sera l'agnelet blanc, dont le sang coule sur les autels farouches pour apaiser la colère de divinités sans justice et sans pitié.

X

La Douce Attraction

Le lendemain matin, je me levai avec l'aurore. Je n'avais pas dormi de la nuit, si l'on considère que le sommeil doit être un repos absolu du corps, de l'esprit, et non un demi-rêve, agité, poussant l'individu à des sauts de carpe, à des impressions angoissantes de chute dans les abîmes, d'étouffements, de fuite activée par des ennemis toujours sur le point de vous atteindre.

A la vérité, j'avais revécu, dans l'obscurité de ma chambre à l'hôtel de la Paix, les aventures extraordinaires de la journée précédente, et à mon profond étonnement, je constatai chez moi, au réveil, un état d'esprit tout à fait anormal.

La profession de reporter, comprise dans la large acception du mot, exige une résistance indéfinie des muscles et des nerfs. Les nécessités habituelles de la vie sont et doivent être reléguées au second plan, pour qu'à toute heure, en toute occasion, on soit prêt à l'action.

Sa pensée dominante est d'assurer la « primeur » des informations à son journal. Il porte un intérêt de déchiffrage aux énigmes mondiales, mais elles lui demeurent par définition étrangères. Il agit pour son compte, sans être jamais un acteur du drame. Il est spectateur et critique, dominé par la volonté de comprendre, le désir de la vision claire, vivant normalement sa vie, en face des existences bizarres, grotesques, douloureuses, en dehors de toutes les règles sociales, qui étonnent, provoquent le rire ou les larmes sur la scène tragi-comique où se heurtent les puissances du monde.

Eh bien ! j'avais l'impression non pas nette, mais confusément perceptible, comme d'une chose élaborée par mon moi inconscient, au fond même de mon être, que mon âme de spectateur-reporter avait subi une soudaine modification.

J'avais assisté aux massacres de Constantinople. J'avais contemplé la banque ottomane au milieu des jets de bombes et de la fusillade. Je m'étais trouvé bloqué parmi les Arméniens, vivant avec eux ce que je pensais être mes dernières heures; tout cela dans un ruissellement de sang, dans une atmosphère emplie de cris d'agonie, de détonations, du souffle horrible des haines fanatiques. Plus tard, j'avais connu les terribles faucheurs de la Macédoine, ces assassins sinistres qui semblaient avoir reçu des dieux cruels la mission de transformer la malheureuse province en désert.

Puis ç'avait été la campagne de Mandchourie, avec le choc formidable de la Russie et du Japon.

Tous les spectacles de carnage, de misère, d'épouvante, avaient défilé devant mes yeux... Toujours, que les victimes fussent turques, arméniennes, albanaises, ruthènes ou sujets du Mikado, l'homme que je retrouvai en moi était d'abord le correspondant du *Daily Mail*, un bipède particulier, chez lequel la pitié s'éveillait seulement alors que l'envoi de la « copie » au journal avait été assuré.

Jusqu'à cet instant précis, pourquoi ne pas avouer la vérité, les belligérants, bourreaux ou victimes, ne me touchaient guère plus que de simples marionnettes dont j'aurais eu à conter les faits et gestes.

Or, ce matin, à l'hôtel de la Paix, en me levant, je n'avais pas envoyé le moindre télégramme au *Daily Mail*, j'ignorais à quel moment il me serait permis de le faire, et cependant je ressentais un émoi tout à fait en dehors de mon état habituel, parfaitement pondéré.

Pourquoi cet incompréhensible trouble ?

Certes, la possibilité d'un conflit européen était une grave hypothèse; mais, en somme, la guerre est toujours la guerre. Les uniformes varient, le spectacle reste identique. Pendant la guerre russo-japonaise, j'avais supporté avec une parfaite philosophie les revers des uns, les succès des autres; je crois même avoir eu des joies profondes à transmettre au *Daily Mail* la nouvelle de désastres inédits.

En Europe, il en serait de même.

Et puis, au fait, la guerre n'était pas aussi fatale que cela. Il faudrait, avant qu'elle éclatât, que j'eusse adressé au *Daily Mail* l'un de ces deux télégrammes sensationnels :

« Le document volé au Foreign Office est en route pour Berlin. »

Ou bien :

« Z. 212 a repris au cambrioleur du coffre-fort de lord Downingby le document dangereux. »

Mais alors, d'où naissait mon apitoiement; d'où venait cette lourdeur, cette gêne que j'éprouvais dans la région du cœur ?

Eh ! sapristi ! cela tenait au « drame moral » qui s'était déroulé à la Casa Avreda.

A mes oreilles sonnait le cri de fanatique orgueil de l'espion, comte de Leufen. J'entendais l'Allemand, égaré par un amour patriotique odieux, jeter à M. de Kœleritz ce cri de fauve :

— J'ai donné la vie de ma fille, de Lisbe, à l'Empire.

On eût cru qu'à ces paroles répondait en moi-même le ricanement de Z. 212, autre mystère humain, joué hier par son adversaire.

Et brusquement, il y eut une clarté dans l'obscurité de mon examen de conscience.

Ma pitié, le « flottement moral » qui, pour la première fois de ma carrière, me faisait penser en homme, en dépit du reporter, avaient une cause blonde, et pâle, et désolée.

Lisbe, dans mon esprit, avait pris le pas sur le mystère, sur la conflagration pouvant sortir de la lutte souterraine de ces deux athlètes :

Leufen; Z. 212.

Comment Z. 212 ne l'avait-il pas mise à mort en s'apercevant qu'il n'avait emporté de la Chambre Rouge que des papiers sans valeur ?

Il lui avait rendu la liberté, et cependant elle pleurait. Quelle torture lui avait-il donc infligée ?

Hier, je faisais des vœux ardents pour le triomphe de ce champion de la politique de l'Angleterre. Aujourd'hui, je le maudissais d'avoir fait jaillir des larmes des yeux bleus d'une jeune fille inconnue... Mais oui, inconnue, de par les griffes de Nick (le diable); inconnue, car je ne pouvais raisonnablement me considérer comme étant de ses amis par le seul fait que je me fusse trouvé, à une heure du matin, rue Zorilla, alors qu'elle rentrait, lamentable et désespérée, dans l'hôtel où resplendissaient la fortune, la puissance de son père.

(A suivre.)

DERNIÈRE ÉDITION

CHAMBRE DES COMMUNES

Sept Milliards de Crédits sont votés

Importantes Déclarations de M. Asquith, premier Ministre

Londres, 1er mars. — M. Asquith dépose un projet de crédits supplémentaires de 37 millions de livres sterling pour l'exercice finissant le 31 mars courant, et un projet de crédit de 250 millions de livres sterling pour le prochain exercice jusqu'à la deuxième semaine de juillet.

30 MILLIONS PAR JOUR

Le premier ministre, à cette occasion, a fait d'importantes déclarations. Il a d'abord fait remarquer que le montant total des crédits votés durant l'année financière 1914-1915 s'est élevé à 362 millions de livres sterling. Sur ce chiffre, 275 millions sont allés à l'armée et à la marine, en addition aux crédits ordinaires afférents à ces deux chapitres en temps de paix; 38 millions représentent les avances faites par la Grande-Bretagne à ses dominions; plusieurs millions de livres sterling celles faites à la Belgique, et 800,000 livres sterling celles consenties à la Serbie.

Ce crédit de 250 millions de livres est le plus élevé qui ait jamais été soumis au Parlement. Il couvrira la période finissant dans la seconde semaine de juillet prochain.

M. Asquith a ajouté que le gouvernement a toutes les raisons d'être satisfait du recrutement, et que le Parlement et le gouvernement n'ont jamais été aussi confiants dans la volonté des alliés d'obtenir la victoire finale. (Vifs applaudissements.)

Le coût actuel de la guerre atteint 1 million 200,000 livres sterling par jour, soit 30 millions de francs par jour. La demande de crédits est faite avec l'entière conviction qu'après sept mois de guerre, le pays et l'empire sont toujours décidés à donner une conclusion victorieuse à une cause si juste.

L'ATTAQUE DES DARDANELLES

Parlant de l'action des flottes française et anglaise dans les Dardanelles, M. Asquith a dit:

« Elle n'a aucunement nécessité une diminution des forces se trouvant actuellement en France où nous continuerons à donner notre appui le plus complet. Notre grande flotte n'a pas été non plus diminuée en aucune façon. **L'expédition a été soigneusement conçue tant au point de vue stratégique que politique ou économique.** »

Le premier ministre a dit que si le pays avait besoin d'un stimulant, il pourrait le trouver dans l'héroïsme de la Belgique et de la Serbie et dans la ténacité indomptable des alliés de l'Angleterre, qui maintiennent leur longue ligne de défense jusqu'à ce que le moment de l'avance décisive et irrésistible soit venu. (Vifs applaudissements.) Ces opérations font ressortir l'étroite coopération des alliés sur ce nouveau théâtre.

Le premier ministre a parlé dans les termes les plus élogieux du contingent splendide fourni par la France, qui partage la gloire et les risques de l'expédition.

LA REPLIQUE AUX PIRATERIES ALLEMANDES

Le premier ministre, passant ensuite à la question du blocus allemand, a dit:

« Je vais être obligé d'employer de fortes expressions. Ce n'est pas que nous ayons été surpris, la guerre ayant toujours été conduite par l'Allemagne en négation systématique de toutes les conventions internationales. On pourrait à peine dire que sa nouvelle menace des sous-marins constitue un autre pas en avant dans sa campagne de pillage et de piraterie. Pouvons-nous — et ici je m'adresse aux neutres — rester tranquillement assis comme si nous nous trouvions toujours sous la protection de règlements qui régissent la conduite civilisée de la guerre? Je ne le pense pas. » (Applaudissements.)

Alors, M. Asquith a ridiculisé la théorie allemande du blocus, et demandé: « Où est la flotte allemande? Elle a seulement été vue deux fois sur mer depuis le début de la guerre. La vérité pleine et entière est que la flotte n'a pas bloqué, ne pouvait pas bloquer, ne bloquera jamais les côtes anglaises. » (Vifs applaudissements.)

Le premier ministre a annoncé qu'en raison de la violation flagrante par l'Allemagne de tous les usages internationaux, les alliés se sentaient obligés d'adopter des mesures de représailles afin d'empêcher les approvisionnements de toute nature d'entrer et de sortir d'Allemagne. Ces mesures, adoptées par la France et l'Angleterre, ne renferment aucune menace vis-à-vis des vies ou des marchandises des neutres.

M. Asquith a déclaré que les alliés entendent demeurer libres de capturer les marchandises de provenance ennemie ou à destination de l'ennemi.

« **Les alliés ont tous les droits de recourir aux moyens de pression économique quels qu'ils soient. Si les neutres en subissent les inconvénients, les alliés le regrettent profondément, mais ceux-ci doivent se souvenir que nous ne sommes pas les initiateurs de cette guerre. Nous ne nous sommes jamais proposé d'assassiner leurs marins ou de détruire leurs bâtiments.** »

M. Asquith a ajouté: « Des rumeurs de paix ont été mises en circulation. **Ce n'est pas le moment de parler de paix** (longs applaudissements), et ceux qui parlaient en ce sens, aussi excellentes qu'aient été leurs intentions, étaient victimes d'illusions dangereuses. Il serait toujours temps de parler de paix quand le but élevé des alliés approcherait de sa réalisation. » (Applaudissements.)

M. Asquith a mentionné ensuite les mesures prises contre les marchandises allemandes, disant que les gouvernements anglais et français se réservent le droit de détenir et conduire dans leurs ports les bâtiments transportant des marchandises dont la destination, l'origine ou le propriétaire sont présumés ennemis.

« Mais les alliés, dit M. Asquith, n'ont aucune intention de confisquer de tels vaisseaux ou cargaisons à moins qu'ils ne soient sujets à confiscation. Je puis affirmer que la suggestion avancée dans les milieux allemands tendant à affirmer que nous aurions rejeté certaines propositions faites par les Etats-Unis est fausse. Tout ce que nous avons dit aux Etats-Unis jusqu'ici, c'est que leurs propositions font l'objet d'une étude sérieuse en consultation avec nos alliés.

» Donc, voici la déclaration du gouvernement, laquelle sera demain dans le domaine public, et qui expose nettement ce que nous estimons être nos droits et aussi nos devoirs: L'Allemagne a déclaré zone de guerre la Manche, les côtes du littoral du nord et de l'ouest de la France, et les eaux entourant les Iles-Britanniques. Elle a notifié officiellement que les vaisseaux ennemis trouvés dans cette zone seraient détruits et que les vaisseaux neutres pourraient être exposés à des dangers.

» En fait, cela équivaut à la proclamation du droit de torpiller à brûle-pourpoint, sans égard pour la sécurité des marins ni des passagers, tout navire marchand, quel qu'en soit le pavillon, parce que l'Amirauté allemande est dans l'impossibilité de maintenir dans cette zone de guerre des unités quelconques naviguant à la surface. Ses sous-marins peuvent seuls agir. Les lois et usages internationaux concernant les attaques contre le commerce ont toujours présumé que le premier devoir du belligérant qui s'empare d'un vaisseau marchand est de déférer le dit vaisseau à la juridiction des prises chargée de juger l'affaire, de décider si la capture a été régulière et si la cargaison doit faire retour aux neutres.

» La destruction des prises est un acte en soi sujet à critique et auquel on ne peut recourir que dans des circonstances extraordinaires et après avoir pourvu de la sécurité nécessaire tous les marins et passagers. La distinction à établir entre les vaisseaux neutres et ennemis et entre les cargaisons neutres et ennemies est une responsabilité qui incombe évidemment aux navires agresseurs, dont le devoir est de vérifier le statut du vaisseau et sa cargaison, et qui peut conserver tous ses papiers avant de couler ou de capturer le vaisseau.

» Le devoir d'humanité de pourvoir à la sécurité des marins du vaisseau marchand neutre ou ennemi est également une obligation pour tout belligérant. C'est sur ces principes qu'ont été basées toutes discussions antérieures relatives aux lois réglementant la guerre. Or, **le sous-marin allemand ne remplit aucune de ces obligations.** Il n'a aucune maîtrise sur les eaux où il opère; il ne conduit pas ses prises devant un tribunal « ad hoc »; il ne transporte aucun équipage qui puisse mettre la main sur les prises faites par lui; il n'emploie aucun moyen efficace de distinction entre le vaisseau neutre et le vaisseau ennemi; il ne reçoit pas à son bord les marins du vaisseau qu'il coule. Sa procédure de guerre est donc entièrement en dehors des conventions internationales réglant les opérations contre le commerce en temps de guerre. La Déclaration allemande substitue la destruction à tort et à travers aux captures régulières.

» L'Allemagne a adopté cette procédure contre les marins non combattants et les négociants pacifiques dans le but avoué d'empêcher les articles de toute nature, y compris les vivres pour la population civile, d'atteindre ou de quitter les Iles-Britanniques ou le nord de la France. En conséquence, ses adversaires sont contraints de prendre des mesures de représailles, afin d'empêcher à leur tour les articles de toute nature d'arriver à quitter l'Allemagne.

» Toutefois, les gouvernements français et britannique mettront ces mesures en vigueur en observant strictement les devoirs d'humanité, et sans faire courir de risques aux vaisseaux neutres, ni aux lignes de navigation neutres ou aux non-combattants. Les gouvernements français et britannique se considèrent donc libres de détenir et conduire dans leurs ports les navires transportant des marchandises dont la provenance, la destination ou la propriété seront présumées ennemies. Leur intention n'est donc pas de confisquer ces vaisseaux ou ces cargaisons, à moins qu'ils ne soient autrement passibles de confiscation. Les vaisseaux et cargaisons en route avant la date choisie seront indemnes. **Telle est notre riposte.** » (Vifs applaudissements.)

Londres, 2 mars. — Lorsque M. Asquith a terminé son discours et avant que l'on ne passe au vote des crédits, M. Bonar Law, chef de l'opposition, vient déclarer qu'il approuve pleinement les déclarations du premier ministre, qui ont l'assentiment complet de toute la Chambre et du pays tout entier.

« Nous devons montrer à l'Allemagne, dit l'orateur, que nous sommes décidés à employer toutes les armes qui sont à notre disposition pour mettre fin à cette horrible guerre »

Les crédits demandés par le gouvernement sont ensuite adoptés à l'unanimité. La séance est levée.

Le Bombardement des Dardanelles

Le Bombardement interrompu par le mauvais Temps

Londres, 2 mars. — L'Amirauté publie le communiqué suivant:

« Les opérations contre les Dardanelles sont interrompues en raison du mauvais temps; il souffle un fort vent du nord-est, accompagné de pluie, et il règne une brume qui rendrait difficiles le tir à longue portée et les observations par aéroplanes. »

Les Forts de Chanak

Rome, 2 mars. — Les Turcs ont abandonné tous les forts extérieurs des Dardanelles; toutes les batteries des forts intérieurs sont employées à la défense de Chanak (ville des Dardanelles). Les flottes alliées ont pu commencer le bombardement du fort de Chanak, dont les canons manquent, d'ailleurs, de munitions.

Nombreux Blessés turcs

Sofia, 2 mars. — Un grand nombre de soldats blessés continuent à arriver à Constantinople, venant de la presqu'île de Gallipoli.

Un Débarquement

Athènes, 1er mars. — Des détachements de troupes alliées ont débarqué à Koum-Kale; ils en sont venus aux mains avec la garnison turque, qu'ils ont dispersée.

La Rafale d'Acier continue

Athènes, 2 mars. — Le bombardement des forts intérieurs des Dardanelles a repris hier dans la matinée, à dix heures. La flotte alliée a détruit les batteries de Kilid-Bahr et de Chanak, et est arrivée près de la ville Dardanelles.

Coopération de la Flotte russe

Athènes, 2 mars. — L'amiral russe qui doit participer au conseil des amiraux français et anglais de la flotte alliée et qui s'était embarqué à Dedeagatch, venant de Russie, est arrivé dans le détroit.

La Flotte turque ne compte pas

Athènes, 2 mars. — On considère la flotte turque comme une quantité négligeable par suite des sérieuses avaries du croiseur « Goeben », dont nous avons annoncé le désarmement.

100,000 Turcs sur la Côte

Athènes, 2 mars. — Il y aurait sur la côte de Gallipoli plus de 100,000 Turcs sous les ordres d'Essad-Pacha, le défenseur de Janina.

Sous-Marins et Torpilles

Athènes, 2 mars. — Récemment ont été transportés à Dedeagatch, venant d'Autriche, des sous-marins et des torpilles destinés à défendre l'entrée du port.

Sous-Marins allemands inutilisables

Athènes, 2 mars. — Les trois sous-marins que la Turquie a reçus de l'Allemagne par voie de terre restent démontés et inutilisables.

Un nouveau Bluff

Rome, 2 mars. — Une dépêche de Berlin annonce que **la flotte autrichienne serait partie pour la mer Egée.**

Nota. — Il semble peu probable que la flotte autrichienne se risque à travers l'Adriatique pour aller livrer combat aux escadres alliées. Sans doute faut-il voir plutôt dans cette nouvelle un nouveau bluff destiné à rassurer l'opinion allemande et autrichienne.

Délibérations turco-allemandes

Salonique, 2 mars. — Le Comité des Jeunes-Turcs siège en permanence à Constantinople. Le maréchal von der Goltz, l'amiral allemand Souchon et les officiers allemands assistent aux séances.

Un Appel turc au Sultan pour la Paix

Athènes, 2 mars. — Le prince Saba-Eddin, neveu du sultan, vient de lui adresser la dépêche suivante:

« L'obstination de la Porte et sa néfaste politique ont fini par obliger les alliés à tenter de forcer l'entrée de votre capitale. Bientôt, les détroits seront franchis et Constantinople sera bombardée. C'est en prévision de cette douloureuse éventualité aussi bien que pour des raisons d'ordre moral plus graves encore que l'on devait constamment s'efforcer d'empêcher la Turquie de se ranger officiellement aux côtés de l'Allemagne à l'heure actuelle.

» Je supplie Votre Majesté, au nom de ma patrie, de conclure immédiatement la paix avec les alliés et de recevoir la flotte anglo-française en amie et en libératrice. La nation turque les attend avec impatience pour se soustraire à cette double et terrible domination unioniste et germanique.

» Se trouvant dans la situation d'un peuple odieusement exploité, des Ottomans ont tout naturellement épousé la cause anglo-française, qui est celle de la justice, du droit et de l'indépendance des nations. Malgré l'erreur capitale commise par le gouvernement unioniste, notre existence nationale a les chances les plus sérieuses à l'heure actuelle d'être plus respectée par les alliés que par les Allemands. Faisons donc la paix, faisons-la vite.

» En agissant ainsi, nous contribuerons non seulement au triomphe de la paix européenne, mais aussi à la consolidation de l'empire ottoman, qui reste plus que jamais la pierre angulaire indispensable à l'équilibre oriental.

» Que Dieu inspire Votre Majesté! »

En vue d'un Soulèvement

Salonique, 2 mars. — Les troupes d'Andrinople et de la Thrace se concentrent à Constantinople, où déjà se manifestent des symptômes d'insurrection dans la population affolée par le bombardement des Dardanelles par les flottes alliées.

La Presse grecque

Athènes, 1er mars. — La « Patris », au sujet des événements des Dardanelles, dit: « Il est indiscutable que si la Grèce laisse échapper l'occasion présente, jamais elle ne la retrouvera. Ce sera de la naïveté de croire que les puissances courent des dangers et font tant de sacrifices pour la satisfaction morale de remettre à l'hellénisme Constantinople et les détroits. Dans ces circonstances vraiment critiques, le peuple grec a pleine confiance dans M. Venizelos, qui a dirigé les vœux de l'hellénisme en conformité de ses droits et de ses intérêts. »

La « Nea Hellas » écrit: « L'hellénisme n'a qu'un désir: payer le tribut de son sang pour faire respecter ses droits. » Le journal conclut que la nation entière attend le moment de l'action, et qu'elle est prête à revendiquer ses droits aux côtés des alliés.

Une Interview du Sultan d'Egypte

Rome, 1er mars. — Dans une interview qu'il a accordée à un rédacteur de la « Tribuna », le sultan d'Egypte Hussein-Hilmi déclare que la population égyptienne est absolument calme et pleine de confiance dans sa propre indépendance.

Le sultan considère que l'attaque du canal de Suez par les Turcs en février dernier fut un bluff des Allemands. Ceux-ci s'imaginèrent qu'il suffirait de l'apparition des soldats turcs sur les rives du canal pour faire une révolution en Egypte, où l'opinion publique avait été longuement travaillée par les agents de l'Allemagne. La retraite des Turcs, les prochaines chaleurs et les préoccupations causées par le bombardement des Dardanelles rendent une nouvelle attaque impossible. Aujourd'hui, il n'y a plus un seul Turc sur le territoire égyptien. Le sultan ajoute qu'il a reçu Said-Idriss exclusivement à titre de chef religieux des Senoussis.

COMMUNIQUES OFFICIELS

Du 2 Mars (15 h.)

ENTRE LA MER ET L'AISNE, journée assez calme. L'ennemi n'a prononcé d'attaque qu'au sud-est de Saint-Eloi (sud d'Ypres). Il a été repoussé par les forces anglaises.

EN CHAMPAGNE, nouveau bombardement de Reims (cinquante obus environ).

Malgré la tempête, nos progrès se sont poursuivis entre Perthes et Beauséjour pendant toute la journée d'hier, notamment au nord-ouest de Perthes, au nord-est de Mesnil et au nord de Beauséjour. Nous tenons les points culminants du mouvement de terrain parallèle à notre front d'attaque.

Il est confirmé que les éléments de la garde qui nous ont contre-attaqués dans la nuit de dimanche à lundi ont subi des pertes extrêmement fortes.

EN ARGONNE, dans le secteur Bagatelle-Marie-Thérèse, combats de mines et d'infanterie dans une tranchée avancée que nous avons réoccupée après l'avoir un instant abandonnée.

Dans la région de Vauquois, nous avons progressé, conservé le terrain conquis, malgré deux contre-attaques, et fait des prisonniers.

DANS LES VOSGES, à La Chapelotte, près de Celles, nous avons enlevé des tranchées et gagné 300 mètres.

Du 2 Mars (23 h.)

DE LA MER A L'AISNE, combats d'artillerie souvent assez vifs où nous avons eu l'avantage.

Sur tout le front du SECTEUR DE REIMS, notamment à la ferme Alger, près du fort de la Pompelle, l'ennemi a, ce matin, prononcé des attaques qui ont été facilement repoussées.

ENTRE SOUAIN ET BEAUSÉJOUR, nos progrès se sont poursuivis. Sur plusieurs points, nous avons pris pied dans des bois organisés par l'ennemi et nous avons progressé au delà de la crête dont nous avions atteint le sommet au cours des dernières journées; une forte contre-attaque a été repoussée.

EN ARGONNE, dans la région de Vauquois, tous nos gains d'hier ont été maintenus; nous avons fait une centaine de prisonniers.

PRÈS DE PONT-A-MOUSSON, une attaque de nuit des Allemands au bois Le Prêtre a échoué.

Rien de nouveau sur le reste du front.

Les Opérations des Armées russes

A la Poursuite des Allemands

Pétrograd, 2 mars. — On sait maintenant qu'une brigade de cavalerie russe, précédée de cosaques, a enfoncé vendredi le centre de l'armée du maréchal Hindenburg à Jrasno-Selz, à mi-chemin entre Orstalenka et Prasnysch.

En rompant le front allemand et en capturant les avant-postes ennemis, les troupes russes ont divisé en deux secteurs distincts le théâtre des opérations dans le nord. La cavalerie a joué un rôle prépondérant dans ce succès.

Pétrograd, 2 mars. — Les troupes russes semblent déjà menacer le flanc nord tout entier des positions ennemies. Leurs progrès dans cette direction doivent forcer les Allemands à partir précipitamment du Niémen.

Le mouvement russe dirigé de Prasnysch vers le nord menace l'artillerie des Allemands opérant contre la rivière Bobre. Si ceux-ci se retirent, leur flanc droit, qui attaque Ossoviecz, sera gravement exposé.

Par une brillante réplique, les Russes répondent au mouvement tournant d'Hindenburg en mettant ses communications en péril.

LES 420 CONTRE OSSOVIETZ

Pétrograd, 2 mars. — Les résultats de la poursuite entamée le matin du 28 février ne sont pas encore connus d'une façon précise. A la suite de la victoire de Prasnysch, les Allemands ont retiré leurs avant-gardes des secteurs voisins.

Sur tout le front, les Allemands ont adopté une attitude passive et ne poursuivent que le bombardement d'Ossovietz, auquel participent, sans succès d'ailleurs, leurs obusiers de 420. Le béton russe est très solide, et la forteresse riposte énergiquement à l'ennemi.

Leur Défaite à Prasnysch

Pétrograd, 2 mars (officiel). — Les opérations dans la région de Prasnysch sont terminées. Deux corps d'armée allemands ont été battus et repoussés jusqu'à la frontière.

Les prisonniers allemands que nous avons faits font partie de quinze régiments différents.

Les Russes en marche vers la Prusse

Les Russes continuent d'avancer au nord vers la Prusse orientale, à une vitesse qui varie suivant le caractère du combat entre vingt et cinq kilomètres par jour.

Pertes autrichiennes énormes

Pétrograd, 2 mars. — Dans les Carpathes, l'armée autrichienne, en attaquant les positions russes de Loupkoff, a subi des pertes énormes.

Le Général Pau en Russie

VISITES

Pétrograd, 2 mars. — Le général Pau a rendu visite à l'ambassadeur de France, au président du conseil des ministres russe, M. Goremykine, et aux ministres des affaires étrangères, de la guerre et de la marine.

Il s'est rendu à l'hôpital de la Société de bienfaisance française, où vingt-cinq blessés russes sont en traitement. Il adressa à ces derniers le salut fraternel de l'armée française.

DINER A L'AMBASSADE DE FRANCE

Pétrograd, 2 mars. — Un dîner a eu lieu hier à l'ambassade de France en l'honneur du général Pau. M. Sazonof, ministre des affaires étrangères de Russie; l'ambassadeur d'Angleterre, les ministres de Belgique et de Serbie y assistaient.

La Note anglo-française aux Neutres

Notification aux Etats-Unis

Washington, 2 mars. — Les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont présenté à M. Bryan, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, les Notes annonçant le blocus de l'Allemagne et de l'Autriche sur mer.

L'Impression aux Etats-Unis

Washington, 2 mars. — Les Américains n'ont nullement été surpris par la Note des alliés annonçant des représailles en réponse au blocus des sous-marins allemands. Les diplomates et les fonctionnaires des pays neutres expriment la satisfaction de l'assurance donnée par la Grande-Bretagne et la France de respecter la vie des équipages et des passagers.

La Réponse de l'Allemagne aux Etats-Unis

Amsterdam, 2 mars. — La réponse de l'Allemagne aux suggestions américaines a été remise à l'ambassadeur des Etats-Unis.

République de l'Uruguay

Le Nouveau Président

Montevideo, 1er mars. — Les Chambres ont élu le docteur Feliciano Viera président de la République.

La Situation en Russie

UNE NOTE OFFICIELLE FRANÇAISE

Paris, 2 mars. — L'offensive allemande dans la direction du Niémen paraît définitivement enrayée. Sur la rive gauche du fleuve, les forces ennemies tiennent approximativement le front Pillwiszki-Mariampol-Simno (25 kilomètres environ à l'ouest d'Olita), Sereje (sud-est de Simno), le coude du Niémen, au nord de Grodno-Chtabine (haute vallée du Bobre). Autour de ce dernier point et sur la lisière sud de la forêt d'Augustovo se sont livrés, ces jours derniers, de violents combats, qui ont tourné à l'avantage des Russes.

Les attaques tentées par les Allemands sur Ossovetz et celles exécutées dans la région de Jedvabno ((nord-est de Lomja) n'ont donné aucun résultat.

Dans la région de Prasnysch, les Russes, après avoir repoussé les attaques des Allemands, ont pris une vigoureuse offensive sur un front de quarante kilomètres environ. Cette offensive a été couronnée de succès. Krasnoselo, Prasnysch ont été repris, et les Allemands ont dû battre en retraite sur tout le front, laissant de nombreux prisonniers entre les mains des Russes.

Toutes les actions tentées par l'ennemi sur le front entre le confluent de la Bzura et les Carpathes, jusqu'au col de Lupkow, ont été infructueuses, et la situation reste à peu près inchangée.

Au sud-est du col de Lupkow, le front est jalonné approximativement par les localités de Smolnik (nord-ouest du col d'Uszok), Koxiuvki-Rozniatow (sud-est de Dolina), Stanislau et la vallée du Dniester.

Toutes les attaques récentes des Austro-Allemands, particulièrement violentes vers Koziuvki et Rozniatow, ont été repoussées avec de fortes pertes. Il semble d'ailleurs que, de ce côté aussi, les progrès de l'ennemi soient définitivement enrayés. Ils avaient été dus en grande partie à une supériorité numérique momentanée, obtenue surtout par le prélèvement de troupes (cinq divisions environ, sur le front serbe et par l'appoint de forces allemandes).

Pour constituer la masse avec laquelle le maréchal Hindenburg a pris l'offensive aujourd'hui enrayée, les Allemands avaient prélevé trois corps d'armée sur la partie sud du front occidental, deux dans les dépôts de l'intérieur, un sur le front français.

Raids d'Avions français en Alsace

Genève, 2 mars. — Vendredi et samedi, des aéroplanes français poussèrent des reconnaissances vers Colmar, Schlestadt, Sainte-Marie et Strasbourg.

Dès que des aéroplanes sont signalés, les troupes allemandes se réfugient dans les casernes et les baraquements.

L'Allemagne blâmée en Suisse

Bellegarde, 2 mars. — A l'occasion de la fête patriotique du 1er Mars à La Chaux-de-Fonds, M. Comtesse, ex-président de la Confédération suisse, a prononcé un discours dans lequel il a protesté contre la violation de la neutralité de la Belgique. Il a dit:

« Nous ne pouvons pas rester indifférents et muets devant la violation de la neutralité de la Belgique. C'est là un attentat irréparable qui révolte la conscience de tous les peuples. »

Fourniture de Charbon aux Corsaires allemands

Une Accusation américaine.

New-York, 2 mars. — Le jury fédéral a rédigé un acte d'accusation contre la ligne de navigation Hamburg-Amerika, qui a déposé à la douane des papiers pour des navires destinés à transporter des fournitures de charbon aux navires de guerre allemands. Cinq individus sont également inculpés.

Le dernier Echange d'Internés civils

Berne, 1er mars. — La nuit dernière, le dernier train transportant des internés civils français a traversé la Suisse, à destination de Genève. Cette nuit, le dernier train transportant des internés allemands, comprenant plusieurs centaines d'Allemands, quittera Genève pour se rendre en Allemagne.

La mission du bureau prendra fin à minuit.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 2 mars. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré. Ils se sont entretenus de la situation diplomatique et militaire.

Les Classes 1891-1892

Paris, 2 mars. — Parmi les hommes des classes 1891-1892 qui viennent d'être convoqués, il s'en trouve un certain nombre qui, affectés à divers emplois, ont été mobilisés depuis le début des hostilités. A la question de savoir s'il ne serait pas possible de les mettre en congé pendant une durée équivalente à celle pendant laquelle ils ont été employés, le ministre de la guerre vient de répondre qu'il n'est pas possible de retarder, à titre de compensation, l'appel des hommes des classes 1891-1892 qui ont eu à remplir des missions spéciales depuis la mobilisation en raison de leur nombre assez élevé et de la nécessité de préparer l'envoi aux armées de renforts préalablement instruits.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

SUR LE FRONT RUSSE

La Grande Bataille de Pologne

L'Echec du Maréchal von Hindenburg
Bel Héroïsme des Troupes russes

Une grande Bataille

Pétrograd, 2 mars. — On peut maintenant reconstituer l'échec de von Hindenburg.

L'ATTAQUE EN RAFALE

Les raisons du grand mouvement allemand sur le flanc russe sont maintenant claires. Ce fut un effort pour rejeter les russes sur la Bzura, pour renouveler ensuite la terrible attaque dirigée il y a trois semaines contre Varsovie.

Hindenburg, après avoir perdu 70,000 hommes en Pologne, réunit toutes les troupes qui attendaient encore à Lowicz, emplit les trains qui stationnaient sous pression à Lowicz, et ajoutant des troupes prises dans l'ouest à celles qui étaient déjà en route descendit en rafale par les quatre lignes ferrées principales de la frontière par Mlawa, Wilenberg, Johannisberg et Lotzen.

Les Allemands avaient d'autant plus de raisons de se hâter que les Russes avançaient sur Lipno et Thorn, menaçant ainsi de couper Hindenburg de ses communications avec les troupes placées devant Varsovie. Les Allemands progressaient dans cette région beaucoup plus vite qu'il y a cinq mois.

LA PARADE DES RUSSES

Dès que les Russes furent informés par leurs aviateurs du mouvement que méditait l'ennemi, ils reculèrent devant Thorn et se replièrent sur le front défensif Vyshogrod, Plonsk, Ciechanow, Prasnysch, puis sur le Narew, sous les canons de la forteresse de Novogeorgievsk. Cette manœuvre réussit, mais il avait fallu faire sauter les rives de la Vistule, près de Vishograd, pour parer à l'éventualité d'une attaque de flanc venant des lignes de la Bzura.

En attendant, à l'extrême nord, les Russes, repoussés de la Prusse orientale, étaient obligés de se retrancher à Kovno, où les attaquèrent avec succès cinq corps d'armée composés des volontaires enrégimentés au mois d'août. Von Hindenburg avait cru devoir les encourager dans une proclamation adressée aux hussards de la mort, mais destinée en réalité à l'armée entière. Il leur promit notamment qu'un repos bien gagné leur serait assuré après l'action jusqu'à la signature de la paix, déclaration dont on devine la portée.

UN COMBAT D'AUTOMOBILES

Un des incidents de cette grande bataille de Pologne a été un combat d'autos. Plus de 70 autos opérant sur les trois principales routes qui convergent vers Lomja en venant de Koino, Stavisky et Dadzhow y ont participé. Des voitures ennemies sont arrivées à quelques mètres l'une de l'autre, et il semble en vérité que c'est à la suite de cette bataille d'autos que l'ennemi a été forcé de s'arrêter devant Lomja, d'où il se replie maintenant.

EN AVANT A TOUT PRIX!

Les plus furieux combats au centre de ce front énorme ont été livrés le long de la rivière Bobre, vers la forteresse d'Ossovietz, qu'il est indispensable pour les Russes de conserver. Le bombardement du début dégénéra rapidement en un tir à angle trop élevé. On en découvrit bientôt la raison, c'était l'artillerie allemande qui s'était enfoncée dans les marais; l'ennemi amena ensuite de l'artillerie de siège.

La situation devenait par suite critique lorsque, de bonne heure, le 17 février, le général commandant en chef des forces russes ordonna une avance générale à tout prix sur un rayon de 35 kilomètres. Durant la nuit, la lutte se poursuivit au milieu de la campagne illuminée par les fusées, les projecteurs et les maisons en flammes.

UN RUDE COMBAT

Des officiers cosaques font de la bataille de terrifiants récits:

Vers minuit, les Allemands s'avancèrent dans une tempête de cris et de mitraille. Les mitrailleurs étaient superbement alignés et très près les uns des autres. Cela dit assez quelle dut être l'efficacité du tir russe. Un corps russe se trouva cerné après sept jours de combats acharnés, mais il réussit à tenir en respect des forces allemandes trois fois supérieures en nombre. Sans lui, ces forces seraient descendues sur Grodno, qui était momentanément très mal défendu et auraient pu couper la ligne Pétrograd-Varsovie, peut-être même s'établir sur le Niémen.

Quand les Russes se rendirent, ils n'avaient plus que leurs baïonnettes, et naturellement les Allemands les canardèrent à plaisir à bonne distance. Les Russes tentèrent une chance désespérée, une attaque de nuit avec des avions sur l'artillerie de siège.

L'aube trouva les deux adversaires épuisés. L'intention allemande était claire: c'était d'enfoncer un coin entre les trois corps russes battus et un quatrième qui, jusqu'à un certain moment, ne fut pas attaqué. Toutes les communications russes bien coupées, il devint impossible d'exécuter une retraite d'ensemble, et environ cinquante mille hommes se trouvèrent cernés.

Alors commença une lutte historique dans des bois, des lacs et des marais. Le corps russe fut obligé de combattre sur ses quatre côtés à la fois, tout en faisant des efforts particuliers contre les troupes qui le pressaient à l'arrière et celles qui lui barraient la route de la retraite. Il ne paraît pas que le commandement se fût rendu compte du caractère désespéré de la résistance, bien que des aéros envoyés par le quartier général l'eussent informé de l'encerclement opéré par les Allemands.

Les cosaques se battirent en lions. A l'exemple des Grey Scots et des lanciers à Mons, ils chargèrent à plusieurs reprises l'ennemi. Aucun d'eux ne ferma l'œil de quatre nuits. Les survivants étaient tous blessés, et cependant ils n'auraient pas capitulé. Ceux qui purent se frayer une route ont été acclamés de façon délirante quand ils sont passés, rentrant à Varsovie.

Communiqué du Généralissime

Pétrograd, 1er mars. — Voici le communiqué du grand état-major du 28 février:

Nous avons achevé notre opération à Prasnysch, où nous avons défait au moins deux corps d'armée que nous avons refoulé sur la frontière.

Les Allemands, ayant forcé notre 10e armée à la retraite, s'étaient organisés dans le but de tenter une action contre nos troupes qui opéraient avec succès dans la région de Mlawa. Ils avaient d'abord conçu le projet d'essayer évidemment par un coup audacieux contre notre aile droite, dans la région de Khorgele, de culbuter nos troupes dans la direction de la Vistule.

Le 6 février, l'ennemi prit l'offensive dans la région de Lipno, Serpec et Bejoune avec cinq divisions. Vers la mi-février, il attaquait le front Plozk-Racionz, mais par des combats acharnés, le 16 et le 18 février, nous arrêtions la progression ultérieure des Allemands dans cette région. Vers cette date, l'ennemi concentra entre Mlawa et Villenberg des forces très importantes et leur fit prendre l'offensive.

Le 18 février, nous constatâmes l'activité énergique des avant-gardes allemandes dans la région de Khorgele, et le 20, d'importantes forces ennemies commencèrent à avancer avec impétuosité, tournèrent Prasnysch du côté de l'est et parvinrent au village de Stohouka. Prasnysch formait l'extrême point d'appui de notre aile droite.

La brigade d'infanterie qui opérait dans cette région, après une défense active et énergique, réussit à infiltrer une partie de ses forces dans Prasnysch. En outre de cette brigade, nous disposions d'éléments peu importants de cavalerie qui gardaient extérieurement nos positions et entravaient les mouvements enveloppants de l'ennemi.

Ayant détaché des troupes pour l'attaque de Prasnysch, l'ennemi fortement couvert dans cette opération du côté du Narew, sur le front Pritouly, Rasnoseltz, Podosie, Oustie, Vengherky, Krasne, Kolatchovon, lança ses principales forces contre le flanc droit de nos troupes concentrées dans la région de Mlawa.

Un secteur de quelques verstes, de Lissakovo à Khoinovo, fut simultanément attaqué au nord et au sud, c'est-à-dire sur le flanc et sur les derrières. Les colonnes allemandes qui avaient tourné Prasnysch, atteignirent Veliaverlovska, à mi-chemin de Prasnysch et Tchekhamoff. En même temps, les Allemands prononçaient contre notre front des attaques énergiques.

Dans la journée du 24 février, l'ennemi réussit, après un combat sanglant, à envahir Prasnysch; mais le même jour, à dix heures du matin, nous commencions une offensive décisive sur le large front de Kraszneseltz, Vengrzinovo, Kolatchovo à Voliaverslovska.

Partout, nos troupes pressèrent l'ennemi, et la 36e division de réserve allemande, qui se maintenait opiniâtrement sur les passages de la rivière Arijtz, subit la soirée du même jour une défaite sérieuse. Cependant, dans la matinée du 25, l'ennemi n'avait pas encore renoncé au plan qu'il avait précédemment conçu et qui avait pour but de porter un coup de massue contre notre armée. Le combat de Voliaverslovska présentait des alternatives d'offensive et de défensive. C'est seulement dans la soirée du même jour que nos troupes refoulèrent d'une façon décisive les Allemands vers les positions avoisinant Prasnysch.

Le 26 et le 27 février, des combats violents furent livrés pour la possession de Dziline, Khoinovo, Prasnysch, Bartnik.

Déjà, le 22 février, dans la soirée, nos troupes ont envahi Pranysch, dont nous ne consolidâmes que le lendemain la possession. Dans la soirée, les Allemands ont commencé une retraite désordonnée, cherchant à sortir dans la direction de Mlawa et Khorgèle.

Méprisant la fatigue des marches précédentes à la suite des combats ayant duré quatre jours, nos troupes ont entamé une vigoureuse poursuite et ont infligé le 28 février de grosses pertes aux arrière-gardes ennemies. Cette opération nous a rapporté un riche butin de guerre. Le total des prisonniers s'élève au moins à 10,000.

Ainsi, le dessein que les Allemands avaient tramé contre nos troupes dans la région de Mlawa s'est terminé, grâce à notre contre-manœuvre dans la direction du Narew, par la défaite de l'ennemi.

Au cours de la journée du 28 février, aucun combat ne s'est produit dans les autres secteurs du front où nous nous trouvons en face de l'ennemi.

Le total des prisonniers faits par nous dans la région de Grodno est de 1,300, avec 15 mitrailleuses et plusieurs canons.

Dans les Carpathes, les Autrichiens attaquent sans succès, en rangs serrés, le front Loupkoff-Vorilène. Les pertes causées à l'ennemi par le feu de nos contre-attaques sont énormes.

En Galicie, l'ennemi est passé à la défensive. Dans la région de Iozopoula, on signale d'heureuses opérations de notre train blindé.

En Bukovine, nous avons occupé Sadagovia.

La Bataille de Prasnysch est décisive

Pétrograd, 2 mars. — L'« Invalide russe », organe du ministère de la guerre, écrit que **à Prasnysch se décide le sort des opérations intérieures sur le front russe.** Jamais action, sur le théâtre oriental de la guerre, n'eut une importance aussi grande. **La bataille de Prasnysch va décider si, oui ou non, la Prusse orientale sera coupée de l'Allemagne.**

Le Communiqué autrichien

Amsterdam, 2 mars. — Communiqué officiel autrichien.

Au cours des batailles heureuses que nous avons livrées dans le secteur occidental, sur le front des Carpathes, nous nous sommes emparés de plusieurs positions avancées et d'une grande quantité de matériel de guerre, nous avons fait prisonniers 19 officiers russes et 2,000 hommes.

Au sud du Dniester, à la suite de l'arrivée de renforts russes, la lutte continue avec acharnement; toutes les attaques contre nos positions ont échoué. Les Russes ont subi de lourdes pertes.

Hier, en Pologne et dans la Galicie occidentale, il n'y a eu que des duels d'artillerie.

Et les mensonges continuent!

L'ATTAQUE DES DARDANELLES

27 Kilomètres gagnés

Athènes, 2 mars. — *L'escadre alliée a atteint les forts de Kilid-Babr et Chanak-Katessi, situés à 27 kilomètres dans le détroit et protégeant un endroit très resserré.*

Les Forts détruits

Athènes, 2 mars. — Le bombardement des forts turcs dans les Dardanelles par la flotte alliée a réduit au silence les forts Dardanos, Hamidié et Trimenlik. La station télégraphique de Bezikia a été également démolie. Le bombardement a été effectué par neuf cuirassés de ligne qui se sont avancés jusqu'à 2 milles dans les Dardanelles.

La Ville de Dardanelles évacuée

Athènes, 2 mars. — Un contre-torpilleur anglais s'étant avancé à deux kilomètres de la ville de Dardanelles, vendredi, celle-ci a été évacuée par ordre des autorités.

La ville de Dardanelles, ou ville de Chanak, abritée par le fort de Chanak-Katessi est la place la plus importante du détroit et le siège du gouvernement du vilayet de l'archipel.

Von der Goltz et Enver-Pacha

Athènes, 2 mars. — Von der Goltz-Pacha est parti par train spécial pour Smyrne pour surveiller les travaux de la défense de la ville. Après y être resté trois jours, il est reparti pour les Dardanelles où se trouvent déjà Enver-Pacha et un grand nombre d'officiers allemands.

Au Secours!

Athènes, 2 mars. — Djavid-Pacha, accompagné du directeur du journal « Tanin » a traversé Vienne en route pour Berlin. Djavid-Pacha serait chargé de demander à Guillaume II de nouveaux subsides et de faire presser la nouvelle attaque austro-allemande contre la Serbie, seul moyen, d'après les officiers allemands et les généraux turcs de détourner de Constantinople les efforts des alliés.

La Panique à Constantinople

Athènes, 2 mars. — Une panique folle règne à Constantinople. Les Turcs, que les feuilles locales maintenaient dans une complète ignorance des victoires russes, ont été cruellement réveillés par le danger que court la capitale et les préparatifs que fait le gouvernement pour le transfert de son siège à Konia.

Le parti des libéraux (Ahrars), énervé par l'imminence du danger, multiplie ses efforts pour renverser du pouvoir les Jeunes-Turcs et les Allemands. Ces efforts correspondent au sentiment de la population et sont soutenus par plusieurs membres influents du comité Union et Progrès qui sont hostiles à la politique germanophile de leur parti.

On prétend qu'Ahmed-Riza-Bey, ex-président de la Chambre, et le principal promoteur de la révolution qui avait renversé Abdul-Hamid, serait à la tête des libéraux.

Ils déménagent

Pétrograd, 2 mars. — L'exode de la capitale pour l'Asie-Mineure des députés, fonctionnaires et représentants des classes aisées a commencé à prendre d'appréciables proportions. Les archives des ambassades d'Allemagne et d'Autriche seraient déjà transférées à Vienne.

Un Cuirassé grec à Mytilène

Athènes, 2 mars. — A la demande du gouverneur de Mytilène, le gouvernement grec a décidé que le cuirassé « Psara », qui avait reçu l'ordre de rallier Athènes, resterait provisoirement à Mytilène.

Forts intérieurs bombardés

Athènes, 2 mars. — Après la destruction du fort Dardanos, les navires alliés ont bombardé, hier, les forts intérieurs Hamidié et Yildiz-Tabia. Une division navale a bombardé en même temps, de Xiros, le fort Boukali Kale, sur la côte européenne, occasionnant de graves dégâts. Le village de Yenicheir voisin du fort du même nom, a été incendié.

Un Appel à l'Italie contre la Neutralité

Rome, 2 mars. — Le « Messagero » dit que l'action de la flotte franco-anglaise contre les Dardanelles est vivement commentée à la Chambre des députés, et que même ceux qui étaient enclins à la neutralité et paraissaient sourds à la voix du sentiment national confessent aujourd'hui que la prise des Dardanelles, en posant nettement la solution du problème méditerranéen, ne permet plus à l'Italie de rester à l'écart dans la grande liquidation qui se prépare:

« Désormais, l'Italie, ajoute le « Messagero », est prise dans le dilemme suivant: ou bien demeurer dans la Méditerranée l'alliée de l'Allemagne pour s'opposer aux flottes de la France, de l'Angleterre et de la Russie qui se seront attribué la part du lion dans la Méditerranée orientale, ou bien se mettre d'accord avec les puissances de la Triple-Entente pour que le nouvel équilibre méditerranéen s'établisse avec le concours de l'Italie et non contre elle. Pris entre ces deux partis, il n'est aucun Italien qui ne comprenne le péril du premier et la nécessité du second. »

Le Désarroi turc

Athènes, 2 mars. — Des renseignements puisés à bonne source indiquent que les Turcs se rendent compte que leur situation, déjà critique, s'aggrave de jour en jour. Des défenses hâtives, mais bien inutiles, ont été établies sur divers points des côtes d'Asie-Mineure.

Les troupes du vilayet de Smyrne ont été envoyées précipitamment dans la région des Dardanelles. De nombreuses désertions sont signalées. A Smyrne, le vali et le commandant militaire se déclarent ouvertement favorables aux alliés. La situation à Constantinople n'est guère meilleure. Des affiches proclament les chefs Jeunes-Turcs traîtres à leur patrie. Enver-Pacha se rend au Caucase; Djavid-Bey et Djahid-Bey vont à Berlin. Talaat-Bey et ses partisans accusent ouvertement les Allemands d'être la cause des malheurs de la Turquie. Chacun cherche à mettre à l'abri sa vie et sa fortune.

Djemal-Pacha, dont la francophilie paraît se réveiller, a repris précipitamment le chemin de la capitale, abandonnant à son sort l'expédition d'Egypte.

Les Jeunes-Turcs espèrent, en jetant les Allemands par-dessus bord, obtenir de meilleures conditions de la part des alliés pour une paix isolée.

Le Blocus allemand

Un Sous-Marin devant Calais

Calais, 2 mars. — Samedi soir, vers cinq heures, on a aperçu à 5 milles au large, naviguant en surface, un sous-marin allemand. Aussitôt l'alerte a été donnée sur tout le front de la mer. Le bastion situé près du Casino ouvrit le feu et tira une dizaine de coups de canon; mais avant que le tir fût réglé efficacement, le sous-marin se défila derrière un navire-hôpital passant au même instant et disparut.

La Réponse allemande aux Etats-Unis

Amsterdam, 2 mars. — La réponse allemande à la note américaine est rédigée sur un ton amical. Elle accepte toutes les propositions du président Wilson, à condition que l'Angleterre se prépare également à faire des concessions analogues.

La Contrebande allemande en Suède

Stockholm, 2 mars. — La presse suédoise se montre unanimement affectée par la découverte récente des tentatives allemandes de tourner les interdictions d'exportation suédoises, réclamant l'application dans toute leur rigueur des nouvelles mesures de sanction contre les coupables, et signalant à la réprobation unanime du pays les complaisances ou complicités morales trop lointaines pour tomber sous le coup de la loi.

Les contrebandiers allemands ayant eu recours principalement au stratagème du cabotage intérieur, le transport par voie d'eau entre localités suédoises de marchandises dont l'exportation est interdite ne pourra plus avoir lieu qu'avec une autorisation spéciale pour chaque cas, et le gouvernement vient d'adjoindre à la direction des douanes du royaume un fonctionnaire chargé d'instruire les demandes d'autorisation.

La Défense allemande de Zeebrugge

Amsterdam, 2 mars. — La ville de Zeebrugge est maintenant puissamment fortifiée. Elle est entourée de canons, de mitrailleuses et autres moyens de défense, et de nombreuses tranchées environnées de fil de fer barbelé.

Depuis quatre mois, les Allemands ont démoli toutes les villas de Zeebrugge et Heyst et ont établi à la place des batteries si habilement dissimulées qu'elles sont invisibles aux aviateurs. L'artillerie allemande s'exerce à tirer contre des cibles flottantes sur la mer. Cette activité a probablement donné naissance aux bruits suivant lesquels la flotte britannique aurait dirigé une nouvelle attaque contre la ville et les alliés auraient occupé Ostende.

LES NEUTRES

L'Attitude du Gouvernement espagnol

Madrid, 2 mars. — Le gouvernement espagnol n'ayant fait à la presse aucune communication sur la réponse de l'Espagne devant la menace faite aux neutres par la proclamation du blocus de l'Angleterre, certains journaux protestèrent, soutenant que dans les circonstances actuelles toute détermination importante devait être connue par l'opinion publique.

A cette requête, M. Dato, président du conseil a répondu par une invitation pressante adressée aux représentants des journaux madrilènes de s'abstenir de certaines polémiques violentes, voire même injurieuses à l'égard des belligérants.

« L'Espagne, a déclaré le président du conseil des ministres, défend en Allemagne les intérêts de diverses nations: la Russie, la France, la Belgique. Elle a dû, à cet effet, augmenter le personnel du corps diplomatique, et cette tâche qu'elle a courageusement assumée est extrêmement délicate. On doit considérer que l'Espagne, ne pouvant prétendre imposer sa volonté par la force, doit toujours garder une attitude digne et énergique, pouvant lui donner droit au respect de toutes les nations en lutte. Par patriotisme, il est indispensable qu'on comprenne en Espagne combien cette force morale est nécessaire pour la réalisation de l'œuvre avant tout humanitaire que poursuit le gouvernement. »

Manifestation francophile à Barcelone

Barcelone, 2 mars. — Au palais de la musique a eu lieu un concert organisé par le consul de France au bénéfice de la Croix-Rouge. Une foule nombreuse y assistait.

L'artiste polonaise Gilina, le ténor espagnol Vinas, et le pianiste Granados ont prêté leur concours. M. Vinas a chanté les « Grenadiers » de Schumann.

A la fin du concert, on joua la « Marseillaise ». A ce moment, le public se leva et acclama chaleureusement l'hymne français, qui fut repris en chœur. Les spectateurs déposèrent en sortant une somme importante dans un tronc placé à cet effet à la porte du salon.

Les Menées allemandes en Italie

Agents suspects expulsés

Rome, 2 mars. — Dans son discours de vendredi, en réponse au député neutraliste Turati, le président du conseil, parlant des agitations publiques organisées par les socialistes, fit allusion à certaines origines suspectes, obscures et impures. De nombreux journaux soulignèrent cette phrase de M. Salandra et affirmèrent qu'il s'agissait d'agents étrangers.

Il paraît, en effet, que la police posséderait des preuves que certains agents étrangers ont tenté de soulever la population italienne dans certaines villes, notamment à Naples, à Syracuse, etc., pour créer des embarras au gouvernement. Quelques-uns de ces meneurs auraient déjà été expulsés sans bruit, et d'autres expulsions seraient imminentes.

La « Tribuna » invite le gouvernement à sévir sans réserve ni précaution et en pleine lumière, disant qu'on peut excuser des agents étrangers qui essaient d'agir sur des neutres par des exhortations directes, qu'on peut même négliger d'autres tentatives plus blâmables, comme de corrompre certaine basse presse parce que l'opinion publique en fait rapidement justice; mais quand il s'agit de troubles et d'agitations dans la rue, alors c'est une affaire de police, qui doit agir sans pitié et expulser ou punir les coupables.

NOUVELLES DIVERSES

Les Déclarations de M. Asquith et la Presse anglaise

Londres, 2 mars. — Les journaux applaudissent unanimement à la déclaration de M. Asquith :

Le « Times » dit : « Nous savons que la lutte que nous abordons sera terrible. Nous craignons qu'elle soit longue, mais nous n'avons jamais douté de son résultat. Et ce résultat sera accéléré par la forme nouvelle que l'Allemagne nous a forcés de donner à cette guerre. Bien du sang et de l'or devront couler pour l'atteindre. Les votes d'hier de la Chambre des communes donnent l'assurance que toutes les ressources matérielles nous sont acquises et qu'elles seront versées de bon cœur, mais on aura encore besoin d'une chose : des quantités antiques innées de notre race. Celles-ci n'ont jamais manqué en Angleterre jusqu'ici ; si Dieu le veut, elles ne lui feront pas défaut maintenant. »

Le « Morning Post » dit : « Il est probable que les neutres, se voyant traités par les alliés avec une parfaite courtoisie, accepteront franchement la situation et se soumettront à ces ennuis, qui, après tout, ne sont pas plus grands que les malheurs qui affligent actuellement le monde gémissant. »

Le « Daily Chronicle », dit : « On ignore comment notre blocus s'effectuera, mais il est certainement destiné à exercer une pression considérable. Il sera plus difficile que jamais, pour le gouvernement allemand, de maintenir le fonctionnement de la vie civile. Les Allemands seront peut-être incommodés sur des sujets auxquels personne n'a encore songé. »

Impressions pessimistes d'un Lieutenant allemand

Londres, 2 mars. — Le correspondant du « Daily Express », à Amsterdam, fait un long récit des impressions d'un lieutenant de l'armée allemande qui a déserté et qui arrive de Gand.

Ce lieutenant était tellement navré des scènes d'horreur dont il avait été le témoin en Belgique, qu'il n'a plus voulu faire partie de l'armée allemande.

Il décrit en termes émouvants les atrocités systématiques auxquelles la soldatesque allemande s'est livrée; lorsqu'il cherchait à calmer la férocité de ses soldats, ceux-ci se moquaient de lui et l'appelait sentimental.

En ce qui concerne l'avenir de l'armée allemande, le lieutenant estime que la situation empire de jour en jour; les meilleurs de ses soldats sont tous tués ou invalides. Il n'y a plus que des petits jeunes gens ou des vieillards. Les Allemands pourront sans doute maintenir quelque temps encore leurs positions actuelles, mais aussitôt qu'ils en seront délogés, ils devront évacuer les Flandres et probablement la Belgique entière, et la retraite sera assez rapide.

Le moral des soldats est mauvais et leur confiance est considérablement ébranlée.

Les Pertes prussiennes dépassent le Million

Copenhague, 2 mars. — Sept nouvelles listes de pertes prussiennes, 154 à 160, ont été publiées. Elles contiennent les noms de 11,418 officiers ou soldats tués, blessés ou manquants, et portent le total des pertes prussiennes à 1,102,212.

Il faut ajouter aux 160 listes prussiennes, 156 listes bavaroises, 113 saxonnes, 125 wurtembergeoises et 19 listes navales.

La 19e liste navale publiée hier contient le nom de 748 officiers ou soldats tués, blessés ou manquants.

L'Avoine va manquer en Allemagne

La Haye, 2 mars. — En Allemagne, l'avoine a été monopolisée par l'Etat depuis le 15 février, à l'exception d'une tolérance pour les approvisionnements de 100 kilos. Des dispositions très rigoureuses ont été prises pour limiter la quantité dont pourront disposer les propriétaires pour l'alimentation de leurs chevaux du 1er mars jusqu'à la prochaine récolte. Il se confirme que l'avoine dont dispose l'Allemagne peut difficilement suffire aux besoins de l'intendance, qui sont évalués à un million et demi de tonnes jusqu'à la prochaine récolte.

L'Augmentation des Impôts en Allemagne

Bâle, 2 mars. — Le Conseil municipal de Berlin, suivant l'exemple de ceux de Charlottenburg et de Schoeneberg, a décidé de relever la taxe additionnelle à l'impôt sur le revenu destinée aux finances de la Ville. Cette taxe sera portée, pour Berlin, de 100 à 125 %. On prévoit, en outre, un relèvement de 165 % sur les patentes et de 177 % pour l'impôt foncier.

Le Choléra en Bohême

Rome, 2 mars. — Cinq cas de choléra se sont déclarés à Josefstadt, en Bohême.

Pour les Enfants des Militaires blessés ou tués à l'Ennemi

Paris, 2 mars. — Le groupe de défense des intérêts des familles nombreuses va soumettre à la Chambre une proposition de loi indiquant que les pensions et secours attribués par les lois existantes aux veuves et aux orphelins des militaires tués à l'ennemi, ainsi que les pensions attribuées aux militaires blessés et infirmes subiront une majoration lorsqu'il y aura au moins trois enfants vivants de moins de huit ans.

Le taux de cette majoration pour chaque enfant de moins de huit ans et au delà du deuxième sera uniformément de 180 fr. par an.

Les Droits des Réformés n° 2

Paris, 2 mars. — Un député ayant demandé au ministre de la guerre quelles mesures il compte prendre pour sauvegarder les droits des réformés numéros 2 pour cause de maladie actuellement sans ressources, a reçu cette réponse :

La réforme numéro 2 est prononcée soit pour infirmités antérieures à l'incorporation, soit pour infirmités ou mutilations résultant de blessures reçues hors du service, soit pour des infirmités provenant de maladies ne résultant pas du fait des obligations du service militaire. D'autre part, d'après les lois et décrets sur la matière, une blessure ne peut créer des titres à une allocation permanente, pension ou gratification, que si, ayant été contractée en service, elle entraîne une diminution appréciable des facultés du travail. Si donc il est reconnu que la blessure n'a entraîné aucune réduction de la faculté de travail et si le militaire est ensuite réformé numéro 2 pour un autre motif, il reprend la vie civile dans les conditions où il se trouvait avant son incorporation. L'administration de la guerre ne peut dès lors assumer la charge de lui servir aucune allocation. Ce soin revient aux services généraux d'assistance. Toutefois, les cas particulièrement intéressants font toujours l'objet de l'examen le plus bienveillant en vue de l'allocation d'un secours éventuel.

A l'« Officiel »

Les Commissaires de surveillance

Le « Journal officiel » publie un décret changeant la dénomination des commissaires de surveillance administrative des chemins de fer qui prendront le titre de « commissaires de contrôle de l'Etat sur les chemins de fer ».

La Rente 3 0/0 amortissable

Le public est prévenu que les séries 106 et 110 de rente 3 0/0 amortissable seront remboursables au pair à la date du 16 avril 1915.

Armée

INFANTERIE

Les mutations suivantes sont prononcées (service) :

Watrin, chef de bataillon au 38e, passe au 139e.

Galard, chef de bataillon de réserve au 83e, passe au 9e comme major.

Ciambelli, major au 9e, passe au 7e comme chef de bataillon.

Galliot, capitaine hors cadre (justice), passe au 107e.

Pommarés, lieutenant au 9e tirailleur indigène, passe au 7e d'infanterie.

INFANTERIE COLONIALE

Sont promus :

Au grade de colonel : Lagarrue, lieutenant-colonel commandant le 278e d'infant.

Au grade de lieutenant-colonel : Cluzeau, chef de bataillon au 33e d'infant. coloniale.

Au grade de chef de bataillon : Cotten, chef de bataillon à titre temporaire au 37e d'infanterie coloniale; Milot, capitaine au 7e d'infanterie coloniale.

Au grade de capitaine : Cattherinet, capitaine à titre temporaire au 3e régiment; Petit, capitaine à titre temporaire au 3e régiment; Arnould, lieutenant au 3e régiment; Fox, capitaine à titre temporaire au 7e; Portat, capitaine à titre temporaire au 7e.

ARTILLERIE COLONIALE

Sont promus ou nommés aux grades ci-après :

Au grade de colonel : Husson, lieutenant-colonel au 1er.

Au grade de lieutenant : Gavaud, sous-lieutenant au 1er; Thomas, sous-lieutenant au 1er.

CORPS DE SANTE

Est promu dans le corps de santé des troupes coloniales et maintenu dans son affectation actuelle :

Au grade de pharmacien-major de 2e classe : le pharmacien aide-major de 1re classe Cheyssial, à la disposition de la 12e région.

Marine

Paris, 2 mars.

Le contre-amiral Clément est placé dans la deuxième section du cadre de l'état-major général de l'armée navale.

— Sont nommés : les capitaines de vaisseau Clarke de Dromantin au commandement du cuirassé « Provence »; Allemand, au commandement du cuirassé « Bretagne ».

— Le quartier-maître canonnier Boivin de Saint-Brieuc, est inscrit au tableau spécial de la médaille militaire pour prendre rang du 27 février 1915 : A fait preuve lors de l'installation d'une batterie de 14 centimètres, sous le feu de l'ennemi, dans des conditions extrêmement difficiles, de l'activité la plus intelligente et de l'endurance la plus grande; a, de plus, contribué par son exemple et par son action sur ses camarades à la réussite de cette opération.

— Le quartier-maître mécanicien Sauzay est promu d'office au grade de second maître mécanicien pour compter du 27 février 1915 : Au cours d'une reconnaissance où il était chargé de bombarder un parc d'aviation ennemi a fait preuve de la plus grande énergie en ramenant dans nos lignes son avion atteint de quatre projectiles sous le feu persistant des batteries allemandes.

Mort d'un Evêque

Beauvais, 2 mars. — On annonce la mort de Mgr Douais, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.

Il était né à Béziers en 1848. Il fut professeur à l'Institut catholique de Toulouse, puis à Montpellier, vicaire général de Mgr de Cabrières. Quand Mgr Fuzet quitta l'évêché de Beauvais pour l'archevêché de Rouen, il fut appelé à lui succéder, en 1899.

Ce que disent les Journaux

L'Effort Russe

De M. Ludovic Naudeau, dans le **Journal** :

« Certains régiments russes, pour arriver à temps sur la ligne du Narew et du Bobr, ont, avec un dévouement inlassable, marché jour et nuit, couvrant de ces étapes invraisemblables qui réhabilitent ce que nous appelons le « train 11 ». Jugeant d'après les éléments qui sont à ma portée, je crois pouvoir noter que l'effort allemand, dans cette région de la Prusse orientale, semble déjà avoir atteint son point culminant. Hindenburg, ce vieux malin, qui, s'il n'était pas maréchal, devrait être chef de gare, va sans doute méditer quelque nouveau coup de surprise; mais il a beau faire, les Russes, même quand ils reculent momentanément, sont de gros consommateurs, et cela coûte bien cher de remporter sur eux des succès d'un instant. Il a repris la Prusse orientale, soit. C'est un riche territoire, mais qui est bien mal avoisiné et où les propriétaires auraient tort de faire construire ou reconstruire des villas avant que les lilas aient refleuri. »

***

Le Pain de Paille

Les « Propos d'un Parisien », dans le **Matin**, contiennent de spirituelles considérations sur cette découverte bien allemande :

« Jusqu'ici, cette denrée, en ce qui concerne du moins l'espèce humaine, était affectée à des usages externes. Seuls, les épouvantails, ces hommes de paille de nos exploitations agricoles, jouissaient du privilège de s'en garnir la panse. Mais au point où en sont les Allemands, tout fait ventre.

» Ce régime, au surplus, ne les prendra point au dépourvu. Ne sont-ils pas depuis belle lurette accoutumés à la mâcher ? Ils sont capables de s'en lécher et même de s'en mordre les doigts. Enfin, nous saurons une bonne fois ce que ces ogres ont dans le ventre : fonds de chaises, chapeaux de paille, d'Italie ou d'ailleurs, litières et paillasses. Et quand tout sera dévoré, jusqu'au dernier fétu, il leur restera, suprême ressource, la ficelle et les briques.

» La ficelle a un grand avantage. Elle peut resservir indéfiniment. La paille, si je m'en rapporte à d'honnêtes ruminants de ma connaissance, subit en ce cas quelques altérations. Mais avec un peu de patience et d'acide, quelque chimiste poméranien trouvera bien le moyen de la rendre de nouveau comestible. Le dos au feu, le ventre à l'étable telle sera désormais la formule du bien-être teuton. »

***

Le Blocus complet

De M. A. Fitz-Maurice, dans le **Figaro** :

« L'Allemagne a cru qu'elle réussirait, par la terreur qu'inspirerait la manière sauvage et criminelle dont elle a proclamé l'intention de faire la guerre navale en assimilant ses méthodes sur mer à ses procédés sur terre, à obtenir un relâchement du blocus qui doit précipiter sa chute finale; elle n'aura réussi qu'à resserrer le nœud coulant qui l'étrangle. L'Angleterre et la France, maîtresses de la mer, avaient déjà presque anéanti le commerce d'importation de l'Allemagne, mais il filtrait encore quelques navires à travers les mailles du filet tendu par les flottes anglo-françaises. Ces mailles arrêteront désormais tout. Il ne passera plus rien, ni vivres pour se nourrir, ni coton ni laine pour se vêtir, ni métal pour fabriquer des munitions, ni engrais pour fertiliser les terres, ni pétrole pour les aéroplanes, pour les dirigeables et pour les automobiles. Il ne passera plus rien. Et à voir la situation où le blocus partiel a réduit l'Allemagne, on peut prévoir l'extrémité où la conduira le blocus complet.

» La Note anglo-française aux neutres est la confirmation de l'arrêt de mort de l'empire militaire de l'Allemagne, arrêt dont la prise de Constantinople hâtera l'exécution. »

***

La Naturalisation

M. Frédéric Masson, de l'Académie française, écrit dans **Excelsior** :

« La naturalisation est, presque toujours, un acte que commandent des intérêts et que réprouve la conscience; il est des naturalisations justifiées, tout le moins explicables; mais le naturalisé, par le papier qu'il a obtenu, n'a reçu ni l'esprit, ni la conscience, ni la tradition, ni l'atavisme de son nouveau pays. Lui concéder les mêmes droits qu'aux indigènes est une folie, si ce n'est un crime. Après deux ou trois générations de services loyaux, de conduite irréprochable, d'assimilation consciente, on pourrait, par échelons, admettre à domicile les étrangers qui se seraient établis en France sans aucun esprit de retour à leur pays d'origine. Mais, tout de suite, du jour au lendemain, leur offrir sur un plat d'argent tous les droits sans qu'ils aient rempli aucun des devoirs imposés aux citoyens français, c'est tout de même trop. Et qui vous dit que cet homme jugé si bon citoyen qu'il est couvert des rubans français, qu'il préside des Sociétés françaises garanties par l'Etat, qu'il est électeur, éligible et élu, n'a pas dans le cœur le reniement de cette nation qui l'a accueilli, enrichi, honoré; qu'un jour prochain il ne réclamera point pour ses fils sa nationalité première. Cela s'est vu. »

***

La Marche sur Constantinople

De M. Stéphen Pichon, ancien ministre des affaires étrangères, directeur du **Petit Journal**, sur la marche vers Constantinople :

« On ne pouvait concevoir dans les circonstances présentes un acte plus important. Seulement, il faut qu'il aboutisse. En Orient, plus que partout ailleurs, les reculs et les insuccès sont interdits, sous peine des plus redoutables conséquences. Il est évident qu'on s'en rend également compte à Londres, à Pétrograd et à Paris. »

***

La Déroute de Prasnysch

Comme Polybe, le général Cherfils, dans l'**Echo de Paris**, constate la diminution de qualité des troupes d'Hindenburg :

« La défaite des armées d'Hindenburg à Prasnysch tourne à la déroute. Cette bataille a été moins acharnée, moins longue, par conséquent moins tenace que celle de l'Yser et que celle de la Bzura-Rawka, ce qui prouve que les contingents nouveaux de l'Allemagne n'ont plus la solidité et la vigueur des soldats qui, il y a deux ou trois mois, cherchaient à arracher une victoire. La défaite allemande va se propager de la Vistule au Niémen; le reflux sera plus rapide que n'a été son flux en Prusse orientale. »

Les Obsèques de M. Albert Decrais

Dans le ravissant domaine qu'il possédait à Mérignac et où il aimait à venir se reposer auprès des êtres qui lui étaient chers, ont été célébrées mardi matin les obsèques de M. Albert Decrais, ambassadeur, sénateur de la Gironde, ancien ministre.

La manifestation a été imposante et profondément émouvante. Une foule considérable, à laquelle avaient tenu à s'associer les notabilités du parti républicain, les représentants de l'armée, de la magistrature, des corps élus ou constitués, les amis de Bordeaux ou de la Gironde, se pressait autour du cercueil du grand patriote, du grand Français que pleurent tous ceux qui l'ont connu.

Le corps avait été placé dans un des salons de la villa transformé en chambre ardente. Malgré le désir exprimé par le défunt, de nombreuses couronnes, des fleurs s'amoncelaient autour du catafalque auprès duquel se tenaient M. Jean Decrais, Mme de Froissard-Broissia, M. Godard Decrais et les petits-enfants du grand-père aimé et regretté.

La population de Mérignac et des communes voisines était venue prendre sa part du deuil qui étreignait tous les cœurs.

A dix heures trois quarts, après les prières dites par M. le pasteur Vièles, l'immense cortège s'est mis en marche à travers la campagne, qui, en cette matinée hivernale, semblait, elle aussi, enveloppée de deuil, pour se diriger directement vers le petit cimetière de Mérignac.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Olivier Bascou, préfet de la Gironde; Monis, sénateur, ancien président du conseil, président du Conseil général; Charles Chaumet, député, ancien sous-secrétaire d'Etat; le général Legrand, commandant en chef la 18e région; Quercy, premier président de la cour d'appel; Raynal, chef du service colonial, délégué du ministre des colonies; Ch. Gruet, maire de Bordeaux, et Ranié, maire de Mérignac.

Derrière le corbillard, sur lequel avaient été disposées les couronnes et les fleurs, un des serviteurs de M. Decrais portait, sur un coussin de velours, les insignes de grand-officier de la Légion d'honneur, et les autres décorations de l'éminent représentant de la République française auprès de nombreuses nations.

M. Decrais avait demandé qu'aucun honneur militaire ne fût rendu à sa dépouille. S'inclinant devant ce désir, l'autorité militaire avait décommandé le bataillon qui, conformément au protocole, eût dû assister aux obsèques.

Le deuil était conduit par MM. Jean Decrais et Godard Decrais. Derrière la famille avait pris place le personnel de la maison.

Puis venaient MM. Courrégelongue, Thounens et Chastenet, sénateurs; de La Trémoïlle et Cazauvieilh, députés; la délégation du Conseil général, composée de MM. Bertin, président de l'Association républicaine; David, président de l'Alliance républicaine démocratique; Bourbouley, Dr Pousson, Périé, Quancard, Veyrier-Montagnères, maire d'Arcachon, et Vayssière, maire de Martillac; Cumenge, procureur général; Dubois de Lhermont, président de chambre; Calvé, président de chambre honoraire, et de nombreux conseillers à la cour d'appel; le délégué de M. le général-inspecteur des formations de réserve du 18e corps; MM. les généraux Larchey, grand-officier de la Légion d'honneur, et Hugues, commandant les subdivisions de Bordeaux et de Libourne; Thamin, recteur; Jacques Reignier, secrétaire général de la préfecture; Fourcaud, représentant le tribunal civil, et A. Eyquem, vice-président de ce tribunal; Réaume, procureur de la République; E. Huyard, vice-président de la Chambre de commerce, représentant cette compagnie; Dormoy, ancien député, et Fourtassy, membres de la Chambre; Duret, président du Tribunal de commerce; les commandants Hervey, sénateur de l'Eure, attaché à l'état-major de la 18e région; Roy, major de la garnison, et Touche, de la 18e légion de gendarmerie; Salesses, directeur de l'enregistrement; Mauriac, Bergaud, Nozières et Gambade, adjoints, représentant la municipalité de Bordeaux; Roques, Pacaud et Lopès-Dias, inspecteur de l'enseignement technique, anciens adjoints; Bertault, G. Monpillié et Dumas, anciens conseillers municipaux; Dou, directeur de la poudrerie nationale de Saint-Médard; Lydy, ingénieur en chef de la ville de Bordeaux; Ranié, maire, et le Conseil municipal de Mérignac tout entier; Beaumartin, vice-président du Cercle national, et la plus grande partie des membres de ce Cercle; E. Laparra et Bonnin, présidents des Cercles Vergniaud et Voltaire; Ch. Ramarony, délégué du Cercle Gambetta; Micau, maire d'Eysines, et des représentants des municipalités du département; Teuly, commissaire spécial; Mathieu, commissaire central; les officiers de paix et une délégation de la police de Bordeaux; les présidents et les délégués des Associations de Mérignac : Société de secours mutuels Saint-Roch, Société des vétérans des armées de terre et de mer; les maîtres et les enfants des écoles de Mérignac, la Société de patronage des écoles communales de Caudéran-Mairie, présidée par M. Chatard, etc.

Le grand commerce bordelais, de multiples Associations, une foule de notabilités dont nous ne pouvons citer les noms, accompagnaient également à sa dernière demeure l'homme unanimement respecté et estimé.

Devant la tombe, qu'ombragent les cyprès, au milieu de l'émotion générale, neuf orateurs ont pris successivement la parole : MM. Monis, au nom de la représentation girondine au Sénat et du Conseil général; Charles Chaumet, au nom du parti républicain du département; Olivier Bascou, au nom du gouvernement de la République; de La Trémoïlle, au nom de la quatrième circonscription de Bordeaux; Charles Gruet, maire, au nom de la ville de Bordeaux; Ranié, maire, au nom de la commune de Mérignac; Edouard Bertin, au nom de l'Association républicaine; Bourbouley, au nom du Cercle National, et E. Laparra, au nom des Cercles républicains de Bordeaux.

Avant de quitter le cimetière, l'assistance a tenu à renouveler à MM. Jean Decrais et Godard-Decrais et à leurs familles leurs profondes et douloureuses condoléances.

Les Discours

Dans l'impossibilité matérielle où nous nous trouvons de publier « in extenso » les neufs discours prononcés devant la tombe de M. Albert Decrais, nous en donnons ci-dessous une analyse succincte :

M. MONIS

Le sénateur, président du Conseil général de la Gironde, débute en ces termes :

« Nos préoccupations patriotiques ellesmêmes feront trêve en face de la tombe qui va recevoir la dépouille mortelle de l'éminent citoyen, de l'homme de devoir qui, dans l'asile élevé de sa haute sagesse, a su s'assurer, même au milieu des angoisses de l'heure présente, une mort pleine de noblesse et de sérénité. Nous le saluons des regrets unanimes de la Gironde adoucis pourtant par l'éclat et le charme du souvenir des qualités, des talents et des vertus, si généreusement mis au service de l'Etat à travers trois carrières successivement parcourues dans leur entier et dont chacune eût pu suffire à la consécration d'une existence bien remplie. »

M. Monis retrace alors : l'œuvre diplomatique d'Albert Decrais, dont les débuts eurent lieu en mai 1871 comme attaché à la mission de Bruxelles, confiée au représentant de Mulhouse, M. Tachard, qui, quelques semaines après, mettait son nom sur la protestation de l'Alsace-Lorraine contre le traité imposé par la force et qui l'arrachait à la France; les services qu'il rendit à notre patrie comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Belgique, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, ambassadeur à Rome en 1882, à Vienne en 1886, à Londres en 1893.

Il expose sa vie administrative comme préfet de l'Indre-et-Loire, des Alpes-Maritimes et de la Gironde, et comme conseiller d'Etat.

Il suit enfin en lui : l'homme politique, le parlementaire, successeur de Raynal — « dont le souvenir est toujours vivant dans nos cœurs », dit M. Monis — comme député de la quatrième circonscription de Bordeaux; le ministre des colonies, le sénateur qui avait conquis dans la confiance de la Chambre haute une fonction de premier ordre.

M. Monis rappelle des souvenirs personnels qui mettent en relief la haute valeur morale d'Albert Decrais, son ardent patriotisme. « Notre dernière apparition au Sénat nous réunit, dit-il, dans l'affirmation de notre foi, de notre espérance et de notre amour de la patrie. »

« Tel fut, conclut l'orateur, le rayonnement de ce triple flambeau que vos mains ont tenu sans défaillance et qu'elles viennent de poser sans trembler.

» Nous le passerons aux générations qui nous suivent...

» La famille d'Albert Decrais reçoit aujourd'hui un glorieux héritage : elle s'en montrera digne.

» Le deuil qui la frappe est cruel; il s'y mêle une douceur : l'estime générale qui l'entoure est la seule consolation à ses larmes. »

M. CHAUMET

« Le département de la Gironde, dit M. Chaumet, perd le plus aimé de ses élus; le parti républicain un de ses guides les plus loyaux, les plus clairvoyants et les plus fermes; la France un de ses plus précieux serviteurs; et nous, qu'il voulait bien honorer de sa bienveillante affection, le conseiller le plus sûr, l'ami le plus délicat.

» Aussi, en d'autres temps, serions-nous venu simplement apporter sur le cercueil d'Albert Decrais l'hommage de notre reconnaissance et de notre vénération.

» Mais aujourd'hui notre pensée ne peut s'affranchir des circonstances tragiques qui angoissent nos âmes. Nous songeons que des hordes barbares, après avoir longuement prémédité et préparé leur injustifiable agression, ont déchiré les traités solennellement signés, délibérément violé la neutralité de la Belgique, envahi notre territoire, bombardé des monuments consacrés par l'admiration des siècles, incendié les églises, pillé les maisons, massacré des vieillards, des femmes et des enfants. Et tous ces crimes ont été commis au nom de la « kultur » germanique !

» C'est pourquoi, Messieurs, je veux aujourd'hui, dans la personne d'Albert Decrais, saluer avec un patriotique orgueil, l'un des plus nobles et des plus purs représentants de la culture française ! »

M. Chaumet développe cette idée et, rappelant qu'Albert Decrais a occupé les situations les plus diverses et les plus éminentes, il ajoute qu'il fut partout à sa place, toujours égal aux fonctions les plus hautes et qu'il fit aimer la France à l'étranger comme il fit aimer la République dans la Gironde par le rayonnement de sa personnalité...

« C'est, dit-il enfin, pour sauver le patrimoine d'honneur, de liberté, de justice, que les fils d'Albert Decrais se battent vaillamment contre nos ennemis. Ses yeux expirants ont entrevu l'aube des nouvelles et fructueuses victoires. »

M. OLIVIER BASCOU

Le préfet de la Gironde dit que « si les jeunes succombent en masse pour la défense du sol, les vieillards disparaissent nombreux. Leur cœur usé par le temps ne peut supporter le terrible choc des événements.

» Rien ne doit être plus pénible, en effet, poursuit M. Bascou, pour les hommes qui, comme Albert Decrais, ont consacré les efforts d'une longue et brillante carrière à la réalisation d'un programme de libertés et de progrès humains, que de voir finir leurs jours aux sanglantes lueurs d'un incendie qui dépasse en proportions tout ce que notre imagination a pu concevoir, au souvenir des barbaries primitives. Leur âme robuste ne perd sans doute pas la foi dans le triomphe certain du droit et dans le salut du pays. Mais les forces physiques leur font défaut pour surmonter l'émotion. Eux aussi sont des victimes de la terrible guerre où sont engagés notre existence nationale et les destinées de l'humanité.

« M. Albert Decrais, déclare M. Bascou, fut un homme d'action, et s'il mérita, athénien moderne, d'être comparé, pour le charme de son verbe, par le grand orateur Gambetta, à certaine divinité des temps mythologiques, cette carrière fut également brillante par l'exercice des plus hautes fonctions administratives et diplomatiques. »

Au nom du gouvernement de la République, le préfet de la Gironde s'incline avec respect devant la dépouille de ce vétéran de la démocratie :

« A la veille de sa mort, une pensée a pu atténuer sa tristesse; c'est que cette union sacrée, qui a soulevé tout un peuple dans un élan patriotique digne de celui qui illustra nos pères il y a un siècle, il en fut un des meilleurs ouvriers. Il a dû s'enorgueillir spécialement d'avoir eu sa part dans la préparation de l'action diplomatique grâce à laquelle la France, dans cette lutte suprême, peut compter sur l'alliance ou l'amitié des nations civilisées.

» Je prie sa famille et ses amis de vouloir bien agréer ici l'expression de mes vifs regrets et de mes respectueuses condoléances. »

M. DE LA TREMOÏLLE

M. de La Trémoïlle apporte sur la tombe d'Albert Decrais l'hommage de cette quatrième circonscription de Bordeaux « dont il fut, à la Chambre, un des plus éminents représentants. »

« L'attachement que nous avions pour sa personne, dit M. de La Trémoïlle, était rendu plus solide et plus durable par nos opinions et nos sentiments communs, par notre même idéal patriotique et républicain.

» Passionnément fidèle au régime démocratique, M. Decrais en avait la conception la plus élevée; il appartenait à cette génération d'hommes réfléchis qui savent mesurer les réalisations possibles et les différencier courageusement des utopies les plus séduisantes. Il y avait, entre ses idées et celles du collège électoral qui lui donnait sa confiance, une identité complète, et la Gironde, terre de pondération harmonieuse, où le bon sens règne en maître, le reconnaissait comme l'un de ses enfants les plus aimés; c'est pourquoi nous sommes aujourd'hui si nombreux à ressentir l'amertume de sa perte. »

Le député de la quatrième circonscription dit que peu d'hommes eurent une telle puissance de séduction; qu'il savait gagner les cœurs par l'élégance de sa parole, par le charme de ses discours, et qu'il était parmi les causeurs les plus agréables d'un pays qui en compte tant d'exquis.

Après un très bel éloge de M. Decrais « qui voulait notre patrie grande et forte », et qui « sans se demander si le devoir était d'accord avec le soin de sa popularité » se prononça pour la loi de trois ans, M. de La Trémoïlle, « devant cette tombe où gît l'un des meilleurs d'entre nous », ne peut se défendre d'une émotion poignante...

Au nom de la quatrième circonscription, qu'il aimait tant, il lui adresse le suprême adieu et la suprême reconnaissance de ceux qui furent ses amis fidèles.

LE MAIRE DE BORDEAUX

A côté de l'homme politique, du diplomate, de l'administrateur que fut M. Decrais, M. Charles Gruet voit la physionomie plus intime du Bordelais et parle en ces termes de ses origines :

« Albert Decrais descendait d'une famille qui longtemps habita le vieux quartier de la Rousselle. Son père y naquit à quelques pas de la demeure de Pierre de Lartigue, où furent célébrées les fiançailles de Montesquieu. Il appartenait ainsi à cette bourgeoisie bordelaise de la fin du dix-huitième siècle, aux goûts si raffinés, qui laissa de si remarquables monuments de sa culture intellectuelle et artistique, et il semble que la nature ait, comme à plaisir, rassemblé en lui tous les dons et toutes les qualités des grands ancêtres de cette époque.

» Respectueux admirateurs de l'antiquité, mais enthousiasmés déjà par les idées nouvelles qui commençaient à éclore, délicats lettrés, les contemporains des aïeux de Decrais appartenaient à cette génération qui fit les Girondins, immortalisés par l'histoire. Son caractère affable et toujours bienveillant, son esprit alerte et pondéré, sa haute distinction, sa parole simple, élégante et charmeuse, qui savait captiver et donner de l'attrait aux discussions les plus arides, décelaient ses origines; il continuait les traditions de ceux qui luttèrent avec tant d'éloquence pour la liberté dont ils étaient épris; auprès d'eux, il aurait eu, un siècle plus tôt, sa place marquée et il aurait honoré leur groupe... »

» Albert Decrais était profondément attaché à notre ville. Si pour celui qui représente son pays à l'étranger, la patrie est partout où l'attache sa fonction, il se considérait un peu comme en exil, quand il n'était pas à Bordeaux. Ce n'était pas seulement les affections éprouvées qui lui manquaient, car partout où il était passé il s'était créé des amitiés sûres et dévouées; mais pour lui, rien ne remplaçait le sol natal qui l'attirait et où il prenait quand il quittait momentanément ses lourdes fonctions, un repos d'autant plus bienfaisant qu'il revivait son passé au milieu de souvenirs familiers et qu'il goûtait avec plus de douceur les joies déjà lointaines que le temps n'avait pas amoindries.

» Il est revenu vers elle lorsqu'il a compris que l'avenir se limitait de plus en plus; il tenait à terminer sa longue et brillante carrière là où il avait commencé sa vie.

» Sa mort est pour nous un deuil cruel; elle ne nous enlève pas seulement un grand patriote, un homme d'Etat dont notre pays conservera le nom avec reconnaissance, c'est pour nous tous un ami qui disparaît; nous lui adressons le suprême et dernier hommage de notre souvenir attristé. »

LE MAIRE DE MÉRIGNAC

M. Ranié rappelle que M. Albert Decrais, qui fut préfet, ambassadeur, ministre, député, sénateur, a aussi rempli le modeste mandat de conseiller municipal de Mérignac, et tient à dire combien il y était estimé, aimé et respecté.

Le maire de Mérignac, au nom de cette commune, en son nom personnel, adresse à sa famille, si cruellement frappée, l'expression de sa bien douloureuse et affectueuse sympathie.

M. EDOUARD BERTIN

Le président de l'Association républicaine parle au nom de ce groupement « qui perd le plus noble et le plus sûr de ses amis » :

« Lorsque, en 1897, poursuit-il, nous fondâmes l'Association républicaine, M. Decrais l'honora de sa complète approbation et, depuis lors, de sa constante et active amitié.

» Pouvait-il en être autrement, puisque nous persistions à rester les disciples de Gambetta ?

» Défendre avec ardeur la liberté sous toutes ses formes, sans laquelle la République serait le plus odieux des mensonges; n'être effrayé par la hardiesse d'aucune réforme utile, mais mépriser la surenchère qui prépare les désastres, aimer passionnément la démocratie, faire le plus large crédit à son infinie générosité, mais avoir la probité de la prémunir contre ses entraînements, avoir le dédain profond de l'égalité par en bas, s'opposer à la tyrannie du nombre, combattre la haine des classes qui ne peut enfanter que la misère de tous, provoquer le développement incessant de la richesse publique, condition essentielle de réalisation des progrès sociaux nécessaires, voir dans l'épanouissement et l'indépendance de l'individu l'expression vraie du progrès, aimer la République comme devant être l'outil le plus propre à réaliser un tel ouvrage, enfin adorer la Patrie, mettre la France au-dessus de tout, respecter et défendre toutes ses grandeurs, la protéger par une prévoyance attentive contre les oublis coupables du dedans et les entreprises menaçantes du dehors, tel était bien la moelle du programme de Gambetta.

» Qui en parlait mieux que M. Decrais ? Qui mieux que lui en rendait la robustesse et le bon sens séduisants par la grâce exquise et le charme prenant de la forme ?

» Avec quel art parfait celui que Gambetta appelait « la sirène » en mettait en relief la rude et constante opportunité !

» Il faisait mieux : il l'appliquait. Toute sa vie en fut imprégnée, et il a donné cet exemple, devenu presque un peu démodé, de rester obstinément fidèle à ses idées !

» Changer sa pensée pour plaire ou flatter n'était pas son fait; cela peut forcer la fortune à sourire, mais non point provoquer l'estime, et M. Decrais tenait à l'estime de ses concitoyens et surtout, comme toute âme fière, à la sienne.

» Et, ainsi, à l'admiration que suscitait son merveilleux talent s'ajoutait, bien plus durable, le respect dû à tout homme dont les actes et le verbe forment un tout harmonieux et indivisible.

» C'est pour cela qu'il aima tant notre Association. En toute circonstance, il nous attestait son affection, et quand Lockroy vint apporter à l'Association républicaine le concours puissant de son fier témoignage et de son esprit incisif, ce fut une joie pour M. Decrais de donner libre cours à ses sentiments en présidant notre réunion...

» Sa disparition est pour nous, déjà si profondément atteints par la mort de nos chers amis, Henri Gounouilhou, Bouche, Barrère et Marot, une cruelle épreuve.

» Notre ami meurt au moment même où se fortifie chaque jour l'œuvre tant désirée par son âme de patriote ardent ! Sans doute, il n'entendra pas sonner l'heure décisive, mais il aura eu, après d'indicibles angoisses, le bonheur de voir l'héroïsme de la race et le génie patient de nos chefs militaires préparer et fixer l'œuvre de délivrance et de gloire !

» Une fois accomplie, méditons les leçons qu'elle apporte en nous inspirant des fières pensées et de la noble vie de notre grand ami.

» Qu'il vive en nous ! »

M. BOURBOULEY

C'est au nom du Cercle national, au nom de cette grande famille qui avait en son président, M. Albert Decrais, un chef éclairé, un guide sûr, que M. Bourbouley adresse le suprême adieu à l'homme éminent qui aimait profondément ce Cercle dont il était un des fondateurs :

« Il lui arrivait quelquefois, dit M. Bourbouley, au milieu de ce Cercle d'intimes, dans cette atmosphère d'affection et de vénération que nous avions pour lui, de nous ouvrir son cœur. Nous constations alors combien il aimait passionnément la France, son parti, ses amis, et il les aima toujours quelles que fussent les circonstances. »

M. Bourbouley termine ainsi :

« En venant pleurer sur votre dépouille mortelle, nous pleurons l'ami dont, depuis sept mois, chaque heure était hantée par les soucis de l'heure présente et qui meurt avant la victoire du pays et des idées de liberté, de justice et de droit auxquelles il avait consacré sa vie.

» Au nom du Cercle National, j'adresse à sa famille éplorée nos plus vives et nos plus sincères condoléances. »

M. EMILE LAPARRA

Les Cercles républicains de Bordeaux furent pour M. Decrais des maisons amies. Il fonda leur union à laquelle s'associèrent les Cercles National, Voltaire, Vergniaud, Gambetta et le Cercle de la Démocratie.

C'est au nom de cette Union, dont il a été et est resté jusqu'à son dernier jour seul président, que M. Emile Laparra apporte « l'hommage respectueux et reconnaissant de compagnons des jours de victoire ou de tristesse, de républicains qui s'honorèrent de défendre son programme et eurent la fierté de l'avoir pour représentant ».

M. Emile Laparra retrace l'existence de M. Albert Decrais, qui fut celle d'un Girondin de race, de caractère et de tradition, et après un chaleureux éloge de l'unité de sa vie, de sa parole pleine d'éloquence et de séduction, il conclut :

« Magicien de l'éloquence, habitué des sommets desquels vous n'êtes jamais descendu, donnez aussi le repos à votre parole. Comment l'honorer mieux cette merveilleuse séductrice qui s'éleva pour les grandes causes et plaida pour les grands méconnus, comment l'honorer mieux qu'en la gardant intacte dans nos mémoires, telle que nous l'avons entendue, telle que nous l'avons aimée. »

BORDEAUX

Il y a 44 ans

LA GIRONDE du 3 Mars 1871.

Vote du traité de paix. — *La « Gironde » paraît encore encadrée de deuil. Dans sa séance du 1er mars, la Chambre, par 546 voix contre 107, a adopté le projet de loi sanctionnant la cession à l'Allemagne de l'Alsace moins Belfort et d'une partie de la Lorraine.*

Protestation des Alsaciens et des Lorrains. — *M. Grosjean, dans cette même séance du 1er mars, dépose sur le bureau de l'Assemblée, au nom de ses collègues de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, une déclaration « affirmant de la manière la plus formelle, au nom de ces départements, leur volonté et leur droit de rester Français. »*

« La revendication de nos droits reste à jamais ouverte à tous et à chacun dans la forme et dans la mesure que notre conscience nous dictera, dit ce document.

» Nous vous suivrons de nos vœux et nous attendrons, avec une confiance entière dans l'avenir, que la France régénérée reprenne le cours de sa grande destinée. Vos frères d'Alsace et de Lorraine, séparés en ce moment de la famille commune, conserveront à la France absente de leurs foyers une affection filiale jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place. »

Déchéance de la dynastie bonapartiste. — *Enfin, toujours dans la séance du 1er mars, la Chambre, sur la proposition de M. de Bethmont, vote à l'unanimité moins six voix, aux acclamations de l'Assemblée, la motion suivante :*

» L'Assemblée nationale... dans les circonstances douloureuses que traverse la patrie... confirme la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie, déjà prononcée par le suffrage universel, et le déclare responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France. »

Conseil Municipal de Bordeaux

Séance du mardi 2 mars

Le conseil était convoqué à se réunir mardi soir, à cinq heures, en session ordinaire. A six heures quinze, le nombre des membres présents ne constituant pas le « quorum » voulu par la loi, la séance est renvoyée à samedi prochain 6 mars, cinq heures du soir.

Le Prix du Pain

Avant de se séparer, le maire tient cependant à donner à ses collègues communication des résultats des travaux de la commission chargée de l'étude de la question du pain.

Le maire rappelle tout d'abord que cette commission se réunit à la suite de la demande, faite par le conseil à l'administration, « de procéder à une étude complète de la question et de rechercher, notamment, si le renchérissement dont on se plaint ne serait pas en partie imputable au commerce de la boulangerie, auquel cas, le maire se trouverait armé par le droit que lui donne la loi de taxer le prix du pain. »

Les commissions, saisies de la question, décidèrent, après une discussion très approfondie, de confier à une sous-commission extra-municipale le soin de rechercher et d'arrêter les divers éléments constitutifs du prix du pain et de déterminer les bases d'un arrangement.

Cette commission, composée de trois délégués du Conseil municipal, de deux membres de la Chambre de commerce, de trois patrons boulangers, de deux délégués des syndicats ouvriers, se réunit deux fois, sous la présidence du maire.

Elle fit procéder à des expériences contradictoires de panification, sur des farines de qualité analogue à celles qu'emploient les boulangers de Bordeaux, et arrêta d'une manière irréfutable le rendement de ces farines en pain; elle discuta, ensuite, très sérieusement, les chiffres qui lui étaient indiqués de divers côtés pour les frais de panification et les frais généraux des boulangeries. Elle arriva enfin à une entente sur des chiffres qui, arrêtés d'un commun accord entre toutes parties, constituent les éléments d'un barème pouvant servir, le cas échéant, à fixer le prix maximum du pain.

En appliquant ces chiffres au cours des farines actuellement pratiqué sur notre place, soit 45 francs net la balle de 100 kilog. plus 0 fr. 50 pour le transport, on constate que 380 kilog. de pain vendu reviennent, à la boulangerie, sans portage à domicile, au prix total de 170 fr. 30.

Le prix de revient du kilog. de pain de première qualité ressort donc à 0 fr. 448.

« Or, Messieurs, conclut le Maire, les boulangers vendent actuellement le pain de consommation courante, en volumes de 2 kilog. et au-dessus, au prix de 0 fr. 475 le kilog. Il en résulte, pour le pain pris au magasin, un bénéfice d'environ 2 centimes 1/2 par kilog. L'administration et vos commissions estiment que ce bénéfice n'est pas assez considérable pour justifier l'application d'une taxe

» Mais ce bénéfice deviendrait illicite si les boulangers le grossissaient en vendant des pains d'un poids inférieur à ceux qu'indiquent les volumes. Le Maire prendrait alors, ainsi qu'il l'a fait jusqu'à ce jour, toutes mesures utiles en vue d'assurer la fidélité du débit d'une denrée de première nécessité. Il convient de rappeler ici que la contravention ne peut être relevée que si le manquant dépasse 5 %. Il appartient donc aux particuliers d'exiger de leurs fournisseurs un pain de cuisson normale et de poids exact. »

Pour terminer, M. le maire indique le prix de revient du pain de première qualité, pris par le client en magasin, tel que le ferait ressortir le barème adopté, le cours des farines variant de 30 à 50 fr. la balle :

Prix de la balle de farine	Prix de revient du kilog. de pain
30 fr.	0,329
31 »	0,337
32 »	0,345
33 »	0,353
34 »	0,361
35 »	0,369
36 »	0,377
37 »	0,385
38 »	0,392
39 »	0,400
40 »	0,408
41 »	0,416
42 »	0,424
43 »	0,432
44 »	0,440
45 »	0,448
46 »	0,456
47 »	0,464
48 »	0,472
49 »	0,479
50 »	0,487

Citation à l'Ordre de l'Armée

Encore un Bordelais dont nous sommes heureux de mentionner l'héroïque conduite :

« Pradet, lieutenant de réserve au 11e d'infanterie : A fait preuve de belles qualités de commandement et d'énergie en repoussant une contre-attaque dirigée contre le front et le flanc de sa compagnie au moment où elle entrait en ligne, et a contribué ainsi à maintenir l'occupation d'un point d'appui enlevé à l'ennemi le 25 décembre. »

L'officier objet de cette citation est M. Gaston Pradet, conseiller municipal de Bègles, à qui nous adressons nos plus vives félicitations.

Avis aux Officiers grecs

Le consulat de Grèce à Bordeaux porte à la connaissance de MM. les Officiers grecs de réserve, de toutes armes, à l'exception des retraités et démissionnaires, résidant dans sa circonscription, que, d'ordre du gouvernement hellénique, ils sont priés de se présenter personnellement le 29 mars/11 avril 1915 à la chancellerie consulaire, 38, rue Mondenard, pour donner des renseignements en ce qui concerne leur état personnel.

Tous ceux qui ne comparaîtront pas dans le délai fixé ci-dessus seront déclarés insoumis et subiront les conséquences de la loi.

Allocations militaires

Nous recevons la communication suivante :

« M. le Préfet reçoit chaque jour de très nombreuses réclamations lui signalant des personnes qui continuent à percevoir indûment les allocations et majorations qui leur avaient été accordées.

» Les uns sont rentrés dans leurs foyers, les autres, quoique mobilisés, travaillent moyennant salaire dans l'industrie et doivent, pour ce motif, être rayés des états d'émargement.

» Les intéressés sont invités à rapporter, sans délai, sous peine de poursuites, au bureau militaire, à la préfecture, les certificats d'admission dont ils sont détenteurs. Ils sont, en outre, prévenus que des mesures seront prises pour leur faire reverser les sommes indûment perçues. »

Théâtre-Français

« Manon » pour la Soirée des Employés de commerce

Le gala organisé par la Chambre syndicale des employés de commerce de Bordeaux aura lieu le samedi 20 mars au Théâtre-Français, sous la présidence d'honneur de M. Charles Gruet, maire de Bordeaux, au bénéfice de l'ambulance militaire de la Chambre syndicale des employés de commerce.

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer que ce beau spectacle comprendra « Manon », de Massenet, avec une interprétation hors de pair, digne de l'Opéra-Comique. Un très brillant intermède avec le concours de célébrités lyriques et dramatiques sera le couronnement de ce gala.

La location ouvrira le mercredi 3 mars au Théâtre-Français, de dix heures du matin à cinq heures du soir. Téléphone : 17-55.

Le Gala Garibaldi

« CARMEN »

Avec Marthe Chenal, Mathieu-Lutz, Fontaine, Rosseli, Payan et Magliani

Ainsi que nous l'avons annoncé, une grande représentation de gala au profit des volontaires garibaldiens blessés sera donnée le 9 mars au Théâtre-Français, sous le patronage d'honneur du général Garibaldi, le grand ami de la France, dont les fils et les soldats combattent sous notre drapeau.

Le spectacle comportera la représentation complète de « Carmen », avec une distribution de tout premier ordre; en tête de laquelle figurent Mlle Marthe Chenal, la grande cantatrice de l'Opéra-Comique, et le réputé ténor Fontaine, de l'Opéra. La soirée commencera par l'audition des hymnes et chants nationaux par les artistes, l'orchestre, les chœurs et la fanfare de scène.

a) hymnes anglais, russe, serbe, japonais par l'orchestre; b) Sambre-et-Meuse, par l'orchestre et la fanfare de scène; c) Hymne à Garibaldi, M. Payan, de l'Opéra-Comique, les artistes et les chœurs; d) le Chant du Départ, M. Rosseli, de l'Opéra; e) la Brabançonne, M. Fontaine, de l'Opéra; f) Au Drapeau, la Marseillaise, chantés par Mlle Chenal.

Les Bordelais qui ont eu l'occasion d'entendre Marthe Chenal ces temps derniers à l'Opéra-Comique, dans la « Marseillaise », sont unanimes dans leurs appréciations; ils déclarent que la célèbre cantatrice est incomparable, et qu'aucune artiste n'a donné jusqu'à ce jour une telle intensité à l'interprétation de l'œuvre de Rouget de Lisle.

Les galas garibaldiens qui vont être donnés en France, puis à Londres, Madrid, Milan et Paris sont organisés par M. Lucien Pezzani, l'un des premiers impresario d'Europe, dont le nom est connu et estimé depuis fort longtemps dans notre région. Le grand-père de cet impresario, armateur à l'île de la Réunion, se retira à Bordeaux vers 1850. Ses quatre fils firent de brillantes études au lycée de Bordeaux, et l'un d'eux, le père de M. Lucien Pezzani, fut un chanteur très réputé en France et à l'étranger; pour mémoire, ce fut lui qui chanta Nélusko, de l'« Africaine », lors de la création de cet ouvrage à notre Grand-Théâtre.

Enfin, depuis dix ans, M. Lucien Pezzani fils collabora à toutes les manifestations artistiques qui furent données dans notre ville.

Toutes ces raisons ajoutées aux nombreuses sympathies qu'il compte dans la presse et dans le monde des arts font qu'il affectionne particulièrement Bordeaux, et qu'il a tenu à commencer par nous la série des galas.

Location ouverte de dix à dix-sept heures. Téléph. 17-55. (On loue par correspondance.)

Conférence de M. Wilmotte

C'est le jeudi 4 mars, en matinée à trois heures, dans la salle du théâtre de l'Apollo, qu'aura lieu la conférence de M. Wilmotte sur « la Belgique héroïque ».

M. Wilmotte s'attarda à quitter Bruxelles, et sa témérité faillit le livrer à la soldatesque allemande, qui, peu après son départ, faisait irruption dans le domicile de l'éminent professeur, dont le nom figurait sur la liste des otages que les exécuteurs des basses volontés de Guillaume II veulent tenir à portée de leurs fusils.

Ce savant, aujourd'hui professeur français, hier et demain professeur à Liège, nous parlera de « la Belgique héroïque ». C'est un régal littéraire offert à nos concitoyens; c'est aussi pour eux l'occasion de remplir un devoir de reconnaissance et de fraternité. Concours assuré de Mlle Adrienne Berr, de l'Odéon. Projections de monuments, villes belges avant et après le passage des barbares.

Location ouverte.

Gala patriotique du 7 Mars à l'Alhambra

Le gala du dimanche 7 mars, en matinée, à l'Alhambra-Théâtre, placé sous le haut patronage du général Legrand, du préfet de la Gironde, du maire de Bordeaux, et donné au bénéfice de la Croix-Rouge et des victimes de la guerre par les Syndicats de la boucherie et de la charcuterie, s'affirme comme un très beau succès. Comment pourrait-il en être autrement ? Les organisateurs ont apporté un soin tout particulier pour en établir le programme, qui vient traduire en une grandiose manifestation d'art les sentiments et les aspirations de l'heure présente. Chaque partie de ce programme constitue à elle seule un véritable spectacle, tant par le précieux concours des artistes éminents qui ont accepté d'y collaborer, sur la scène, à l'orchestre et dans les grands ensembles, que, par les décors qui ont été faits spécialement pour concourir à l'effet recherché.

M. Albert Carré, administrateur de la Comédie-Française, a bien voulu autoriser les artistes de la maison de Molière à apporter leur concours à cette manifestation.

Concert de Charité

Vendredi 5 mars, grand concert de charité organisé par la direction de l'Alcazar au profit des blessés de guerre, avec le concours des meilleurs artistes : Mme Dyna-Beumer, de l'Opéra de Marseille; MM. Ovido, de l'Opéra-Comique; Sellier, de l'Opéra; Lapelletrie, de l'Opéra-Comique; Arthur, violoniste, professeur au Conservatoire; Prenez, violoncelliste des grands concerts de Paris; Fombelle, du Théâtre-Français; Henri Busquet, des Folies-Dramatiques; Simonnet, dans ses récits patriotiques; Parage, diseur à voix; P. Carrère, ténorino; Mmes Gouy, des Variétés de Paris; Rouanet, pianiste, 1er prix du Conservatoire; Denorus, des Célestins de Lyon : « la Paix chez soi », comédie de G. Courteline, avec Jane Dorcy et Vieuille. Apothéose avec les mimes Pascual, Richey, Dousneau, Laury.

Vente de billets chez M. Delmouly, rue Vital-Carles, et à l'Alcazar.

Manifestation artistique

Grand concert organisé par Mme Gellibert-Lambert, le 11 mars, en soirée, salle Louis XVI du nouvel hôtel de Bordeaux, au profit de la Croix-Rouge et de l'Association de bienfaisance des artistes lyriques et instrumentistes de Bordeaux.

Après une causerie par M. Paul Gautier, membre de l'Académie de Bordeaux, on entendra Mme Dyna-Beumer, de l'Opéra de Marseille; Mme Sarrut-Gabaroche, dans son répertoire; Mme Gellibert-Lambert, pianiste, premier prix du Conservatoire de Paris; M. Chardy, de l'Opéra-Comique; M. Cellier, de l'Opéra; M. Brindejonc de Berminghan; le compositeur Gaston Gabaroche, dans ses œuvres patriotiques; M. René Josz, violoniste, premier prix du Conservatoire royal de Bruxelles. Au piano d'accompagnement, M. Léon Bérot.

Billets au prix de 3 fr. chez tous les marchands de musique.

Location chez M. Bermond, rue Sainte-Catherine, 9.

Hôpital Gratry

La matinée artistique de jeudi prochain, trois heures, à l'hôpital Gratry, sera consacrée à l'audition de quelques-unes des œuvres du compositeur Ermend Bonnal, dont le succès fut si vif, dimanche dernier, à la salle Franklin, où le brillant orchestre du maître Crocé-Spinelli interprétait sa « Fantaisie landaise ».

Aux côtés d'Edmond Clément, qu'on est toujours heureux d'entendre et d'applaudir, Mlle G. Lalanne, MM. Charles Léger, A.-F. Prenez, Vazelli-Bazeille et le violoniste G. Bouvier prêteront également leur concours à ce concert, qui promet d'être d'un intérêt artistique particulièrement attrayant.

Hôpital auxiliaire n° 204

Institut d'Aquitaine

(27, rue Ségalier)

Nous informons nos lecteurs qu'un concert spirituel, avec un joli programme, sera donné dans la chapelle de l'hôpital, le vendredi 5 mars, avec le gracieux concours de Mme Germaine Boularé, Mme C. G..., Mlle Frouge, cantatrice; Mlle Laumond, violoniste; Mlles Dencausse et Rouanet, toutes premiers prix du Conservatoire; de MM. Jolbert, ténor de la Gaîté Lyrique de Paris, et de M. Lapeyre, du Grand-Théâtre de Nantes.

La Tombola de l'Hôpital n° 36

L'aquarelle offerte par Job à l'hôpital de Paris auxiliaire n° 36 a été gagnée par le n° 322.

Société des Archives historiques de la Gironde

La Société des Archives historiques a tenu sa séance mensuelle le 26 février, sous la présidence de M. P. Courtault, vice-président.

M. Caraman a lu des extraits de l'Histoire manuscrite du cardinal de Sourdis par l'abbé Bertheau (différend survenu entre le cardinal et le Chapitre de Saint-André au sujet de la démolition de deux autels situés dans la nef de l'église métropolitaine (1602), et transport des Corps saints de l'église Saint-Remy dans l'église Saint-Seurin (1601).

M. Leroux a continué la lecture des statuts et ordonnances des Confréries de Bordeaux (statuts de la Confrérie de N. D. d'Août en l'église de Puy-Paulin (1357) et de la Confrérie de la Sainte-Famille en l'église Saint-Remy (1650).

Mlle Cluzan a communiqué un acte de sauvegarde accordé par le sénéchal de Guienne à un étudiant en droit canon (1492) et un contrat passé entre Jean de Lachevière, écuyer, et un armurier de Tours pour la fourniture d'une armure (1549).

M. Labadie a présenté le manuscrit des Souvenirs de l'avocat Ferrère sur la Journée du 16 mars 18.., qui est en sa possession.

M. Boucherie a donné des renseignements sur les possessions de l'abbaye de La Sauve dans les régions présentement occupées par les Allemands.

La Société, sur la proposition de M. G. Labadie, a émis le vœu qu'il soit dressé une liste de tous les Bordelais qui sont morts, blessés ou prisonniers, ou qui se sont signalés pendant la guerre actuelle.

CINÉMAS

THEATRE-FRANÇAIS

Les Films Gaumont-Actualités « L'Enfant de Paris »

Tous les jours, en matinée à deux heures et demie (une seule représentation), en soirée à huit heures un quart jusqu'à dix heures trois quarts (une seule représentation) du joli programme actuel, qui comprend les grands films artistiques Gaumont : « l'Enfant de Paris », le plus beau, le plus dramatique, le mieux joué de la célèbre marque française Gaumont, avec la Guerre européenne 1914-1915 (400 mètres d'actualités) en première semaine. Adaptation musicale de M. Eug. Bastin.

Location ouverte. Carnets d'abonnement reçus.

SAINT-PROJET-CINÉMA

Malgré son immense succès, le film de guerre « Pour la Patrie » quitte l'écran aujourd'hui pour faire place, jusqu'à jeudi soir, à une longue série d'actualités de guerre inédites (plus de 600 mètres). Cette fort curieuse attraction est accompagnée du splendide film d'art « le Châtiment d'un Parjure », très émouvante page de la vie. De ravissantes comédies atténuent heureusement par leur saine gaîté les poignantes péripéties de ce beau drame intime.

Achetez le TIMBRE CROIX-ROUGE 15c
10c. affranchissement, 5 c. pour les blessés.

ETAT CIVIL

DÉCÈS du 2 mars.

Jean Dessagne, 46 ans, rue Notre-Dame, 121.
Jean Lapoudge, 49 ans, rue de la Trésorerie, 3.
Jean Sentillou, 62 ans, avenue Jeanne-d'Arc, 3.
Pierre Hulot, 67 ans, rue du Palais-Gallien, 2.
Paul Condomines, 68 ans, rue Poudensan, 33.
Marie Gellibert, 73 ans, impasse des Argentiers, 5.
Victorine Denugent, 74 ans, boul. de Bègles, 9.
Jean Durban, 77 ans, rue Malbec, 230.
Maurice Bonpart, 79 ans, rue Bardos, 4.
Anaïs Berge, 89 ans, rue d'Alzon, 10.

Décès militaires.

René Sanier, 21 ans, 128e de ligne.
Henrich Rindfleisch, 25 ans, Allemand.

CONVOIS FUNÈBRES du 3 mars.

Dans les paroisses :

Sacré-Cœur : 8 h. 15, M. P. Durban, 230, rue Malbec.
St-Seurin : 8 h. 45, Mlle Berge, 10, rue d'Alzon. — 1 h. 45, M. J. Lapoudge, 35, rue de la Trésorerie.
Notre-Dame : 8 h. 45, M. Justin Hulot, 20, rue du Palais-Gallien.
St-Bruno : 9 h. 45, Mme Bourgouin, salle d'attente.
St-Martial : 1 h. 30, M. S. Poumez, 52, rue Lombard.
St-Ferdinand : 1 h. 45, M. J. Condomines, 33, rue Poudensan.
Ste-Croix : 3 h., M. Casteran, 13, rue de l'Abbesse.

Autres convois :

8 h. 30, Mlle V. Denugent, 9, boul. de Bègles.
9 h., M. J. Dessagne, 121, rue Notre-Dame.
2 h., M. L. Potut, 55, rue Sainte-Elisabeth.
1 h., Mme Basty, hôpital Saint-André.
3 h., veuve Faux, hospice du Tondu (chemin du Fils).

CONVOI FUNÈBRE Mme Lombard, M. R. Lombard, les familles Lombard, Chort, Martin, Blanc et Royer prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pierre LOMBARD,

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu le jeudi 4 courant en l'église de Caudéran.

On se réunira à la maison mortuaire, 31, rue de l'Ecole-Normale, à huit heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures.

Pomp. funèb. générales (service de Caudéran).

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Sénillou et ses enfants, M. et Mme Ains et leur fils, les familles Savarit, L. Sanzé, Fulte, Eysonneau et Hytiez prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean SÉNILLOU,

leur époux, père, grand-père, beau-frère et cousin, qui auront lieu le mercredi 3 courant en la chapelle Jeanne-d'Arc.

On se réunira à la maison mortuaire, 35, avenue Jeanne-d'Arc, à trois heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à quatre heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. le capitaine Bourgouin, du 372e d'infanterie; Mme veuve F. Prévot, Mme veuve Gatte, M. et Mme Gaston Prévot et leurs enfants, M. et Mme Henry Prévot et leur fille, M. et Mme Georges Bourgouin, Mme veuve Jules Prévot, ses enfants et petits-enfants, les familles Rocheron, Pourverelle, Albert Lantier, Gustave Lahon, Gaston Renaud et leurs enfants, Vasson, Demons, Bordelois, docteur et Mme Vaillard, veuve Graves, docteur et Mme Alzieu, Fontan, Bataille et leurs enfants prient leurs amis et connaissances d'assister aux obsèques de

Mme Jeanne-Gabrielle BOURGOUIN, née PRÉVOT,

leur épouse, fille, petite-fille, sœur, belle-sœur, nièce, tante et cousine, qui auront lieu le mercredi 3 mars 1915 en l'église Saint-Bruno.

On se réunira au presbytère de cette paroisse à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

CONVOI FUNÈBRE M. Marcel Pouget, Mlles B. et J. Berge prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Marie-Anaïs BERGE,

leur tante, qui auront lieu le mercredi 3 mars dans l'église Saint-Seurin.

On se réunira à la maison mortuaire, 10, rue d'Alzon, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

CONVOI FUNÈBRE Les anciens élèves des Ecoles nationales des arts et métiers sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté camarade

Charles BOUVET (Châlons 1884),

qui auront lieu le mercredi 3 mars dans l'église de Caudéran.

On se réunira, 6, rue des Marronniers, à Caudéran, à huit heures et demie.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. et Mme Elie Cassaigne, M. Roger Cassaigne, médecin auxiliaire, sur le front; Mlle Marguerite Cassaigne, M. Georges Bara, M. et Mme Fernand Bara, M. J. Cassagnou ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse de

M. Arnaud-Albert CASSAIGNE,

Soldat au 9e régiment d'Infanterie, Tombé au Champ d'Honneur, à l'âge de 20 ans, leur fils, frère, neveu et filleul.

Une messe sera dite en l'église Notre-Dame de Lourdes des Chartrons le jeudi 4 mars, à neuf heures.

La famille y assistera.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Les familles Ratton, Némesker, Renard, Fleury, Pinel, Dubost, Pelauque de Grandidier, Sépé, Simon remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur de leur adresser de si nombreuses marques de sympathie et d'assister aux obsèques de

Mme veuve Francis RATTON,

et les informent qu'une messe sera dite dans l'église Sainte-Marie La Bastide, le jeudi 4 mars courant, à neuf heures et demie du matin, pour le repos de son âme.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. J. Izaure et ses enfants, Mlles E. et P. Teychenié, les familles Izaure, Teychenié et Auriol remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Anna IZAURE,

et les informent qu'une messe sera dite le jeudi 4 mars, à Saint-Louis, à neuf heures.

La famille y assistera.

MESSE La messe qui sera dite le jeudi 4 mars, à dix heures, dans l'église Saint-Ferdinand, sera offerte pour le repos de l'âme de

M. Aristide LABRUNERIE.

THÉ CHAMBARD Le plus agréable des Purgatifs.

Main-d'Œuvre agricole

Les cultivateurs, propriétaires, fermiers ou métayers, ayant besoin d'ouvriers, sont invités à s'adresser au ministère de l'intérieur (Office central de placement, 66, rue Bellechasse, à Paris), en indiquant la profession exacte des dits ouvriers, ainsi que les conditions de travail et les salaires qu'ils sont disposés à offrir.

La Guerre commerciale

PREMIERE EXPOSITION-MUSEE A BORDEAUX

Cours Tourny, 13.

Mercredi, conférence à quatre heures et demie sur les inventions des machines à coudre et à broder.

Le public est chaque jour plus nombreux pour visiter la curieuse documentation de la Guerre commerciale; on ne saurait que s'en féliciter étant donné que l'œuvre patriotique d'épuration économique entreprise par le comité des concours de province se double d'une œuvre philanthropique : une part des entrées du public est réservée au bénéfice de l'hôpital auxiliaire 124.

Association des Dames françaises

L'Association des Dames françaises, 8, rue de Cheverus, demande une machine à écrire pour soldats mutilés.

Compagnie d'Eclairage de Bordeaux

(Comité de secours)

La quatorzième distribution des secours aux familles des agents mobilisés de la Compagnie aura lieu, comme d'habitude, au siège du comité de secours, 5, cours de l'Intendance (caisse de retraites), le vendredi 5 mars courant, le matin, de neuf heures à midi, et l'après-midi, de deux heures trois quarts à six heures.

Petite Chronique

Séduit par les charmes de deux jeunes femmes qu'il avait rencontrées sur le cours de l'Intendance, le chauffeur Nicolas P..., 219, cours Saint-Jean, les suivit dans un hôtel de la rue Franklin. Mais après sa galanterie, il s'aperçut qu'il avait été entôlé d'un billet de 50 fr.

Un paletot-vareuse a été soustrait à M. Ernest O..., manœuvre, dans son domicile, rue Rougier.

On a écroué pour outrages aux agents Joséphine M..., marchande ambulante à Talence; pour vol d'effets, Thomas C..., manœuvre à Mérignac; pour mendicité, Jeanne L..., journalière, passage Binet.

En descendant d'un tramway, cours du Jardin-Public, M. M..., 2, rue du Commandant-Arnould, s'est contusionné à la jambe gauche. Le blessé a été transporté à son domicile en voiture.

Congestion. — Le manœuvre Edmond B..., 63 ans, 84, rue de Bègles, qui en passant rue Furtado était tombé frappé d'une congestion, est mort lundi, à l'hôpital Saint-André, où il avait été transporté.

Noyé. — Le jeune Pierre-René Claveau, dix-neuf ans, est tombé accidentellement du bateau « Emile-Jeanne », mouillé en face des Quinconces. Malgré de minutieuses recherches, le corps n'a pu être retiré de la Garonne. M. Oriste Claveau, à Langoiran, serait reconnaissant aux personnes qui repêcherait le cadavre de bien vouloir l'en avertir immédiatement.

Voici le signalement : taille, 1 m. 60; cheveux blonds, yeux bleus, nez mince, figure ronde, imberbe, très petite cicatrice à la lèvre supérieure, vêtu d'une chemise rayée, d'un tricot de laine bleu non usagé, deux pantalons coutil et drap foncé, chaussettes laine grise, escarpins marron et blanc; dans une poche, une clé et un porte-monnaie renfermant 7 ou 8 fr.

COURS ET CONFÉRENCES

FACULTE DES LETTRES. — Cours de littérature italienne. Professeur, M. Bouvy.

Leçon du mercredi 3 mars, à quatre heures : L'idée de patrie dans la poésie italienne après 1815; les odes patriotiques de Manzoni.

Conférence d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest (fondation municipale). Professeur, M. Courteault.

Leçon du mercredi 3 mars, à cinq heures : L'arbre à Bordeaux au dix-huitième siècle (suite). L'œuvre de Tourny : les cours Saint-Jean, d'Albret et d'Aquitaine.

Cours de littérature anglaise. Professeur, M. Cestre.

Leçon du mercredi 5 mars, à six heures : Individualisme anglais et étatisme allemand 1815-1915 (première leçon).

TRIBUNE DU TRAVAIL

SYNDICAT DES OFFICIERS MECANICIENS BREVETES DE LA MARINE DU COMMERCE (49, quai des Chartrons). Réunion générale mercredi 3 courant, au siège, à cinq heures. — Ordre du jour : Paiement des cotisations; questions diverses.

Les Sports à Bordeaux

FOOTBALL ASSOCIATION

Saint-Nicolas-Jeunesse a battu Arlac-Sport par 3 buts à 1.

MATCHES AMICAUX. — Dimanche 28 février, l'Etoile sportive de Talence et l'Ecole supérieure de Bordeaux ont fait match nul : 2 buts à 2.

Chronique du Département

Le Taillan

AU CONSEIL MUNICIPAL. — Dans sa dernière séance, le conseil municipal a décidé l'achat d'une machine régreuse destinée à la remise en état des chemins sur lesquels, après la mauvaise saison, des ornières sont formées. Cet achat, décidé après des essais qui ont démontré l'utilité indiscutable de cette machine, parfaitement comprise et d'un fonctionnement aussi simple qu'aisé, va permettre de remplacer avantageusement la main-d'œuvre, de plus en plus rare, car il a été démontré que le travail effectué avec la régreuse dans un jour pourrait à peine être fourni par dix cantonniers.

Cette invention utile rendra les plus grands services aux administrations municipales.

Beychac-et-Cailleau

MORT AU CHAMP D'HONNEUR. — M. le Maire vient d'être officiellement avisé du décès de Alexis Atteret, sergent au 344e régiment d'infanterie, tombé au champ d'honneur le 28 janvier. Conseiller municipal depuis 1908, il avait su gagner les sympathies de ses collègues.

Il laisse à ses nombreux amis, à tous ceux qui l'ont connu et aimé, le souvenir d'un homme loyal et d'un homme de cœur. Nous prions sa pauvre mère et sa jeune veuve, si cruellement éprouvées, d'agréer l'expression de notre douloureuse sympathie.

Beautiran

FOOTBALL ASSOCIATION. — L'équipe première de l'Amicale beautiranaise s'est rencontrée dimanche après-midi avec l'équipe correspondante du Saint-Nicolas-Jeunesse.

Partie bien menée, où, malgré l'absence de ses meilleurs équipiers, Beautiran réussit à marquer 2 buts alors que son redoutable adversaire en marquait 4.

Arbitrait, avec sa compétence habituelle, René Fauvet, de l'Amicale beautiranaise.

Béguey

JOURNEE DU 75. — Nos intrépides quêteuses, Mlles Bouchet, Laherrère, Maurisset, Perdriel, Pons et Vimeney, toujours dévouées quand il s'agit d'une bonne œuvre, n'ont pas hésité un seul instant, malgré la pluie torrentielle, à parcourir la commune dès la première heure, pour offrir les insignes de notre glorieux 75.

Le bon accueil qu'elles ont reçu et la vente ont dépassé leurs espérances.

Aussi est-ce avec un bien vif regret qu'elles se sont vu obligées d'abandonner leur tâche, le nombre d'insignes étant écoulé. La somme recueillie s'est élevée à 73 fr. pour 120 insignes.

Nous les remercions sincèrement, ainsi que les généreux donateurs, et nous prions ceux à qui elles n'ont pu en offrir, de vouloir bien les excuser. Le manque d'insignes seul en est la cause.

POUR NOS SOLDATS. — La souscription faite dans la commune au profit des blessés, a produit 625 fr., qui ont été employés à l'achat de linge et de lainages.

Il a été versé depuis le début des hostilités à la préfecture et à l'hôpital de Palette : 106 draps, 25 flanelles, 24 chemises de blessés, 74 chemises de convalescents, 3 couvertures coton, 36 chemises flanelle, 66 caleçons flanelle, 24 taies d'oreillers, 84 mouchoirs, 150 torchons, 136 serviettes, 40 bandes de toile de pansements, 1 boîte charpie, 70 paires de chaussettes, 30 ceintures tricot, 12 cache-nez, 20 passe-montagnes, 26 chandails.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ces œuvres patriotiques.

Quinsac

CONCERT POUR LES BLESSES. — Nous pouvons annoncer que, sous le patronage de l'Union des Femmes de France, un concert instrumental et vocal aura lieu le 14 courant, au profit des blessés de notre hôpital de l'île Lalande.

Avec le concours d'artistes connus et aimés du public, tels que : M. et Mme F. Grangier, Mmes Laborde, Chaigneau et Laban-Favien; MM. Tursi et Ovido, et l'Orchestre symphonique de M. Vignolles, le succès le plus complet est assuré à cette fête charitable et patriotique, dont nous ferons connaître prochainement le programme.

Camarsac

ŒUVRES PATRIOTIQUES. — Depuis le début de la guerre, notre commune affirme son patriotisme par sa générosité et son dévouement.

La souscription faite en faveur des soldats belges a produit 382 fr. 40, plus un lot important de linge.

La vente du drapeau belge a rapporté 33 fr., la quête des insignes du 75, 75 fr.

10 barriques de vin ont été offertes à nos vaillants défenseurs.

Il a été également confectionné par les personnes de bonne volonté et les fillettes de l'école de nombreux lainages qui ont été envoyés à la préfecture. Enfin, les enfants de nos écoles prennent une grande part aux œuvres qui améliorent la situation de nos soldats : depuis le commencement des hostilités, garçons et filles portent un sou par semaine. Les sommes recueillies ont permis d'envoyer 10 fr. au comité du Noël aux Armées, d'acheter de la laine avec laquelle nos fillettes ont tricoté des chaussettes et des genouillères.

Merci à tous ceux qui ont contribué à soulager nos vaillants défenseurs. Merci à notre inlassable institutrice Mme Vergès, ainsi qu'à nos quêteuses, Mlles Sabourdy, Lanbardan et Deloubes.

Izon

CONCERT SPIRITUEL. — On nous prie d'insérer :

« Le Comité de la Croix-Rouge d'Izon donne, le dimanche 7 mars courant, à deux heures et demie, dans l'église paroissiale, un concert spirituel au profit des militaires combattants et prisonniers.

» Voici les artistes que nous aurons le plaisir d'entendre : Mlle Mary Coudré, du Grand-Théâtre de Bordeaux; Mlle A. Dulout, du Capitole de Toulouse; Mlle Jeanne Coudré, premier prix du Conservatoire de Bordeaux; M. M. Jolbert, du Grand-Théâtre de Lyon; M. A. Anouil, violon solo du Grand-Théâtre de Bordeaux; M. Ed. Lapeyre, du Palace d'Hiver de Pau.

Libourne

A notre Salle des Dépêches

Chez M. Allègre, libraire, dépôt central de la « Petite Gironde », 64, rue Montesquieu, on peut se procurer la collection de l'« Illustration », à partir du 1er août à ce jour.

L'Œuvre de l'Enfance

Nous avons signalé dans un de nos précédents numéros le changement de local de l'Œuvre de l'Enfance, qui a transporté sa pouponnière au numéro 1 de la rue de l'Union, afin de pouvoir offrir son local de la rue Etienne-Sabatié aux blessés militaires.

L'immeuble qui les abrite aujourd'hui, et qu'on a généreusement mis à leur disposition pour la durée de la guerre, est une vaste et confortable maison, que déjà la prévoyance éclairée qui préside à cette œuvre a mis en parfait état d'aménagement.

Songez qu'ils sont en général une moyenne de quarante poupons, dont les plus âgés ont à peine trois ans, qu'il faut nourrir, habiller, coucher et distraire avec tous les soins et tous les ménagements dûs à leur jeune âge.

Bien entendu, tous sont issus de familles pauvres. Leurs parents, pris par leurs occupations journalières, ne peuvent s'occuper d'eux comme il conviendrait. L'œuvre de l'enfance les leur prend donc au berceau et les garde jusqu'à l'âge de trois ans. Elle les élève avec une sollicitude de tous les instants. Rien ne leur fait défaut. Comme les enfants des riches, ils ont aussi une maman commune; c'est Mme la présidente, une des fondatrices de l'œuvre, Mme Bertrand-Pouey. Quant à leur directrice, Mlle Riffault-Besson, on peut dire qu'elle les entoure de soins constants et que tous l'aiment aussi comme une seconde maman.

Si nous entrons dans cette garderie, nous trouvons, au rez-de-chaussée, quatre vastes pièces qui servent, l'une de salle de consultations où les nourrissons sont pesés chaque semaine, l'autre de salle de récréation ou de parloir; la troisième, de réfectoire, et la quatrième de cuisine.

Le réfectoire est amusant à voir avec ses petites tables et ses petits bancs, qui semblent avoir été faits pour quelque ménage de lilliputiens.

Au premier étage sont les dortoirs. Ils occupent deux belles pièces que le soleil illumine chaque matin. Tous les berceaux sont blancs, malheureusement aujourd'hui ils sont vides, car on a dû renvoyer les enfants chez leurs parents à cause d'une épidémie de rougeole. Cependant, six petits nous ont salués en entrant tout à l'heure, avec des révérences comiques. L'aîné, le doyen, sans doute, qui compte vingt-huit mois exactement, nous a même appris, sur une question de Mme Bertrand-Pouey, que son papa était au Maroc « pour tuer Prussiens. » Hélas ! il faut que jusque sur la blancheur de ces berceaux la guerre mette un peu de son ombre sanglante...

— Vous le voyez, nous dit Mme Bertrand-Pouey, qui nous fait très obligeamment les honneurs de sa crèche, pour le moment nous ne sommes pas trop occupées. Mais nos petits vont guérir et nous revenir bien vite. Et vous ne savez pas avec quelle joie ils réintègrent leur maison ! C'est qu'ils s'y trouvent bien et qu'ils comprennent que rien ne leur manque et surtout qu'on les aime. Voilà trois ans que notre œuvre fonctionne, et depuis nous n'avons pas eu un seul décès. C'est vous dire avec quel soin on les traite.

Nous nous faisons un devoir, du reste, de leur donner tout ce qu'il leur faut. Cela ne va pas sans peine pour nous, et les commencements ont été durs, car on est parti sans rien, mais les secours sont vite arrivés, et comme l'on savait que l'on faisait œuvre utile, le courage ne nous a pas manqué. Aussi, on a travaillé avec plaisir, puissamment aidées par nos dames patronnesses, Mmes Clerjaud, Lafargue, Petit, Parent, Trigand, Frichou, Rodanet, Marchand, d'autres encore tout aussi dévouées, et par les libéralités de la ville.

Et, devant la réussite qui est venue, nous n'en resterons pas là. Nous ferons mieux encore. Nous nous proposons, en effet, d'étendre notre œuvre en créant une garderie de jour et de nuit pour les enfants dont les pères ne reviendront pas de la guerre et dont les mères, succombant à la fatigue ou aux émotions douloureuses de notre triste époque, seront entrées à l'hôpital. Vous le voyez, à Libourne, les petits enfants ne seront pas abandonnés.

Nous remercions Mme Pouey-Bertrand de la cordialité avec laquelle elle nous accueille et des renseignements qu'elle nous fournit si aimablement, de concert avec Mlle Riffault-Besson, la jeune et gracieuse directrice, et nous prenons congé de ces personnes dévouées, qui ont su créer à Libourne et mener à bien une œuvre intéressante et nécessaire aujourd'hui plus qu'hier. — J. R.

DANS L'ARMEE. — La médaille militaire vient d'être remise au soldat Troquereau, dont nous avons signalé la récente inscription au tableau.

Les qualités de ce jeune et vaillant soldat, qui compte de nombreuses amitiés dans notre ville, ressortent de la note qui accompagne sa mention : « Excellent soldat, brave au feu, deux blessures de guerre, amputation de la cuisse. »

A la suite de sa dernière blessure, ce jeune héros a été transporté dans un hôpital, où il se trouve encore actuellement. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Coutras

VETERANS. — Les pensionnés de la Société sont priés de bien vouloir retirer le plus tôt possible leur certificat de vie chez le président.

Maransin

PROBITE. — Jean Joanelle, âgé de douze ans, domestique chez M. Treuillé, à Maransin, a trouvé, le 27 février dernier, une certaine somme d'argent en billets de banque et argent, sur la route du village de Lepeau, au bourg de Maransin. Il s'est empressé de la remettre à son maître, et ce dernier l'a déposée à la mairie de Maransin, où le perdant peut venir la réclamer.

Toutes nos félicitations au jeune Joanelle et à son maître.

Sainte-Foy-la-Grande

ETAT CIVIL du 14 au 28 février.

Décès : Marie-Louise Baliu, 74 ans, veuve Chavaroche, rue Jean-Jacques-Rousseau, 1; Jeanne Lambert, 90 ans, veuve Wolhain, place de Coreilhes; Blaise Faure, 72 ans, à l'hospice; Marguerite Pinlon, 61 ans, veuve Momi, boulevard Larégnère, 46; Fritz Coll, 70 ans, rue Victor-Hugo, 71.

La Réole

STATION D'ETALONS. — Les chevaux destinés à faire la monte du 24 février au 23 juin sont arrivés à la station. Ce sont :

« Chandos », pur sang anglais, gagnant d la somme de 56,460 fr.

« Liber », pur sang anglo-arabe, 62 50 %.

« Vaudemont », demi-sang trotteur (1'36"), gagnant en course la somme de 18,070 fr.

« Hulm », demi-sang normand.

Ces chevaux sont mis tous les jours à la disposition de MM. les éleveurs, le matin, de huit heures, et le soir, à quatre heures.

OBJET TROUVE. — Dimanche dernier, M. George Doux, de Blaignac, a trouvé, dans la soirée, route de la Gare, à La Réole, un sac à main contenant divers objets. Le perdant pourra le réclamer chez M. Gaston Bernard, notre correspondant, chez qui la trouvaille est en dépôt.

Nos bien sincères félicitations à M. George Doux pour son acte de probité.

MARCHE du 27 février. — Cours pratiqués : Blé, 290 sacs, 26 fr. les 80 kilos.

Maïs, 18 fr.; graine de balais, 11 fr. 50; pommes de terre, 4 fr. 50. Le tout l'hectolitre.

Graisse, 2 fr. 30; jambon, 2 fr. 50; jambon coquille, 2 fr. 10. Le tout le kilo.

Poulets, de 5 fr. à 5 fr. 50; canards communs, de 5 fr. 50 à 6 fr. Le tout la paire.

Œufs, 1 fr. la douzaine.

Bestiaux amenés sur le champ de foire. — Bœufs gras, 10; bœufs de travail, 40; vaches grasses, 35; vaches de travail, 78; taureaux ou taurillons, 46; génisses, 28; vaches bretonnes, 36; veaux, 32. Total, 305.

Grignols

AVANCEMENT OU NOMINATION. — Hier dimanche, une réunion de modestes fonctionnaires de Grignols a eu lieu au café du Centre, pour saluer et fêter le départ du nommé Gombeau, ex-sous-officier au 24e d'artillerie, depuis plusieurs années gendarme à Grignols, nommé adjudant d'administration du génie à Nice.

Nous ne laisserons pas partir cet aimable et dévoué serviteur, qui pendant son séjour parmi nous avait su s'attirer l'estime et la sympathie générale, sans lui adresser nos bien sincères félicitations pour son avancement.

Toulenne

CITATION A L'ORDRE DU JOUR. — C'est avec un vif plaisir que nous apprenons la citation à l'ordre du jour de notre compatriote Jules Faugas, fils de notre sympathique adjoint au maire.

Nous reproduisont in-extenso la dite citation :

« Adjudant Faugas : A toujours fait preuve, dans toutes les affaires auxquelles il a pris part, notamment à l'assaut du 23 décembre 1914, d'une énergie et d'un courage au-dessus de tout éloge. »

Nos sincères félicitations.

Les Réfugiés

Familles ou individus à Bordeaux ou ailleurs recherchant leurs proches

On demande des nouvelles de Edmond-Antoine Beaurain, émigré de Guise (Aisne) le 25 août. — Ecrire à ses parents, réfugiés à Montbazon (Indre-et-Loire), chez M. Mauriceaux.

Edouard Guisgand, réfugié du n. 8 de Lens à Dieupentale (Tarn-et-Garonne), demande des nouvelles de sa famille.

Isidore Van Beylen, Horence Vambesien, son épouse, et Julia Vambesien, marchands de poissons, réfugiés belges à Vic-Bigorre, rue du Château, demandent des nouvelles de leurs familles, de Roulers (Belgique), rue Mantellaon, 35 et 95.

Henri Riemacher, réfugié à Vic-Bigorre, chez M. Bugard, demande des nouvelles de sa famille, de Bruges (Belgique), rue Ministre, 11.

Recherches de Soldats

Les Soldats recherchés et les Soldats qui recherchent leurs familles

On demande des nouvelles du soldat Jean-Baptiste Fois, du 7e colonial, 1re compagnie. — Ecrire à M. Janvier Fois, 13e section d'infirmiers, hôpital militaire de Jonzac (Charente-Inférieure).

Henri et Emile Depoortère, soldats au 49e d'infanterie, 20e groupe de prisonniers français à Munster, Wesphalie (Allemagne), demandent des nouvelles de leurs parents, habitant rue Victor-Hugo, 1, à Tourcoing (Nord).

Chronique Régionale

DORDOGNE

Avis du Recrutement

Les exemptés et réformés résidant sur le territoire de la subdivision de Périgueux examinés par le conseil de révision et qui n'ont encore reçu aucune convocation ou aucun certificat justifiant de leur position nouvelle sont invités à se présenter au bureau de recrutement de Périgueux un jour de la semaine, de 13 à 17 heures, ou à écrire au commandant de ce recrutement, en indiquant leurs nom, prénoms, date et lieu de naissance, les nom et prénoms de leurs père et mère, le canton où ils ont tiré au sort ou le canton dans lequel ils ont été recensés à l'âge de vingt ans. Mentionner également la date et le lieu du dernier conseil de révision.

BERGERAC

ETAT CIVIL du 22 au 28 février.

Naissances : Léonie-Emilie-Isaure Nouaille, rue des Frères; Noélie-Alice Counord, au Faubourg.

Décès : Marie Roussille, s. p., âgée de 74 ans, veuve de Jean Laporte, à Pombonne; Léonard Reix, soldat au 96e territorial, né aux Lesches, âgé de 36 ans, à l'hôpital; Léon Dusseau, limonadier, âgé de 55 ans, avenue de la Gare; Jeanne Montell, s. p., âgée de 72 ans, veuve de Léandre Benney, rue Boëtie; Pierre Lafon, cultivateur, âgé de 78 ans, aux Blanquies; François Rolland, cultivateur, la Pelouse.

HAUTES-PYRÉNÉES

ASSISES DES HAUTES-PYRENEES

Audience du 1er mars.

Une Vieille Affaire

La seule affaire inscrite au rôle de cette session a été jugée lundi. Elle remonte à une vingtaine d'années.

A cette époque, M. S..., dont la famille est des plus honorables et qui exerçait la profession de notaire dans le département, quitta brusquement le pays. Les scellés furent apposés à son étude, et du récolement des minutes et des dossiers il résulta la constatation qu'un grand nombre de pièces n'avaient pas été enregistrées, et que S... s'était approprié les fonds qu'il avait reçus pour payer les droits d'enregistrement. La somme détournée ne dépasse pas trois mille francs et les victimes sont au nombre d'une vingtaine.

L'instruction releva encore ce fait grave que l'officier ministériel, pour authentifier certaines pièces, avait revêtu faussement ces actes de la signature du receveur d'enregistrement.

S... fut, par contumace, condamné à vingt ans de travaux forcés.

Au moment où la prescription allait être prononcée, il se constitua lui-même prisonnier, en octobre dernier. Les débats n'ont offert aucun intérêt.

Après réquisitoire de M. Destouet, procureur de la République, et la plaidoirie de M. Paul Dangos, le jury a rapporté un verdict négatif. S... a été immédiatement remis en liberté.

TARBES

AU CHAMP D'HONNEUR. — Nous avons annoncé hier que le lieutenant Gauté, fils de M. le docteur Gauté, de Tarbes, avait été cité à l'ordre de l'armée et fait chevalier de la Légion d'honneur à la suite de graves blessures reçues sur le champ de bataille.

Le bruit de la mort du jeune et brillant officier s'est répandu hier en ville. Le docteur Gauté, qui s'est immédiatement rendu auprès de son fils, serait malheureusement arrivé trop tard.

AU CAMP DE GARAISONS. — Deux cents nouveaux Austro-Allemands viennent d'arriver à Garaisons. Cet effectif comprend des hommes, des femmes et des enfants. Les hommes sont presque tous en état de porter les armes. Ils étaient internés à Périgueux depuis le début des hostilités, et c'est de cette ville qu'ils ont été dirigés sur notre département.

COLLISION DE VOITURES. — Dimanche, vers midi, une voiture de place a heurté et complètement renversé un break et le cheval qui le traînait, à l'angle de la rue Lefranc et de la place Maubourguet.

Le conducteur de ce véhicule n'a eu aucun mal, non plus que sa bête. Quant au cocher, auteur de l'accident, il a pris la fuite; mais il est connu et procès-verbal lui a été dressé.

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique de Paris

Situation générale du 2 Mars

Des pluies sont tombées sur l'ouest de l'Europe. Des averses de grêle ont été signalées dans le nord et l'ouest de la France. Il a neigé fortement dans les Vosges et sur le plateau Central ainsi qu'en Suisse et en France. On a recueilli 46 mm d'eau au fort de Servance, 12 au Puy de Dôme, 9 à Nancy et Besançon, 3 à Paris et Limoges, 2 à Brest, Calais, Bordeaux et Toulouse.

La température a baissé fortement dans la plupart de nos régions. Le thermomètre marquait ce matin —10° à Vardoé, —1 à Zurich et Clermont-Ferrand, zéro à Paris et Belfort, 2 à Nantes et Nancy, 4 à Brest, 5 au Havre, Marseille, Toulouse, 8 à Perpignan, 10 à Rome, 15 à Alger. On notait —5 au fort de Servance, —7 au Puy de Dôme.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 2 mars

Poisson d'eau douce. — Assèges, le kilo, 90 c. à 1 fr. 10; brochets, 2 fr. 40 à 2 fr. 50; saumons frais, 4 à 5 fr.

Volailles. — Canards, les 100 kilos, 220 à 230 fr.; dindes gros, 210 à 220 fr.; dindonneaux, 220 à 240 fr.; pigeons fuyards, les vingt, 12 à 16 fr.; gras, 24 à 27 fr.; moyens, 20 à 21 fr.; pintades, 60 à 85 fr.; poules et coqs, les 100 kilos, 190 à 200 fr.; poulets, 300 à 350 fr.

(Le tout poids mort.)

Bœufs ou Vaches		
1/4 derrière, bre qualité ... F.	Le K° 1 90	à 2 »
1/4 devant, dito	1 70	1 80
Esquinaut ou aloyau	2 »	2 20
Cuisse	» »	» »
Vache bonne		
1er choix	1 55	1 65
2e choix	1 40	1 50
3e choix	1 »	1 10
Moutons		
1re qualité	2 15	2 30
2e qualité	1 80	1 80
3e qualité	1 60	1 70
Chèvres 1er choix	1 30	1 40
— 2e choix	» 90	1 »

Veaux	Le K°	
Extra ... F.	1 80	1 90
1re qualité	1 60	1 70
2e qualité	1 50	1 60
3e qualité	1 40	1 50
Ch.-Inf., 2-Sèv. et lim. Petits	» »	» »
Gros	» »	» »
Gers et Tarn-et-Garonne	» »	» »
Abat d'abattoir complet	Pièce 14 à 16 fr.	
Abat d'expédition complet	8 à 12 fr.	
Porcs (les 100 kilos)		
1re qualité	165 à 168 fr.	
2e qualité	120 à 130 fr.	

Vente calme.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 2 mars.

Sucre blanc, 58 fr. 50; sucre roux, de 52 fr. à 52 fr. 50; sucre raffiné, de 93 fr. à 93 fr. 50.

Huile de lin, 65 fr.

MARCHE DE TOULOUSE

Toulouse, 2 mars.

Blés. — Marché calme. — Ventes du jour, 2,000 hectolitres.

Bladettes et blés fins supérieurs, de 26 fr. 50 à 26 fr. 75; bladettes et blés bonne qualité, de 26 fr. à 26 fr. 25. Le tout les 80 kilos.

Seigle, de 20 fr. à 20 fr. 50 les 75 kilos; orge, de 14 fr. 50 à 15 fr. les 60 kilos; avoine, de 14 fr. 50 à 15 fr. les 50 kilos; maïs blanc de 17 fr. à 17 fr. 50 les 75 kilos; haricots, de 45 à 50 fr. l'hectolitre; fèves, de 20 à 21 fr. les 65 kilos; vesces noires, de 15 à 20 fr. les 80 kilos.

Farines. — Marché calme. — Ventes du jour, 500 balles.

Minot deuxièmes S. S., 56 fr. les 122 kilos 500; R. G., 22 fr. les 100 kilos; repasses, de 16 à 17 fr.; sons, de 16 fr. à 16 fr. 50.

Graines fourragères. — Trèfle, de 85 à 90 fr. les 100 kilos.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 1er mars.

Essence de térébenthine. — Disponible, 43 sh.; avril, 38 sh. 6 d; mai-août, 36 sh. 6 d.

Résine. — Disponible, 11 sh. 6 d.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 1er mars.

Cuivre. — Disponible, 64 liv. 12 sh. 6 d; à trois mois, 65 liv.

Etain. — Disponible, 183 liv.; à trois mois, 161 liv. 10 sh.

Plomb. — Disponible, 20 liv. 5 sh.; mai, 20 liv. 7 sh.; 6 d.

Zinc. — Disponible, 43 liv.

Antimoine. — Disponible, 72 liv.; à trois mois, 76 liv.

Fer. — Disponible, 56 liv. 11 sh.; à trois mois, 57 liv. 3 sh.

BOURSE DE BORDEAUX

du 2 mars 1915.

Comptant : 3 % nominatif, 69 45; porteur, 69 50. — 3 1/2 % amortissable, 90 90. — Obligations Ville de Paris 1871, 371. — Comptoir national d'escompte, 735. — Crédit foncier de France, 680. — Obligations foncières 1879, 470; dito, dito 1883, 345; dito communales 1891, 320; dito foncières 1903, 392. — Lyon et Méditerranée (Paris à), actions de 500 fr., 1,072. — Orléans, obligations 3 % anciennes, 367 50. — Ouest, actions de 500 fr., 740. — Argentine 1886, 481. — Espagne 4 % extérieure, c. de 480, 84 70. — Sosnowice, 796. — Russie 5 % 1906, 90 50. — Dette ottomane convertie unifiée 4 %, 55, 56. — Banque Ottomane, 418. — Rio-Tinto, c. de 10, 1,483. — Tramways électriques et Omnibus de Bordeaux, 225.

Bordeaux
Imprimerie G. GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

Avis relatif au Remboursement des Obligations

Le remboursement des obligations P.-L.-M. 3 % (avril-octobre), Victor-Emmanuel, Bessèges à Alais 1855-1856-1857, Dombes et Sud-Est 1869-1876, Grande-Ceinture de Paris, P.-L.-M. 2 1/2 % et P.-L.-M. 4 % amorties aux tirages des 18 et 19 juin 1914 qui, en raison des circonstances, avait dû être ajourné, est effectué depuis le 1er mars 1915, date à compter de laquelle ces titres cesseront de produire intérêt.

Le prorata d'intérêt au 1er mars 1915 sera ajouté au montant du remboursement sous déduction des impôts.

Toutefois, le remboursement et le paiement du prorata d'intérêts au 1er mars 1915 auront lieu par anticipation si le capital remboursé est employé séance tenante à la souscription d'obligations P.-L.-M. en cours d'émission. Les demandes de remboursement devant donner lieu à un examen contentieux peuvent être déposées dès maintenant.

Les titres et les demandes de remboursement et de remploi seront reçus : à Paris, au secrétariat de la Compagnie, 88, rue Saint-Lazare; à Lyon, au bureau des titres, 10, cours du Midi; à Marseille, au bureau des titres, 17, rue Grignan; à Alger, au bureau des titres, rue de la Liberté, maison Altairac, et dans les gares de la Compagnie P.-L.-M. ouvertes au service des titres.

Le remboursement des obligations pourra être également opéré par l'intermédiaire des gares de la Compagnie de l'Est ouvertes au service des titres.

Les frais de transport des titres au porteur à rembourser par l'intermédiaire d'une gare sont à la charge des intéressés.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Depuis le 1er mars, la commission du réseau d'Orléans a modifié la marche des trains de voyageurs comme suit :

SECTION COUTRAS-BORDEAUX. — Entre Libourne et Bordeaux, le train n. 109 est mis en marche journellement. Il part de Libourne à 12 h. 59, dessert toutes les stations jusqu'à Bordeaux-Bastide, où il arrive à 14 heures.

Entre Coutras et Bordeaux, le train actuel 135 partant de Coutras à 16 h. 47 pour Bordeaux-Saint-Jean, est remplacé par le train 137 partant de Coutras à 17 h. 7 et arrive à Bordeaux-Saint-Jean à 18 h. 40. Ce train dessert toutes les stations du parcours comme précédemment.

SECTION RUFFEC-L'ISLE-JOURDAIN. — Le train n. 95005 entre Ruffec et l'Isle-Jourdain partant de Ruffec à 6 h. 55, passant à Roumazières à 9 h. 51, 10 h. 19; à Confolens à 11 h. 9, 11 h. 13 et arrivant à L'Isle-Jourdain à 12 h. 46, a son horaire modifié comme suit : Ruffec, départ à 6 h. 42; Roumazières, 8 h. 27, 10 h. 14; Confolens, 10 h. 52, 10 h. 59, et arrivera à L'Isle-Jourdain à 12 h. 12.

Le train spécial DX partant de L'Isle-Jourdain à 6 h. 49 et arrivant à Roumazières à 8 h. 20, prendra le n. 95006 et est modifié comme suit : L'Isle-Jourdain, départ à 6 h. 50; Confolens, 7 h. 49, 7 h. 53 et arrivera à Roumazières à 8 h. 25.

Le train 95006 partant de Roumazières à 10 h. 3 et arrivant à Ruffec à 12 h. 55, est modifié comme suit : Roumazières, départ 10 h. 15; Ruffec, arrivée à 11 h. 58.

Entre Ruffec et Roumazières : Un train n. 95013 partant de Ruffec à 17 h. 22, desservant toutes les stations, arrive à Roumazières à 19 h. 20 et a lieu tous les jours.

Un train n. 95014 partant de Roumazières à 10 h. 2, desservant toutes les stations, arrive à Ruffec à 21 h. 58 et a lieu tous les jours.

Entre Roumazières et Confolens : Le train spécial partant de Confolens à 18 h. 45 et arrivant à Roumazières à 19 h. 25, est modifié comme suit : Confolens, départ à 18 h. 38; Ansac, à 18 h. 48; Manot, 19 h. 3; Roumazières, arrivée à 19 h. 25.

Le train spécial partant de Roumazières à 19 h. 50 et arrivant à Confolens à 20 h. 24, est modifié comme suit : Roumazières, départ à 19 h. 45; Manot, à 20 h. 4; Ansac, à 20 h. 14; Confolens, arrivée à 20 h. 23.

SECTION ANGOULEME-LE QUEROY-PRANZAC. — Un train spécial partant d'Angoulême à 18 h. 14, desservant Ruelle, à 18 h. 24; Magnac, à 18 h. 30 et arrivant au Quéroy à 18 h. 42, est mis en marche journellement.

Le train spécial partant du Quéroy à 18 h. 42 pour Thiviers ne sera expédié qu'après l'arrivée de celui arrivant d'Angoulême.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux chefs des gares et stations.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges BOUCHON.

BOURSE DE PARIS

DU 2 MARS

3 %, 69 85.
3 1/2 libéré, 90 80.
Maroc 1914, 416.
Extér., c. de 40, 86 25.
Extér., c. de 240, 85.
Extér., c. de 480, 84 60.
Italien 3 1/2, 74 40.
Russe c. 1re et 2e, 75 50
Russe 1891, 62 25.
Russe 1896, 58 40.
Russe 1906, 90 50.
Russe 1909, 80 60.
Russe 4 1/2 1914, 1, 86.
Ottoman 1914, 64 50.
Serbe 1906, 401 50.
Bque de France, 4,675.
Crédit foncier, 680.
Crédit lyonnais, 1,050.
Foncier colonial, 88.
Banque française Rio-Plata, 201.
Nord, 1,270.
Orléans, 1,110.
Ouest, 732.
Nord d'Espagne, 339 50
Briansk ord., 316.
Ariège, 515.
Rio, gr. c., 1,480.
Sosnowice, 786.
Nord-Sud, 109.
Omnibus, 405.
Panama, 98 50.
Suez, 4,095.
Parisienne dist., 400.
Electr. de Paris, 480.
Sels Gemmes, 240 50.
Provodnik, 381.
Ville de Paris 1871, 370.
Ville de Paris 1875, 491.
Ville de Paris 1876, 490.
Ville de Paris 1892, 285.
Ville de Paris 1904, 320.
V. de Paris 1912, 218 75.
Foncières 1879, 469.
Foncières 1883, 341.
Foncières 1885, 358.
Foncières 1895, 361.
Foncières 1903, 392.
Foncières 1909, 214 50.
Fonc. 1913 lib., 419.
Fonc. 1913 n. lib., 410.
Foncières 1903 4 %, 430.
Communales 1879, 428.
Communales 1891, 322.
Communales 1892, 352.
Communales 1899, 337.
Communales 1906, 401.
Est 3 % nouv., 363 50.
Grande-Ceinture, 377.
Fusion anc., 358.
Fusion nouv., 362.
Lyon 2 1/2, 325.
Midi 3 % anc., 363.
Midi 3 % nouv., 367.
Nord 3 % anc., 363.
Nord 3 % nouv., 367 50
Orléans 4 %, 445.
Orléans 3 % anc., 367 50
Orléans 3 % n., 366 50.
Ouest 3 % anc., 366.
Ouest 3 % nouv., 374.
Nord d'Esp. 1re, 341.
Saragosse 1re, 346.
Saragosse 2e, 327.
Riazan 4 %, 360.
Est-Oural, 4 %, 388.
Port Rosario 5 %, 456.
Transatl. 3 %, 294 50.
Donetz, 885.
Blanzy, 672.
Nord-d'Alais, 74.
Suberbie, 170.
Suberbie part., 56 50.
Kinta part., 230.
Monaco, 3,875.
Monaco 5e, 760.
Colombia, 800.
Wyoming ord., 31.
Butte, 250.
Chino, 184.
Crow-Mines, 100.
De Beers ord., 255.
De Beers préf., 310 50.
East Rand, 35.
Horseshoe, 59.
Goldfields, 36 50.
Lena, 40 50.
Modderfontein, 113 50.
Elliot, 79.
Pena-Copper, 17 50.
Primrose, 16.
Randmine, 114 50.
Ray Copper, 82.
Robinson Deep, 31.
Shansi, 18 25.
Spassky, 53.
Spies, 19 25.
Utah Copper, 267.
Village, 41 25.
Lianosoff, 332.
Malacca, 94 50.
Montecatini, 99.
Toula, 1,000.

COURS DES CHANGES

Londres, 25 27 1/2 à 25 37 1/2; New-York, 5 15 à 5 30; Suisse, 95 1/2 à 97 1/2; Italie, 89 à 91; Hollande, 2 10 à 2 12; Espagne, 5 10 à 5 20; rouble, 2 1? à 2 30.

Marché ferme, surtout le 3 0/0 qui s'avance à 69 85. Les demandes étant difficilement servies, les fonds russes et turcs sont demandés. Les valeurs industrielles sont soutenues.

ACHETEZ la LESSIVINE
LESSIVE INCOMPARABLE par sa composition chimique, propre à tous les usages de la Toilette ou du Ménage.
Ne jaunit pas le linge. Ne ternit pas les métaux. N'abîme pas les mains.
Supérieure à la meilleure Lessive de Cendres
Mousseuse Savonneuse Blanche Odorante

PRIME GRATUITE
Chaque paquet est vendu avec une SAVONNETTE extra-fine d'une valeur de dix centimes, offerte à titre gracieux.
BUREAU de VENTE en GROS : 44, Rue Vital-Carles, BORDEAUX
SAVONNERIE BORDELAISE
ANCIENS ÉTABLISSEMENTS HUBERT FRÈRES
Exploitation des Fonds de Commerce de SAVONNERIE de la STÉARINERIE et SAVONNERIE de BORDEAUX
POISSON, CAZALIS & Cie — BERGUIN, DE LUZE & Cie Réunis
Au DÉTAIL dans toutes les bonnes ÉPICERIES

IODE BISUBLIMÉ EXTRA
Dépôt d'USINE FRANÇAISE
47 fr. par Kg. Postal en plus, contre mandat.
199, Chemin Dupuch (Saint-Augustin), Bordeaux. Tél. 16-41.

FOURNISSEURS AUX ARMÉES
Brodequins, Souliers repos, Guêtres cavalerie, Sacs et Equipements. — FABRICATION garantie.
Demander prix : JEAN, 60, rue Bayard, à TOULOUSE.

VENTE APRÈS DÉCÈS par le ministère de Me BOUDIN commissaire-priseur.
Le jeudi 4 mars, à une heure et demie, à l'Hôtel des Ventes, rue Voltaire :
D'UN BON MOBILIER
Meuble de salon en noyer, piano, bibelots, bronze, salle à manger style Henri II, chambre en noyer style Louis XV, glaces, meubles de fantaisie, armoire Louis XVI, tableaux, gravures, tentures, vaisselle, verrerie, linge, bijoux.
Exposition mercredi.

PLUMES — AIGRETTES
Boas - Confection - Réparation
HENRIETTE LORMANT
12, place de la Bourse, Bordeaux

VIN extra, 9 degrés, DURAUD 77, rue Ste-Croix 15 fr. l'Hecto

VIN EXTRA
20 f l'h 27, r. Peyronnet VINICOLE NOUVELLE 22 f l'h
VINS BLANCS toutes qualités.

Automobiles et Chars
Huiles et Graisses pr graissage.
Padiras, 9, place Bourgogne, Bx.

POUR louer appartement ou propriété, trouver immeuble, commerce ou emploi, lisez la « Feuille d'Annonces », en vente dans tous les kiosques.

On louerait une cuisine et chambre garnie, eau, gaz, électricité, dans maison neuve, le tout très clair et aéré, vue sur grande place, prix modéré. S'adresser 45, rue des Faures, Bordeaux.

AUTO à vdre, châssis 12 HP, gde marque, sortant usine. Prix intt. A. X. 602, bur. journal.

PAIN TOUYA au levain naturel, spécialité pour nos prisonniers de guerre, rue de la Cour-des-Aides, 14 (St-Pierre).

VOYAGEUR ROMPU aux affaires demande cartes pour n'importe quelles branches. Sérieuses références. Ecrire à G. Boisnier van Rutten, 75, r. Fondaudège.

Achat de Titres non cotés
Ecrire E. 51, Agence Havas.

Caleçons. Ouvrières dem. 9 bis, rue Lorta, Tivoli, Bouscat.

JE NE FUME QUE LE NIL

Année 1915 — EN VENTE — 64me Année
L'Annuaire de la Gironde
et des Départements circonvoisins
Contenant plus de 100,000 Adresses
Publié par CHARLES LESFARGUES
Fondé par E. LAGRELL
L'ANNUAIRE DE LA GIRONDE se compose de deux Editions :
La première Édition, de 2,050 pages, du prix de 6 fr. le volume broché et de 7 fr. le volume relié, comprend : Bordeaux et toutes les Communes du Département de la Gironde, les Administrations, les diverses Sociétés, les divers Tarifs, etc., — un Plan de la Ville de Bordeaux et une Carte du Département.
La deuxième Édition, de 2,502 pages, du prix de 10 fr. le volume relié, comprend, en outre de la première Edition, les Départements suivants : Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Gers, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées et Hautes-Pyrénées.
L'ANNUAIRE est en vente : à Bordeaux, à nos Salles de Dépêches, 3, place de la Comédie, et 65, rue Sainte-Catherine; 13, cours Portal; 42, rue du Palais-de-Justice; 257, rue Judaïque; 2, chemin de Pessac; 94, cours St-Médard, et chez les principaux Libraires; — à Libourne, chez M. Allègre; — à Arcachon, chez Mme Madrelle; — à Blaye, chez M. Tauzin; à Angoulême, Agen, Bayonne, Pau, Périgueux, Salles de Dépêches de la « Petite Gironde »; — et aux Bureaux de l'Annuaire, 8, rue de Cheverus, Bordeaux. — Pour les expéditions au dehors, joindre 60 centimes pour recevoir franco en gare et 85 centimes à domicile. — Ecrire à M. Charles LESFARGUES, Directeur.

CARTES POSTALES illustrées
Vente en gros, patriotiques et autres. Catalogue franco. Delboy, 5, r. Rousselle, Bordeaux.

ON ACHÈT. commerce, petite industrie, dépôt ou représenton. Comptt et garanties parftes. R. des Ag. D. A. R., jl.

BAR Suis acheteur. Ecrire J. K. 120, journal.

FRIGORIGÈNE AUDIFFREN, 25 kilos glace à l'heure, à vdre. Ecr. S. D. 35, bur. jnal. Pressé.

LAINES MERCERIE
2, 3, 4 bouts. Louis Coulondre, Laines filées. Nîmes (Gard).

VACHES, GÉNISSES, 15 bêtes à vdre, cse décès. Ecr. G. R. A., jl.

Cause départ, chambre milieu et salle à manger complète à vendre. S'adres. 12, rue Voltaire.

BONS MENUISIERS
dem. pr Glacières, 153, r. d'Arès.

ON dem. ouvrières pour chemisiers militaires, 3 fr. 90 la douzaine, 56, rue Lachassaigne.

PHOTO. Bon employé dde, photo Berdon, Angoulême. Bs appts.

VOYAGEUR DE COMMERCE, 35 ans, réformé, références premier ordre. Voyagerait pr toutes spécialités, préfér. alimentaires. Faire offres J. M. P., journal.

Ancien employé d'administration cherche emploi surveillant, recouvrements, etc. Ecrire L. Lemercier, 124, rue Pelleport.

On demande jeune fille habitant quartier Magenta, pour porter et vendre journaux le matin et le soir. S'adr. 42, rue du Palais-de-Justice, au magasin.

Monteurs et ouvriers charpentiers en fer sont demandés. Ecrire U. J. C., bureau journal.

Ménage sans enfants demandé pour place de concierge. Bonnes références exigées. M. Privat, 75, crs d'Alsace-Lorraine, Bdx.

Garçon courses, 14 ans, demdé. Pharmacie 35, rue Dauphine.

Dame, belle situation, prendrait à rente Mr ou dame, même malade, bons soins. Ecr. R. R. 13, jl.

ON demande de suite élève en pharmacie ou phcien faisant remplacement. Adres. bur. jnal.

PHOTOGRAVEUR au courant tous travaux pour journaux quotidiens est demandé. Connaissances et références sérieuses exigées. S'adresser bureau annonces du journal.

Bonnes domestiques sont placées par bureau de confiance, Mme Perbal, 97, r. Porte-Dijeaux.

Charretier demdé, habitué aux gares. Bonne place. Grenouilleau, 18, rue Dom-Devienne.

Perdu samedi soir chapelet corail or, médailles, p. crs Jardin-Public-gde poste. Ad. jal. Réc.

PERDU chien cocker avec collier, 68, rue Benatte. Rapporter 91, Croix-Blanche.

Trouvé somme d'argent. Récl. 40, place des Capucins, Bordx.

HERNIE
Avis de Passage.
Mr BARRÈRE consultera à : Langon, phie Coustolle, le vendredi 5 mars au lieu du 8 annoncé

BUREAU DES DOMAINES de Bordeaux
Rue Sainte-Catherine, 102
VENTE DE CHEVAUX
Le mardi 9 mars 1915, à dix heures, sur le terre-plein du quai de la Monnaie, à Bordeaux, il sera procédé par le receveur des Domaines, à la vente aux enchères publiques de :
5 chevaux et 8 juments réformés, provenant du 18e escadron du train des équipages militaires, dont 5 chevaux et 7 juments réquisitionnés par la guerre et portant les matricules nos 4925 — 16066 — 20558 — 22454 — 44355 — 44400 — 44436 — 44521 — 44525 — 46042 — 50659 — 51012.
Conditions particulières. — Par décision du 30 novembre 1914, M. le Ministre des Finances ayant décidé, d'accord avec son collègue de la guerre, de réserver, lors des ventes de chevaux réformés, une certaine préférence aux agriculteurs et aux éleveurs, et de n'admettre les enchères des marchands spéciaux que pour les sujets qui n'auraient pas été réclamés par l'agriculture,
Tout acheteur devra être porteur d'une attestation du maire de sa commune certifiant qu'il ne fait pas, de façon habituelle, le commerce de chevaux et qu'il a réellement besoin de chevaux pour les travaux de culture ou pour l'élevage. Seuls, les animaux non réclamés par les agriculteurs ou éleveurs pourront être vendus aux marchands de chevaux.
Au comptant et 5 % en sus du prix principal, sans aucune garantie. Aucun licou, lien ni longe ne sera fourni ni prêté pour conduire les animaux vendus.
Le Receveur des Domaines, BONNAL.

PERDU le 26 février, du chemin d'Arès, 110, à rue Judaïque, p. bvds, sac en argent. Rapp. 252, r. Judaïque. Récomp.

VOUS ÉVITEREZ VOUS SOULAGEREZ VOUS GUÉRIREZ INFAILLIBLEMENT
l'ASTHME et la TOUX
AVEC LA MERVEILLEUSE
Tisane RAOUL MATET au Goudron
Cette tisane, absolument SANS RIVALES, agit avec rapidité sur :
Toutes les MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES
Plus de Quintes pénibles, plus de Crises d'étouffement, plus de Maux de Gorge.
NUITS CALMES ASSURÉES
Indispensable aux personnes délicates des bronches qui craignent le FROID, la PLUIE, le BROUILLARD.
SUPÉRIEURE comme effet aux huiles de foie de morue les plus réputées.
« La Tisane RAOUL MATET »
joint à ses qualités exceptionnelles UN GOUT EXQUIS.
Se prépare en infusion, soit à l'eau, soit encore mieux au lait.
1 fr. 50 la boîte chez tous les Pharmaciens. — Par poste : 1 fr. 75
Dépôt : Raoul MATET, 9, rue Sainte-Croix, Bordeaux

UN PRÊTRE guéri lui-même offre GRATUITEMENT le moyen de se guérir en 24 heures des HÉMORROÏDES
Ecr. à M. CARRÈRE, Curé à Rioux-Martin (Charte) Timbre pr réponse

PLAIES Variqueuses
Ulcères, Eczéma Maladies de la Peau
dartres, herpès, vices du sang, plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement guéris, même en travaillant, par le nouveau TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF
Pour recevoir cette merveilleuse méthode GRATIS et FRANCO, écrire à M. A. PASSERIEUX (O I.), Spécialiste, 46, Rue des Faures, à BORDEAUX

606 SYPHILIS, VOIES URINAIRES. — Séro-Clinique, rue Vital-Carles, 28, Bordeaux, ouverte tous les jours. Guérison en une séance des blennorrhagies et des rétrécissements.

LIVREUR demandé, référ. exig., 7, rue du Puits-Descazeaux.

Garçon courses demandé, référ. exigées, 65, cours Pasteur.

Peintres et manœuvres demandés 28, rue Lucien-Faure.

DEM. garçon courses présenté par parents, 72, rue du Loup.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 3 mars 1915

(117)

TROMPE-LA-MORT

PAR

JULES MARY

QUATRIEME PARTIE

Un Drame au Régiment

I

Le Fusil qui a tiré

(Suite).

La pointe de la ligne était défendue par deux soldats :

Roger Salvatour et Roublou.

Les officiers s'approchèrent des deux soldats. Le capitaine avait couru jusqu'au pan de mur, y était monté, et là figurait Michel, afin que de Bois-Chaud on jugeât de sa visibilité.

Or, l'évidence apparut.

De la ferme, aucun soldat ne pouvait voir le lieutenant.

Seuls, Roublou et Roger l'apercevaient et il n'y avait entre eux et lui, sur les quelque cents mètres qui les séparaient, aucun obstacle.

Michel offrait une cible très nette, se détachant sur le ciel, dans la coupure de la muraille écroulée.

Le fusil de Roublou, soigneusement examiné, n'avait offert rien de particulier.

Restait le fusil de Roger...

Il y avait là une preuve si grave et si immédiate qu'une hésitation n'était plus possible et que l'arrestation de Roger s'imposait.

Celle de Roublou, moins indiquée, était pourtant nécessaire.

Le drame était parti de l'un de ces deux hommes, de Salvatour, selon l'apparence; mais les notes possédées par le colonel sur eux indiquaient Roger comme un garçon distingué, très doux, d'excellente éducation, riche et du meilleur monde, tandis que les renseignements sur Roublou étaient défavorables. Tombé dans la débauche crapuleuse, le réserviste passait pour fréquenter à Montmartre des apaches et des filles publiques. Toutefois, il n'avait subi jusqu'à présent aucune condamnation.

Sous la garde de leur camarade, les deux prisonniers traversèrent la cour de Bois-Chaud. Les paysans s'y étaient rassemblés, très émus par cet événement. Et Roger et Roublou défilèrent devant eux.

Quand ils passèrent à l'angle de la bergerie, un vieux berger qui mangeait une énorme plâtrée de fromage mou sur une épaisse miche de pain, proprement découpée avec un couteau attaché à sa poche par une corde, se dressa brusquement, avec une exclamation étouffée.

Il fit un signe à trois garçons, non loin de là.

Ils accourent. Le berger Matissou leur désigne Roger Salvatour.

— Le reconnaissez-vous ?

— Oui, père Matissou... C'est lui qui a souffleté le lieutenant...

— Je savais bien, murmure le pâtre, que je ne me trompais pas !...

— Père Matissou... dit le bouvier Louvet, notre demoiselle est venue nous prier de ne rien dire...

— Je sais bien, je sais bien, fit le vieux. Mais quand elle est venue, on n'avait point tenté d'assassiner son frère... Vous entendez ?

— Vous êtes un homme d'âge, père Matissou, on vous suivra...

Roger s'était laissé arrêter sans un mot de protestation. On eût dit qu'il avait prévu tout ce qui lui arrivait.

Quant à Roublou, il avait protesté avec indignation. Il ne cessait de crier :

— C'est fou ! mais c'est fou !

Au château, ils furent enfermés dans une salle du rez-de-chaussée.

Des rumeurs les avaient accueillis à leur arrivée... Des mains se tendaient chargées de colère... Un ordre bref des chefs apaisa les hommes...

Michel, dans son lit, s'éveillait.

— Quoi donc ? fit-il... Que se passe-t-il ?

Micheline avait ouvert une fenêtre, s'était penchée, écoutait.

Et vivement, elle se retira, avec un cri d'angoisse.

— Roger est arrêté... C'est lui qu'on accuse d'avoir tiré sur toi !!

Un brusque sursaut de Michel, presque debout dans son lit.

— Ah ! le malheureux ! il est perdu !

Mais une souffrance aiguë lui traverse le corps.

Et il retombe, presque évanoui, pendant que Micheline, les mains jointes, en proie au plus affreux désespoir, souhaite la mort pour elle-même.

Cependant Roger, un instant pris de terreur, se ressaisissait.

Roublou s'était mis à fumer cigarettes sur cigarettes. Il chantonnait, très indifférent, en apparence, à cette arrestation. Qu'avait-il à craindre ? Rien. Cette arrestation, c'était une mesure de précaution, voilà tout. Personne ne pouvait le soupçonner... Pourquoi aurait-il voulu assassiner le lieutenant ? Et la preuve ? Tandis que Roger, dam !

Roger lui frappa sur l'épaule. L'autre se retourna, et laconique :

— Et après ?

— Expliquons-nous... veux-tu ?... Nous sommes seuls, personne ne nous dérangera... Et il me semble bien que nous avons à causer ensemble...

— Je ne suis pas très bavard...

— Réponds tout de même... Il n'y a que nous deux, à Bois-Chaud, qui ayons pu faire le coup... Ce n'est pas moi... Donc, c'est toi !

Roublou cracha un bout de cigarette éteinte. Il éclata de rire.

— Attends que je te dise... N'y a que nous deux, bien sûr... Or, ce n'est pas moi... Donc, c'est toi !... Du reste, on a visité les fusils...

— Tu t'es servi du mien.

— Tu l'aurais bien vu !

— Je me suis absenté pendant quelques minutes... et c'est à ce moment-là que le lieutenant a été blessé.

— Qu'en sais-tu ? Peux-tu le prouver ?

Oui, si Roger avait pu le prouver, il se sauvait; mais cette preuve était impossible. Et Roublou paraissait s'en être rendu compte.

Roger se tordit les mains, dans un accès de désespoir.

— Voyons, vieux, c'est toi, ce ne peut être que toi...

Roublou, railleur, répétait :

— C'est toi, mon salaud, ce ne peut être que toi...

— Toi... toi, et tout me le prouve... ton attitude, tes allusions, même tes menaces contre le lieutenant de Tiffanges, depuis que tu es au régiment... Tu croyais peut-être que je ne les avais pas entendues, ni comprises... Tu as été jusqu'à me dire, un jour... « Si un accident arrivait pendant les manœuvres ? Tout est possible ! » C'est la preuve que tu songeais à ton crime, misérable !

— La ferme ! vieux. J'ai dit ça comme j'aurais dit autre chose. Et puis, tu n'as qu'à raconter ton affaire aux officemars, ils apprécieront... Moi je m'en bats l'œil.

Il se coucha sur la terre nue, dans un coin, et se remit à fumer.

On les laissa tranquilles, jusqu'au soir, sans les interroger. L'enquête, du reste, continuait au dehors. Le lendemain était jour de repos pour le régiment, les manœuvres étant terminées, et le surlendemain, dislocation.

De graves dépositions venaient augmenter les charges contre Roger.

La soirée s'avançait... Des ombres emplissaient la vaste salle qui leur servait de prison. Par les deux fenêtres étroites, sortes d'embrasures, des étoiles brillèrent. Roger rêvait. Roublou fumait toujours.

Il grommela :

— Je suppose tout de même qu'on ne nous laissera pas crever de faim...

Au même moment, la porte s'ouvrait, laissant voir la baïonnette du factionnaire qui montait la garde.

Un soldat entrait, portant deux gamelles, du pain, une cruche d'eau, et une lanterne où s'éteignait un bout de bougie.

Il déposa le tout sur une pierre, puis tira deux lettres de sa poche, en tendit une à Roger Salvatour et l'autre à Roublou.

— C'est arrivé par le courrier de midi, fit-il à Roublou. Quant à l'autre, elle a été remise directement au colo... Bonsoir...

Les lettres étaient ouvertes, enveloppes déchirées. Elles avaient été lues par le colonel, avant de passer entre les mains des destinataires, et leur remise ne présentait aucun inconvénient, sans doute, puisqu'on l'avait autorisée. A moins que le colonel n'eût jugé opportun pour l'enquête, au contraire, qu'elles parvinssent entre les mains des prisonniers.

L'une était de Micheline à Roger.

Oh ! elle était brève, et bien certainement ceux qui auraient voulu y chercher des sous-entendus eussent perdu leur peine. Et pourtant, comme elle était éloquente, et en sa brièveté, que de choses elle disait !

Ce qu'elle disait ? Trois mots simples :

« Je vous aime ! »

Mais cela signifiait que Micheline savait de quelle abominable accusation Roger était poursuivi ! Cela signifiait qu'elle l'avait aimé avant, qu'elle l'aimait après, et que par conséquent elle ne pouvait le croire coupable !

Et à coup sûr, cette lettre, elle l'avait montrée à Michel avant de l'envoyer à Roger.

Donc, Michel aussi croyait à son innocence.

Hélas ! tout cela suffirait-il ?

Il pressa la lettre contre ses lèvres et pleura silencieusement.

Roublou s'approcha de la lanterne et déplia la lettre.

Si indécise que fût la clarté de la bougie, dont la mèche, étendue sur un liquide pâteux, avait des sursauts d'ombre et de lumière, Roublou pouvait lire.

(A suivre.)